Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

IODA
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 776 796 €
SIEGE SOCIAL : 88, RUE PAUL BERT
69003 LYON

RCS LYON 505 166 504

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Chers associés,

Je vous ai réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de la société et des résultats de la gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2025 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés dudit exercice.

Vos Co-commissaires aux comptes vous donneront dans leur rapport toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

Par ailleurs, je suis à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Il est repris ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

COMPTES CONSOLIDES 2025

1. Faits marquants de l'exercice 2025

Palier DIGITAL VIRGO

Acquisitions / prises de contrôle :

Acquisition des sociétés Alchimie GmbH et Cellfish SAS, et de trois contrats commerciaux

En janvier 2025, le Groupe DIGITAL VIRGO a procédé à l'acquisition de l'intégralité du capital et des droits de vote de la société allemande Alchimie GmbH et de la société française Cellfish ainsi que de trois contrats commerciaux en France incluant la clientèle et les marques associées.

Les deux sociétés acquises ont été consolidées selon la méthode de l'intégration globale à compter du 1er janvier 2025. L'opération a été traitée comme un regroupement d'entreprises.

Les titres de la société Alchimie GmbH ont été acquis pour un montant de 2 238 milliers d'euros, payés en janvier 2025. Le prix d'acquisition est fixe et aucun complément de prix n'est prévu. L'analyse de la contrepartie transférée et du solde des actifs identifiables acquis et des passifs repris à date d'acquisition a conduit à constater un goodwill de 1 098 milliers d'euros. La contribution d'Alchimie GmbH s'élève à 3,1 millions d'euros pour le chiffre d'affaires, 0,6 million d'euros pour le résultat opérationnel et 0,4 million d'euros pour le résultat net.

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

Les titres de la société Cellfish ont été acquis pour un montant de 921 milliers d'euros, payés en janvier 2025. Le prix d'acquisition est fixe et aucun complément de prix n'est prévu. L'analyse de la contrepartie transférée et du solde des actifs identifiables acquis et des passifs repris à date d'acquisition a conduit à constater un goodwill de 201 milliers d'euros. En mai 2025, la société Cellfish a été absorbée par la société PS Mobile Access.

Les trois contrats commerciaux ont été acquis pour un montant total de 360 milliers d'euros.

Acquisition de la société MVP Innovations & Technologies Limited

En juin 2025, le Groupe DIGITAL VIRGO a procédé à l'acquisition de l'intégralité du capital et des droits de vote de la société nigériane MVP Innovations & Technologies Limited, pour un montant de 34 milliers d'euros. L'opération qui a été traitée comme un regroupement d'entreprises, a donné lieu à la constatation d'un goodwill de 42 milliers d'euros. La contribution de la filiale à l'activité du Groupe au cours de l'exercice 2025 est non significative.

Créations, fusions, liquidations, changement de dénomination :

Le Groupe a procédé à plusieurs opérations internes n'ayant pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés :
• La société Digital Virgo UK Ltd qui n'avait plus d'activité opérationnelle a été liquidée au mois de janvier 2025.
• La société Digital Virgo France a absorbé la société Addict Mobile Technology au cours de l'exercice 2025, avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1er janvier 2025.
• La société PS Mobile Access a absorbé la société Cellfish au cours du mois de mai 2025 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1er janvier 2025.
• La société Euromag Sarl a été absorbée par sa société mère, Digital Virgo Maroc Sarl au mois de juin 2025.
• La société Digital Virgo Hellas Mobile Ltd (Grèce) a été liquidée au mois de juin 2025.
• La société Buongiorno Mobile Rus a été radiée du registre du commerce de Russie au mois de décembre 2025. Les actifs de cette filiale étaient totalement dépréciés au 31 décembre 2024.
• La société Contento Inc. a été dissoute au mois de décembre 2025.

IODA SAS

IODA SAS a réalisé une distribution de dividendes pour 6 000 milliers d'euros en 2025, contre 4 000 milliers d'euros en 2024.

La société a eu un contrôle fiscal qui a porté sur les années 2022, 2023, 2024. La notification constatée dans les comptes s'élève à 51 milliers d'euros.

IODA RE

Acquisition d'un terrain à Lyon

La société IODA RE a acquis en octobre 2025 un ensemble immobilier de 2 080 m2 à Lyon 8ème (69) pour un montant de 1 970 milliers d'euros (2 483 milliers d'euros, frais et travaux inclus), constaté en stocks.

Cession d'un terrain à Chassieu

La société IODA RE a cédé en novembre 2025 un immeuble situé à Chassieu dans le Rhône, pour un montant de 1 450 milliers d'euros. La plus-value consolidée (avant impôt) s'élève à 142 milliers d'euros. Le montant des emprunts remboursés par anticipation du fait de la cession s'élève à 471 milliers d'euros.

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

IODA SA

La société IODA SA a cédé au 30 septembre 2025 la participation qu'elle détenait dans la société PARUVENDU.fr., pour un prix de cession de 13 091 milliers d'euros (prix fixe, pas de compléments de prix, paiement comptant). La plus-value consolidée avant impôts s'élève à 8 027 milliers d'euros. Le compte de résultat de la société a été consolidé jusqu'à la date de cession. Le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel courant et la quote-part de résultat net part de groupe sur 9 mois s'élèvent respectivement à 7 379 milliers d'euros, 1 443 milliers d'euros, et 502 milliers d'euros.

La société IODA SA a acquis 10,21% des titres de la société CIME Hôtel pour un prix de 5 500 milliers d'euros en décembre 2025.

2. Autres informations liées à l'exercice 2025

Renonciation des prêteurs à l'exigibilité anticipée des engagements liée à l'absence de respect d'un ratio de covenant bancaire au 31 décembre 2024

La Société a reçu le 16 avril 2025 l'accord de renonciation des prêteurs à l'exigibilité anticipée des engagements liés à l'absence de respect du ratio des covenants bancaires « Cash-flow libres / Service de la dette » à la clôture au 31 décembre 2024. L'absence de respect du ratio bancaire avait conduit à présenter la totalité de la dette correspondante en dette financière à moins d'un an dans les comptes du 31 décembre 2024.

Les ratios bancaires sont respectés au 31 décembre 2025.

Litiges avec Goal Acquisitions Corp.

La Société a mis un terme le 5 juillet 2023 à son projet de rapprochement avec Goal Acquisitions Corp., un SPAC (Special Purpose Acquisition Company) en résiliant le contrat intitulé « business combination agreement » conclu, entre autres, avec Goal Acquisitions Corp. et Goal Acquisitions Nevada Corp., conformément aux stipulations dudit contrat. Le projet de rapprochement devait donner lieu à la cotation du nouvel ensemble sur le marché du Nasdaq aux Etats-Unis.

En 2023, Goal Acquisitions Corp. et Goal Acquisitions Nevada Corp. ont intenté une action à l'encontre de la Société devant la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCI). Le tribunal arbitral a rendu sa sentence au mois de novembre 2025 en confirmant le droit de résiliation par la Société et en mettant ainsi fin à la procédure.

Au mois de février 2026, Goal Acquisitions Corp. et Goal Acquisitions Nevada Corp. ont formé un recours devant la Cour d'Appel de Paris tendant à obtenir l'annulation de la sentence rendue par le tribunal arbitral.

Incertitudes géopolitiques

Le Groupe n'est pas impacté directement par la guerre en Ukraine, compte tenu du caractère non significatif des activités et des actifs du Groupe en Russie. La filiale Buongiorno Mobile Rus a été radiée du registre du commerce de Russie en décembre 2025. Le Groupe demeure attentif aux évolutions des incertitudes économiques (inflation, taux de conversion des devises étrangères, pouvoir d'achat des consommateurs, taux d'intérêt...) qui pourraient avoir un effet sur ses activités futures.

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

3. Périmètre de consolidation

Les sociétés consolidées au 31 décembre 2025 sont mentionnées dans le tableau ci-dessous :

SAS IODA :

					31.12.2025		31.12.2024	
Nom des sociétés	Note	Activité	Mode de consolidation	Siège social	% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
IODA SAS		(c)	société mère	société mère	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
IODA SA		(c)	IG	Luxembourg - Luxembourg	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Digital Virgo (Ex DVG)		(c)	IG	Lyon - France	50,51%	50,51%	50,51%	50,51%
IODA Coloc AM		(f)	IG	Lyon - France	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Paruvendu.fr		(b)	IG	Lyon - France	0,00%	0,00%	53,76%	53,76%
IODA RE		(f)	IG	Lyon - France	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCP Fex		(d)	IG	Lyon - France	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI Too Do Bem		(f)	IG	Lyon - France	51,00%	51,00%	51,00%	51,00%
SCI Too Campus		(f)	IG	Lyon - France	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI Too Vaillant		(f)	IG	Lyon - France	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI Too Villardiere		(e)	IG	Lyon - France	70,00%	70,00%	70,00%	70,00%
SCI Too Naos		(e)	IG	Aix - en - Provence - France	70,00%	70,00%	70,00%	70,00%
SCI We are the office		(f)	ME	Meyzieu - France	20,00%	20,00%	20,00%	20,00%
Lacoloc.fr		(f)	IG	Lyon - France	51,00%	51,00%	51,00%	51,00%

Les titres de la société PARUVENDU.FR ont été cédées par IODA SA au 30 septembre 2025.

Les SCI Too Naos, Too Villardière, sont propriétaires de locaux utilisés par les sociétés intégrées globalement.

Les autres SCI, ainsi que la société IODA RE, louent des locaux à des tiers et à ce titre sont présentées en immeubles de placement.

Les sociétés non consolidées sont présentées ci-après :

-Altiplano et Desmarques détenues par IODA SA pour respectivement 15% et 14,25%.
-SCI Too Fun Parc, Rhône Alpes 2014, Archivea et Too Cordinaux détenues par IODA RE pour respectivement 30%, 10%, 3% et 10%.

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

DIGITAL VIRGO :

					31.12.2025		31.12.2024	
Nom des sociétés	Note	Activité	Mode de consolidation	Siège social	% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
Addict Mobile Technology Sas (1)		(b)	IG	Paris - France	0,00%	0,00%	100,00%	50,51%
Addict Mobile Inc		(b)	IG	New York - USA	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Alchimie Gmbh (2)		(a)	IG	Dusseldorf - Allemagne	100,00%	50,51%	0,00%	0,00%
Axis Mundi Sa		(a)	IG	Buenos Aires - Argentine	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Buongiorno Mobile Rus Llc (3)		(a)	IG	Moscou - Russie	0,00%	0,00%	100,00%	50,51%
Buongiorno South Africa (Pty) Ltd		(a)	IG	Le Cap - Afrique du Sud	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Contento do Brasil Ltda		(a)	IG	Sao Paulo - Brésil	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Contento Media Inc (4)		(a)	IG	Santa Monica - USA	0,00%	0,00%	100,00%	50,51%
Desarrollos y Soluciones		(a)	IG	Mexico - Mexique	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digitales DV Srlcv		(a)	IG	Mexico - Mexique	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Digital Online Development de Chile Spa		(a)	IG	Santiago - Chili	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Online Development Sl		(a)	IG	Madrid - Espagne	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Africa Sa		(a)	IG	Abidjan - Côte d'Ivoire	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo AMEA Ltd		(a)	IG	Rose Hill - Ile Maurice	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Arabia Ltd		(a)	IG	Riyad - Arabie Saoudite	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Burkina Faso Sarl		(a)	IG	Ouagadougou - Burkina Faso	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Cameroun Sarl		(a)	IG	Douala - Cameroun	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo do Brasil Ltda		(a)	IG	Sao Paulo - Brésil	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Egypt Llc		(a)	IG	Le Caire - Egypte	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo E.P. Sau		(a)	IG	Madrid - Espagne	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Espana Sl		(a)	IG	Madrid - Espagne	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo France Sas		(a)	IG	Aix-en-Provence - France	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Guinée Sarl		(a)	IG	Conakry - République de Guinée	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Gulf FZ-Llc		(a)	IG	Dubaï - Emirats Arabes Unis	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Hellas Mobile Ltd (5)		(a)	IG	Athènes - Grèce	0,00%	0,00%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Italia Spa		(a)	IG	Milan - Italie	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Mali Sarl		(a)	IG	Bamako - Mali	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Maroc Sarl		(a)	IG	Casablanca - Maroc	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Nigeria Ltd		(a)	IG	Lagos - Nigeria	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Payment UAB		(a)	IG	Vilnius - Lituanie	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Peru Sac Lda		(a)	IG	Lima - Pérou	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Polska Sa		(a)	IG	Varsovie - Pologne	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Portugal Lda		(a)	IG	Lisbonne - Portugal	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo RDC Sarl		(a)	IG	Kinshasa - RDC	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Sénégal Sarl		(a)	IG	Dakar - Sénégal	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Technology Solutions Plc		(a)	IG	Addis-Abeba - Ethiopie	70,00%	35,36%	70,00%	35,36%
Digital Virgo Ticketing Srl		(a)	IG	Milan - Italie	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Tunisie Sa		(a)	IG	Tunis - Tunisie	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo UK Ltd (6)		(a)	IG	Londres - Royaume-Uni	0,00%	0,00%	100,00%	50,51%
Digitaran Sl		(a)	IG	Madrid - Espagne	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
D-Mobilelab Spain Sa		(a)	IG	Madrid - Espagne	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
D-Mobilelab USA Inc		(a)	IG	Miami - USA	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
DV Pass Technologies Sl		(a)	IG	Madrid - Espagne	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
DV Turkey Dijital Telekomünikasyon Ltd		(a)	IG	Istanbul - Turquie	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Euromag Sarl (7)		(a)	IG	Casablanca - Maroc	0,00%	0,00%	100,00%	50,51%
MVP Innovations A Technologies Ltd (8)		(a)	IG	Lagos - Nigéria	100,00%	50,51%	0,00%	0,00%
MyAlert Mexico S.R.L.		(a)	IG	Mexico - Mexique	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Pass2mobile Sp Zoo		(a)	IG	Varsovie - Pologne	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
PS Mobile Access Sas		(a)	IG	Aix-en-Provence - France	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Rainbow Development Sa		(a)	IG	Buenos Aires - Argentine	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Sedeco Ltd		(a)	IG	Rose Hill - Ile Maurice	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Virgo Facilities Sarl		(c)	IG	Lyon - France	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%

Notes sur les modifications intervenues 2025 :

(1) Société fusionnée avec effet rétroactif au 1er janvier 2025
(2) Société acquise en janvier 2025
(3) Société radiée en décembre 2025
(4) Société liquidée en décembre 2025
(5) Société liquidée en juillet 2025
(6) Société liquidée en janvier 2025
(7) Société fusionnée en juin 2025
(8) Société acquise en juin 2025

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

Activité :

(a) : « Paiement télécom » et /ou « Monétisation Télécom »
(b) : « Marketing »
(c) : « Corporate »
(d) : « Société détenant des valeurs de placement »
(e) : « Société immobilière / Locaux utilisés par le groupe »
(f) : « Société immobilière / immeuble de placement »

Mode de consolidation :

IG : intégration globale. ME : mise en équivalence.

4. Situation de Groupe

4.1 Principaux commentaires concernant le bilan consolidée de l'exercice 2025

Goodwill net à la clôture

		Exercice 2025			Exercice 2024		
Entités	Unité génératrice de trésorerie	Goodwill	Dont goodwill définitif	Dont goodwill provisoire	Goodwill	Dont goodwill définitif	Dont goodwill provisoire
Digital Virgo	(a)	5 615	5 615	0	5 615	5 615	0
Paruvendu.fr	(b)	0	0	0	4 015	4 015	0
Palier Digital Virgo	(c)	37 647	36 306	1 341	36 332	36 332	0
Total		**43 262**	**41 921**	**1 341**	**45 962**	**45 962**	**0**

(a) Comme indiqué en note préliminaire de l'annexe, le goodwill généré par l'intégration globale de Digital Virgo est suivi au niveau global. L'analyse n'a pas conduit à identifier de risques de perte de valeur.

(b) Suite à la cession des actions Digital Virgo Media en juillet 2016, dont 54,29% à la société à IODA SA, le goodwill Digital Virgo Media a été conservé en totalité au niveau de IODA SA dans la mesure où le contrôle exclusif est conservé.

(c) Le détail au niveau du palier Digital Virgo des goodwills par unité génératrice de trésorerie au 31 décembre 2025 est donné dans le tableau ci-après :

	Exercice 2025		
Entités	Goodwill	Dont définitf	Dont provisoire
France	31 084	30 883	201
Espagne et Portugal	1 023	1 023	-
Allemagne	1 098	-	1 098
Reste de l'Europe	3 241	3 241	-
AMEA	654	612	42
Amérique du Sud	547	547	-
Total	**37 647**	**36 306**	**1 341**

Au 31 décembre 2025, le Groupe a identifié six unités génératrices de trésorerie (UGT) selon la géographie :

- France
- Espagne et Portugal
- Allemagne
- Reste de l'Europe
- AMEA (Afrique, Moyen-Orient et Asie)
- Amérique du Sud

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

Evolution du goodwill au cours de l'exercice 2025

Goodwill	Ouverture	Acquisitions et entrées de périmètre	Cessions et sorties de périmètre	Corrections	Dépréciations	Ecarts de conversion	Clôture
Valeurs brutes	49 412	1 341	-4 015	0	0	-26	46 712
Dépréciations	-3450				0		(3 450)
Valeurs nettes	**45 962**	**1 341**	**0**	**0**	**0**	**(26)**	**43 262**

L'acquisition au cours de l'exercice 2025 des entités Alchimie GmbH et Cellfish a conduit à la comptabilisation de goodwill pour respectivement 1 098 milliers d'euros et 201 milliers d'euros.

Les diminutions de goodwill sont liées à la cession de PARUVENDU.fr pour 4 015 milliers d'euros.

Les immobilisations incorporelles et corporelles représentent une valeur brute de 117 450 milliers d'euros au 31 décembre 2025 contre 114 270 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

Les immeubles de placement sont constitués des SCI Too Campus, SCI Too Vaillant, SCI Too Do Bem, de la société IODA RE.

L'augmentation des immobilisations corporelles est principalement due aux investissements effectués par IODA RE avec la construction d'un ensemble immobilier pour 1 694 milliers d'euros.

La diminution est principalement liée à la cession d'un immeuble à Chassieu par IODA RE en novembre 2025. La valeur brute de l'immeuble cédée s'élève à 1 745 milliers d'euros, et les amortissements repris de 438 milliers d'euros.

Un écart de réévaluation de 3 242 milliers d'euros a été constaté sur les terrains et constructions de la SCI Too Vaillant lors de la constitution du groupe au 31 décembre 2013. Au 31 décembre 2025, l'écart de réévaluation ressort à 908 milliers d'euros (contre 1 102 milliers d'euros en 2024).

Les autres immobilisations corporelles sont essentiellement constituées de matériels informatiques (serveurs, accès aux réseaux télécom,…), d'agencements de locaux techniques et administratifs ainsi que de mobilier de bureau.

Les autres actifs financiers non courants dont le montant est de 293 milliers d'euros au 31 décembre 2025 contre 632 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

Les créances clients et comptes rattachés passent de 95 660 milliers d'euros au 31 décembre 2024 à 101 900 milliers d'euros au 31 décembre 2025.

Les créances correspondent essentiellement aux factures émises à l'attention des opérateurs télécom (lignes de services « Paiement Télécom » et « Monétisation Télécom ») et des annonceurs (ligne de services « Marketing »).

Les autres actifs d'exploitation courants dont le montant est de 7 916 milliers d'euros au 31 décembre 2025 contre 6 761 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

Les actifs financiers courants sont principalement composés, de dépôts dans le cadre des baux immobiliers ayant une échéance inférieure à un an souscrits par les sociétés du Groupe, ainsi que de comptes courants, pour 3 117 milliers d'euros au 31 décembre 2025.

La trésorerie et équivalents de trésorerie est de 70 844 milliers d'euros au 31 décembre 2025 contre 80 743 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

Les capitaux propres consolidés (part du groupe) s'élèvent à 101 045 milliers d'euros au 31 décembre 2025 contre 88 749 milliers d'euros à la clôture de l'exercice précédent.

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

Les provisions pour risques et charges représentent un montant de 1 675 milliers d'euros au 31 décembre 2025 contre 2 013 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

4.2. Principaux commentaires concernant le compte de résultat consolidé de l'exercice 2025

Chiffre d'affaires

L'exercice a été marqué par une augmentation du chiffre d'affaires consolidé, qui est passé de 428 096 milliers d'euros au 31 décembre 2024 à 464 263 milliers d'euros au 31 décembre 2025.

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique d'implantation de la clientèle	Exercice 2025		Exercice 2024	
	Montant	En %	Montant	En %
France	129 702	27,94%	128 644	30,05%
Europe (hors France)	93 819	20,21%	85 922	20,07%
Afrique	153 205	33,00%	99 823	23,32%
Amérique Latine	74 440	16,03%	53 424	12,48%
Autres pays	5 171	1,11%	52 957	12,37%
Total Chiffre d'affaires	**456 337**	**98,29%**	**420 770**	**98,29%**
Autres revenus (principalement liés aux revenus des immeubles de placement)	7 926	1,71%	7 327	1,71%
Total Chiffre d'affaires et autres revenus	**464 263**	**100,00%**	**428 097**	**100,00%**

Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation qui s'élèvent au 31 décembre 2025 à 883 milliers d'euros sont principalement constitués du résultat de change sur les opérations commerciales, du CIR et de la refacturation de loyers à des tiers.

Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges non courant qui s'élèvent à 5 304 milliers d'euros, comprennent en 2025 principalement :

- La plus-value de cession consolidée des titres PARUVENDU.fr par IODA SA pour 8 027 milliers d'euros avant impôts.

- La plus-value de cession d'un ensemble immobilier par IODA RE de 142 milliers d'euros, avec un prix de cession de 1 450 milliers d'euros (plus-value de cession consolidée de 142 milliers d'euros).

- Les coûts liés au projet de cotation Nasdaq (honoraires engagés par le Groupe DIGITAL VIRGO dans le cadre du projet de cotation au Nasdaq, en ce compris les charges liées aux actions intentées par Goal Acquisitions Corp. à l'encontre de la Société.

Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent l'effet de change net des intérêts reçus sur les créances immobilisées, les frais bancaires (principalement les commissions prélevées sur les paiements internationaux).

Coûts salariaux

Les coûts salariaux qui se sont élevés au 31 décembre 2025 à 45 876 milliers d'euros, comprennent les salaires bruts (partie fixe et variable), les charges sociales, les variations de provisions sur salaires (congés payés, RTT, …), les dotations et les reprises de provisions pour retraites, les indemnités, les coûts des litiges avec les salariés (nets des provisions) ainsi que la participation et l'intéressement des salariés.

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

Impôts sur les résultats

Digital Virgo et quatre de ses filiales françaises ont opté pour le régime de l'intégration fiscale. Le périmètre d'intégration fiscale au 31 décembre 2025 comprend les sociétés suivantes :

- Digital Virgo : Société tête du groupe d'intégration fiscale
- Digital Virgo France : Filiale
- PS Mobile Access : Filiale
- Virgo Facilities : Filiale

La charge d'impôt est constatée dans les filiales comme en l'absence d'intégration fiscale. La société tête du groupe d'intégration fiscale enregistre en compte de résultat le boni ou le mali lié à l'intégration fiscale.

4.3 Facteurs de risques

Risques commerciaux

Les risques inhérents à une clientèle diversifiée sont limités par les revenus perçus des opérateurs télécom. Les créances des lignes de services « Paiement Télécom » et « Monétisation Télécom » sont détenues sur des opérateurs et agrégateurs télécom.

Risques relatifs aux brevets, licences et marques

Les marques et visuels du groupe sont déposés auprès des offices compétents au nom des sociétés concernées du groupe.

Risques monétaires et risques de change

Au cours de l'exercice 2025, 48% des flux de facturation du Groupe DIGITAL VIRGO proviennent des devises hors euros (contre 47% au cours de l'exercice précédent). Il s'agit principalement des flux générés en Pologne (21 % des flux d'encaissement hors euros), à l'Ile Maurice (14 % des flux d'encaissement hors euros), en Afrique dans des pays de la zone Franc CFA (14% des flux d'encaissement hors euros) et au Maroc (14% des flux d'encaissement hors euros),

Risques de liquidité

Au 31 décembre 2024, du fait du reclassement de 99,2 millions d'euros de dettes financières en dettes courantes, les passifs courants étaient supérieurs aux actifs courants à la clôture. La Société avait adressé aux prêteurs postérieurement à la clôture 2024 une demande de renonciation à l'exigibilité anticipée des engagements liés (« waiver ») qui a été acceptée par les prêteurs le 16 avril 2025. Au 31 décembre 2025, les covenants bancaires sont respectés.

Risques de contrepartie

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de contrepartie significatif. La valeur nette comptable des créances constatées reflète la juste valeur des flux nets à recevoir estimés par la direction, en fonction des informations disponibles à la date de clôture. Il n'existe pas d'actifs financiers échus non dépréciés significatifs. Par ailleurs, les activités exercées dans les différentes filiales n'exposent pas le Groupe à un risque de contrepartie significatif, l'essentiel des créances étant détenues sur des opérateurs télécom. L'impact net des clients douteux ne présente pas de caractère significatif.

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

Risques de taux d'intérêt

Les risques de taux identifiés consistent d'une part en un risque de diminution des produits financiers rémunérant la trésorerie du Groupe suite à la baisse des taux servis sur les placements, d'autre part en un risque d'augmentation des charges financières en cas de hausse des taux. Compte tenu de la structure financière du Groupe au 31 décembre 2025 exposée à des taux variables non couverts par des instruments de couverture de taux d'intérêt (lignes de financements), une variation des taux d'intérêt instantanée de plus ou moins un point aurait une incidence estimée à 622 milliers d'euros sur les charges ou les produits financiers annuels, contre 322 milliers d'euros en 2024.

Litiges et autres faits exceptionnels

D'une manière générale, chaque litige connu fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes en s'entourant le cas échéant de l'avis de conseils juridiques. Le Groupe comptabilise des provisions conformément aux principes comptables. Si l'obligation n'est qu'éventuelle ou ne peut être raisonnablement évaluée, le Groupe décrit ce risque dans la mesure où il pourrait entraîner une charge significative.

La Société a mis un terme le 5 juillet 2023 à son projet de rapprochement avec Goal Acquisitions Corp., un SPAC (Special Purpose Acquisition Company) dont les actions sont cotées sur le Nasdaq, en résiliant le contrat intitulé « business combination agreement » conclu, entre autres, avec Goal Acquisitions Corp. et Goal Acquisitions Nevada Corp., conformément aux stipulations dudit contrat. Le projet de rapprochement devait donner lieu à la cotation du nouvel ensemble sur le marché du Nasdaq aux Etats-Unis.

Suite à cette résiliation, Goal Acquisitions Corp. et Goal Acquisitions Nevada Corp. ont intenté en 2023 une procédure d'arbitrage devant la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCI). Le tribunal arbitral a rendu sa sentence au mois de novembre 2025 en confirmant le droit de résiliation par la Société et en mettant ainsi fin à la procédure.

Au mois de février 2026, Goal Acquisitions Corp. et Goal Acquisitions Nevada Corp. ont formé un recours devant la Cour d'Appel de Paris tendant à obtenir l'annulation de la sentence rendue par le tribunal arbitral.

Aucune provision relative à ce litige n'a été constatée au titre des deux exercices présentés.

5. Evènements post-clôture

Les principaux évènements survenus entre le 31 décembre 2025 et la date d'arrêté des comptes consolidés sont les suivants :

Palier Digital Virgo :

A ce jour, les activités du Groupe ne sont pas significativement impactées par la guerre au Moyen-Orient qui a débuté le 28 février 2026 avec le déclenchement de l'offensive israélo-américaine contre l'Iran.

IODA RE :
Néant

ParuVendu :
Néant

IODA SAS :
Néant

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

COMPTES ANNUELS 2025

Présentation des Etats financiers

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Changement de méthode comptable

La première application du règlement ANC N°2022-06, constitue un changement de méthode comptable prospectif applicable à partir du 1er janvier 2025.

Les principales nouvelles dispositions du règlement sont les suivantes :

- La modification de la définition du résultat exceptionnel,
- La suppression des transferts de charges,
- Des nouveaux modèles de bilans et de compte de résultat,
- Des nouveaux tableaux obligatoires dans l'annexe comptable.

Des reclassements ont été opérés sur ces états financiers, afin de conformer la présentation du bilan et du compte de résultat comparatifs 2024 des états financiers 2025 aux nouveaux modèles d'états financiers.

- Au bilan, dans la colonne comparative 2024 :

- Les immobilisations en cours sont regroupées avec les avances et acomptes, aussi bien pour ce qui concerne les immobilisations corporelles que incorporelles ;
- La ligne « charges constatées d'avance » est présentée parmi les éléments constituant la rubrique des « créances ».

- Au compte de résultat, dans la colonne comparative 2024 :

- Les charges et les produits exceptionnels, qui étaient présentés sur plusieurs lignes en 2024 ont été regroupés sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles » ;
- Les transferts de charges constatées en 2024 sont présentés selon les modalités suivantes :

 - Les transferts de charges d'exploitation sont présentés dans le poste « Reprises sur dépréciations et provisions » rattaché au résultat financier,
 - Les transferts de charges exceptionnelles sont présentés dans le poste « Produits exceptionnels ».

ACTIVITE ET RESULTATS DE L'ACTIVITE
PROGRES REALISES – DIFFICULTES RENCONTREES

L'activité et les résultats de notre société au cours de cet exercice social, d'une durée de 12 mois, se présentent comme suit :

Résultat d'exploitation

L'activité durant l'exercice se traduit par un chiffre d'affaires de 1 270 429 €.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 1 270 439 €.

Les autres produits s'élèvent à 10 €.

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

Les charges d'exploitation se sont élevées à 1 008 239 €, dont 6 044 € de dotations d'exploitation aux amortissements, faisant ainsi ressortir un résultat d'exploitation bénéficiaire de 262 200 € contre un résultat d'exploitation déficitaire de -40 924 € pour l'exercice précédent.

Résultat financier et résultat courant avant impôt

Le total des produits financiers s'élevant à 3 539 154 €, le total des charges financières s'élevant à 3 €, donnant lieu à un résultat financier bénéficiaire de 3 539 151 €, le résultat courant avant impôt de l'exercice est bénéficiaire de 3 801 351 €, contre un résultat courant avant impôt bénéficiaire de 1 397 951 € pour l'exercice précédent.

Résultat exceptionnel et résultat net comptable

En l'absence de produit et charge exceptionnels, d'un impôt sur les sociétés s'élevant à 362 041 €, les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice net comptable de 3 439 310 €, contre un bénéfice net comptable de 1 039 702 € pour l'exercice précédent.

Ce résultat se trouve en progression par rapport à l'exercice précédent.

SITUATION DE LA SOCIETE

Le total de l'actif immobilisé net ressort à 40 340 798 €.

Le total de l'actif circulant s'élève à 22 392 315 €, comprenant notamment 1 614 400 € de disponibilités.

Les acquisitions auxquelles il a été procédé au cours de cet exercice représentent un investissement de 4 938 €.

Il n'y a pas eu de cession d'immobilisation pendant l'exercice.

L'effectif moyen au cours de l'exercice s'élève à 5 salariés.

Compte tenu du résultat de l'exercice, les capitaux propres s'élèvent à 60 921 630 € et se décomposent comme suit :

	Exercice 31/12/2025	**Exercice 31/12/2024**
Capital social	776 796 €	776 796 €
Prime d'émission, de fusion, d'apport	6 655 233 €	6 655 233 €
Réserve légale	77 680 €	77 680 €
Autres réserves	49 972 611 €	54 932 915 €
Résultat de l'exercice	3 439 310 €	1 039 702 €
Capitaux propres	60 921 630 €	63 482 325 €

Au 31 décembre 2025, le total du bilan de la société s'élevait à 62 733 113 €, contre 63 727 016 € au titre de l'exercice précédent.

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

En application des dispositions du Code de Commerce, nous indiquons la décomposition des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

Article D. 441-I.-1° : Factures *reçues* non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour *(indicatif)*	**1 à 30 j.**	**31 à 60 j.**	**61 à 90 j.**	**91 j. et plus**	**Total (1 j.et plus)**
(A) Tranche de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						NEANT
Montant total des factures TTC concernées en euros						
% du montant total des achats de l'exercice en TTC						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues						NEANT
Montant total des factures TTC exclues en euros						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 461-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels					

Article D. 441-I.-2° : Factures *émises* non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour *(indicatif)*	**1 à 30 j.**	**31 à 60 j.**	**61 à 90 j.**	**91 j. et plus**	**Total (1 j.et plus)**
(A) Tranche de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						NEANT
Montant total des factures TTC concernées en euros	-					
% du chiffres d'affaires de l'exercice en TTC						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues						NEANT
Montant total des factures TTC exclues en euros						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 461-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels					

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT (ARTICLE 223 QUATER DU CGI)

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, il vous est signalé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 20 013 € correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 dudit code.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

L'objet de notre société ne nécessite pas d'activité particulière en matière de recherche et de développement.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Prises de participations

Conformément à l'article L. 233-6, alinéa 1 du code de commerce, il est porté à votre connaissance que la société n'a pris aucune participation dans le capital de sociétés civiles ou commerciales situées sur le territoire de la République française au cours de l'exercice écoulé.

Filiales et participations

Société	Participation	Chiffre d'affaires	Résultat
IODA SA	100,00 %	100 706 €	11 220 262 €
FEX	99,99%	/	-1 844 €
LAGTOO	25,00%	Non communiqué	Non communiqué

Cession de participation

Aucune cession de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Succursales

La société ne possède aucune succursale.

BILAN DES EVENEMENTS INTERVENUS EN COURS D'EXERCICE

Evénements significatifs

La Société a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2023 et 2024.

La proposition de rectification de reçue et acceptée en mars 2026 d'un montant de 59 828 € a été constatée dans les comptes de l'exercice 2025.

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

Evolution des affaires, des résultats et de la situation financière

Au cours de l'exercice écoulé, il est à noter que l'activité de la société, principalement constituée de prestations de services intra-groupe et de la gestion de ses participations, s'est traduite par une progression du chiffre d'affaires à 1 270 429 euros contre 1 202 750 euros en 2024, et par une forte amélioration du résultat net qui s'établit à 3 439 310 euros contre 1 039 702 euros lors de l'exercice précédent, dans un contexte de structure financière demeurant solide avec des capitaux propres de 60 921 630 euros pour un total de bilan de 62 733 113 euros.

La société ne connaît aucune situation d'endettement intervenu durant l'exercice ou se prolongeant durant l'exercice écoulé.

Indicateurs clés de performance

Au cours de l'exercice, les indicateurs clés de performance de nature financière sont notamment :

- un chiffre d'affaires de 1 270 429 euros (contre 1 202 750 euros en 2024),
- un résultat d'exploitation bénéficiaire de 262 200 euros (contre une perte de 40 924 euros en 2024),
- un résultat financier de 3 539 151 euros porté principalement par les dividendes reçus de la filiale IODA SA (2 500 000 euros) et les intérêts sur comptes courants intra-groupe,
- un résultat net de 3 439 310 euros,
- des capitaux propres de 60 921 630 euros, représentant la quasi-totalité du total du bilan, traduisant une situation financière très peu endettée

Au cours de l'exercice, les indicateurs clés de performance de nature non financière ayant trait à l'activité spécifique de la société sont principalement liés à son rôle de holding animatrice et de société consolidante, se traduisant par :

- la détention et la gestion de participations stratégiques dans plusieurs filiales et participations pour un montant total de 40 293 892 euros,
- la centralisation et le suivi des flux intra-groupe (comptes courants et prestations de services) avec ses filiales directes et indirectes.

Risques et incertitudes

Au cours de l'exercice écoulé la société ne rencontre pas de situations comportant des risques ou incertitudes pour elle ou ses clients.

Modifications statutaires

Aucune modification statutaire n'a été décidée au cours de l'exercice.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT

A ce jour, les activités de la Société ne sont pas significativement impactées par la guerre au Moyen-Orient qui a débuté le 26 février 2026 avec le déclenchement de l'offensive israélo-américaine contre l'Iran.

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

EVOLUTION PREVISIBLE - PERSPECTIVES

Pour l'exercice commencé le 1er janvier 2026, nous essayerons de développer notre chiffre d'affaires et d'améliorer nos résultats.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Je vous rappelle que les mandats de votre Président et des Directeurs Généraux sont d'une durée indéterminée.

Le mandat des Co-commissaires aux comptes viennent à expiration à la date de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2025.

AFFECTATION DU RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de **3 439 310,39 €**, qu'il vous est proposé d'affecter comme suit :

- A titre de distribution de dividendes aux associés.....**2 000 000,00 €**

- Le solde, soit la somme de.....**1 439 310,39 €**
 Au poste "Autres réserves"

Ce dividende correspond à **2,57 € environ** par action et sera mis en paiement au cours du mois de **juillet 2026.**

Comme l'y oblige la législation en vigueur, la société retiendra, sur le montant du dividende versé aux personnes physiques, le montant des prélèvements sociaux et du prélèvement forfaitaire unique défini par les nouvelles dispositions de l'article 117 quater du code général des impôts. Toutefois, ces personnes peuvent demander à en être dispensées si elles réunissent les conditions fixées par ledit article et le nouvel article 242 quater du code général des impôts.

Le prélèvement forfaitaire unique s'applique de plein droit, toutefois le contribuable a la possibilité d'opter pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Cette option, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du prélèvement forfaitaire unique). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

L'imposition des dividendes s'effectue en conséquence en deux temps :

* l'année de leur versement, les dividendes sont soumis, sauf exceptions, au prélèvement forfaitaire non libératoire perçu à titre d'acompte ;
* l'année suivante, ils sont soumis à l'impôt sur le revenu au taux forfaitaire, sauf option globale pour le barème progressif sous déduction de l'impôt déjà payé et prélevé à la source.

Les contribuables dont le revenu fiscal de référence n'excède pas 50 000 euros pour les célibataires, divorcés ou veufs, et 75 000 euros pour les contribuables soumis à une imposition commune peuvent demander à être dispensés du prélèvement. Le revenu fiscal de référence à retenir est celui de l'avant-dernière année précédant celle du paiement des dividendes. Il est indiqué sur l'avis d'imposition à l'impôt sur le revenu.

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

La demande de dispense du prélèvement prend la forme d'une attestation sur l'honneur dans laquelle le contribuable indique que son revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition établi au titre des revenus de l'avant-dernière année précédant le paiement des dividendes est inférieur selon le cas à 50 000 euros ou 75 000 euros. La demande doit être envoyée avant le 30 novembre de l'année qui précède le paiement des dividendes.

DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES DEJA INTERVENUES

Conformément aux dispositions légales, il est porté à votre connaissance que les distributions de dividendes et autres revenus intervenues au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice clos au	Année de mise en paiement	Montant brut	Montant éligible à l'abattement
(*)	2025	5 000 002,00 €	Eligible à l'abattement de 40%
31.12.2024	2025	1 000 003,00 €	Eligible à l'abattement de 40%
(*)	2024	3 000 000,00 €	Eligible à l'abattement de 40%
31.12.2023	2024	1 000 003,00 €	Eligible à l'abattement de 40%
31.12.2022	2023	1 002 066,84 €	Eligible à l'abattement de 40%
(*)	2021	497 149,44 €	Eligible à l'abattement de 40%

(*) Distribution de réserves.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Il vous sera présenté le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce.

CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le mandat de la société GRANT THORNTON, Commissaire aux comptes arrivant à expiration, il vous est proposé de le renouveler dans ses fonctions pour une période de six (6) exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.

Le mandat de la société CAP OFFICE, Commissaire aux Comptes venant à expiration avec la présente assemblée, je vous propose de ne pas le reconduire et de nommer en lieu et place, pour une période de six (6) exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, savoir :

- La Société ODICEO, Commissaire aux Comptes, domicilié à 115, Boulevard Stalingrad – CS 52038 – 69616 VILLEURBANNE Cedex.

En revanche, le mandat de la société IGEC, Commissaire aux comptes suppléant, arrivant à terme également, il vous est proposé de ne pas le renouveler, et de ne pas procéder à son remplacement.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner au Président et aux Directeurs généraux quitus de leur gestion pour l'exercice écoulé.

Le Président
Monsieur Eric PEYRE

Signé par :
ERIC PEYRE
9841B408452D4FE...

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

IODA SAS

Société par actions simplifiée au capital de 776 796 euros
88, rue Paul Bert
69003 Lyon
505 166 504 RCS Lyon

Comptes consolidés au 31 décembre 2025

"Pour Copie Certifiée Conforme"

Signé par :
ERIC PEYRE
9841B408452D4FE...

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

COMPTES CONSOLIDES - IFRS

Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Chiffre d'affaires	**3.22**	**464 263**	**428 096**
Coût des ventes et coûts techniques		(364 543)	(336 527)
Coûts commerciaux		(27 890)	(27 232)
Frais généraux		(28 765)	(30 453)
Charges liées aux immeubles de placement	3.22	(4 345)	(224)
Autres produits et charges d'exploitation	3.22	(883)	71
Résultat opérationnel courant		**37 836**	**33 731**
Autres produits et charges non courants	3.22	5 304	(5 128)
Résultat opérationnel		**43 141**	**28 603**
Produits nets de trésorerie et équivalent de trésorerie		1 220	435
Coût de l'endettement financier brut		(10 032)	(10 112)
Coût de l'endettement financier net	3.22	**(8 812)**	**(9 676)**
Dividendes externes		235	172
Plus-value IODA RE			126
Variation juste valeur		837	832
Autres produits et charges financiers		2 392	2 052
Autres produits et charges financiers	3.22	**3 464**	**3 181**
Résultat avant impôt et quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		**37 792**	**22 108**
Charge d'impôt	3.23	(10 292)	(8 120)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		9	7
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		**27 509**	**13 995**
Pertes sur situation monétaire nette		(793)	(1 349)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
Résultat net		**26 716**	**12 646**
part de groupe		*18 559*	*7 605*
intérêts ne donnant pas le contrôle		*8 157*	*5 041*
Ecarts de conversion		(1 071)	1 096
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		(229)	(1 119)
Impôts différés réévaluation des instruments dérivés de couverture		59	289
Ecarts actuariels sur engagement de retraite		25	(1)
Réévaluation d'immobilisations			(22)
Impôts différés sur écarts actuariels sur engagement de retraite		(6)	
Résultat global		**25 494**	**12 889**
part du groupe		*17 937*	*7 695*
intérêts ne donnant pas le contrôle		*7 557*	*5 194*

(a) L'analyse effectuée en 2025 a conduit à reclasser des charges de la rubrique frais généraux dans la rubrique charges liées aux immeubles de placement. Cette analyse aurait conduit en 2024 à reclasser 3 476k milliers d'euros de la rubrique frais généraux dans la rubrique charges liées aux immeubles de placement, portant respectivement les rubriques à -26 977 milliers d'euros et – 3 700 milliers d'euros.

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

Bilan consolidé

En milliers d'euros	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Goodwill	3.2	43 262	45 962
Immobilisations incorporelles	3.3	18 781	20 385
Immobilisations corporelles	3.3	8 014	8 648
Actifs liés aux droit d'utilisation	3.3	2 667	3 188
Immeubles de placement	3.3	66 232	69 785
Titres mis en équivalence	3.4	27	25
Titres non consolidés	3.5	32 458	22 766
Autres actifs financiers non courants	3.5	293	632
Impôts différés actifs	3.23	6 568	5 911
Total actifs non courants		**178 303**	**177 302**
Stocks	3.6	9 087	6 584
Créances clients et autres actifs liés aux contrats clients	3.7	101 900	95 660
Créances d'impôt sur les sociétés	3.8	2 504	2 547
Créances fiscales et sociales	3.9	7 604	3 646
Actifs financiers courants	3.11	3 117	1 961
Autres actifs courants	3.10	7 916	6 761
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.12	70 844	80 743
Total actifs courants		**202 973**	**197 903**
Actifs destinés à être cédés		**-**	**-**
TOTAL ACTIF		**381 276**	**375 205**

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

En milliers d'euros	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Capital social		777	777
Primes, réserves, report à nouveau et réserves de consolidation		82 331	80 277
Résultat part du groupe		17 937	7 694
Capitaux propres - part du groupe		**101 045**	**88 749**
Capitaux propres- part des intérêts ne donnant pas le contrôle		(6 186)	(11 901)
Capitaux propres consolidés	3.14	**94 858**	**76 847**
Provision pour risques et charges non courantes	3.15	1 497	1 929
Dettes financières (à plus d'un an)	3.16	124 292	28 465
Dettes financières non courantes liées aux obligations locatives	3.16	5 934	7 030
Impôts différés passifs	3.23	2 763	2 980
Dettes liées à l'acquisition de titres (à plus d'un an)	3.16		697
Autres dettes non courantes	3.18	261	265
Total passifs non courants		**134 748**	**41 366**
Provision pour risques et charges courantes	3.15	178	84
Dettes liées à l'acquisition de titres (à moins d'un an)	3.17	697	1 250
Dettes financières (à moins d'un un an)	3.16	39 117	160 985
Dettes financières courantes liées aux obligations locatives	3.16	1 632	1 735
Comptes bancaires créditeurs	3.12	1 449	38
Fournisseurs et comptes rattachés	3.19	82 296	71 374
Dettes d'impôts sur les sociétés	3.8	4 669	2 282
Autres dettes fiscales et sociales	3.20	18 601	15 314
Comptes courants passifs courant	3.16	1 961	1 518
Autres dettes courantes	3.21	3 032	3 930
Total passifs courants		**151 670**	**256 992**
TOTAL PASSIF		**381 276**	**375 205**

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en milliers d'euros, sauf indication contraire.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés annuels au 31 décembre 2025 qui ont été arrêtés par le président le 11 juin 2026.

Notes préliminaires :

La SAS IODA établit des comptes consolidés depuis le 31 décembre 2013, suite à la prise de contrôle de Digital Virgo en septembre 2013, suite à l'émission d'actions de préférence souscrites par SAS IODA décidée par l'Assemblée Générale Mixte de Digital Virgo du 18 septembre 2013, conférant à SAS IODA 51,42% des droits de vote via des droits de vote double.

La première consolidation de Digital Virgo avait généré un goodwill de 5 615 milliers d'euros, calculé par différence entre le pourcentage des titres détenus et la valeur des titres Digital Virgo réévaluée suite à l'apport par SAS IODA des titres Digital Virgo à la société IODA SA. La prise de contrôle étant la conséquence de l'émission de droits de vote doubles et non de rachats d'actions, l'écart de première consolidation lié à l'intégration globale de Digital Virgo a été constaté en totalité en goodwill.

Au cours de l'exercice 2022, l'intégralité des actions de la société Digital Virgo a été acquise par la société Digital Virgo Group (DVG), société par actions simplifiée immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 914 138 615, dont le siège social est situé au 88 rue Paul Bert - 69003 Lyon (ci-après « Digital Virgo Group »).

Cette opération s'est accompagnée d'une restructuration de la dette de Digital Virgo qui s'est traduite par le remboursement du solde de la dette bancaire souscrite par Digital Virgo dans le cadre de la convention de crédits de juillet 2016, qui s'élevait au 15 juin 2022 à 50 556 milliers d'euros, et par la conclusion d'une convention d'avance en compte-courant avec la société Digital Virgo Group d'un montant initial de 29 600 milliers d'euros.

Par ailleurs, Digital Virgo a souscrit au mois de juin 2022 un nouveau prêt de 5 millions d'euros auprès de BPI France. Les autres prêts souscrits préalablement par Digital Virgo auprès de BPI France en 2019 ont été maintenus.

A la suite de cette opération le % détenu par le groupe dans la société Digital Virgo est passé de 52,02% à 50,51%.

La plus-value de cession des titres Digital Virgo à la société Digital Virgo Group constatée pour 39 989 milliers d'euros dans les comptes sociaux de IODA SA a été éliminée dans les comptes consolidés. La société IODA SA n'a pas constaté de plus-value d'apports sur les titres apportés. L'écart entre la valeur des titres maintenue à la valeur historique dans les comptes sociaux, et la valeur réelle retenue pour base de l'augmentation de capital réalisée chez Digital Virgo Group, soit 38 728 milliers d'euros a été retraité dans les réserves consolidées. L'impact net de la restructuration juridique du capital de Digital Virgo constatée dans les réserves consolidées s'élève à - 3 099 milliers d'euros (part du groupe).

1. FAITS MARQUANTS

1.1. Faits marquants de l'exercice 2025

PALIER – DIGITAL VIRGO :

Evolution du périmètre de consolidation du palier DIGITAL VIRGO

Acquisitions / prises de contrôle :

Acquisition des sociétés Alchimie GmbH et Cellfish SAS, et de trois contrats commerciaux

En janvier 2025, le Groupe DIGITAL VIRGO a procédé à l'acquisition de l'intégralité du capital et des droits de vote de la société allemande Alchimie GmbH et de la société française Cellfish ainsi que de trois contrats commerciaux en France incluant la clientèle et les marques associées.

Les deux sociétés acquises ont été consolidées selon la méthode de l'intégration globale à compter du 1er janvier 2025. L'opération a été traitée comme un regroupement d'entreprises.

Les titres de la société Alchimie GmbH ont été acquis pour un montant de 2 238 milliers d'euros, payés en janvier 2025. Le prix d'acquisition est fixe et aucun complément de prix n'est prévu. L'analyse de la contrepartie transférée et du solde des actifs identifiables acquis et des passifs repris à date d'acquisition a conduit à constater un goodwill de 1 098 milliers d'euros (voir note 3.2). La contribution d'Alchimie GmbH s'élève à 3,1 millions d'euros pour le chiffre d'affaires, 0,6 million d'euros pour le résultat opérationnel et 0,4 million d'euros pour le résultat net.

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

Les titres de la société Cellfish ont été acquis pour un montant de 921 milliers d'euros, payés en janvier 2025. Le prix d'acquisition est fixe et aucun complément de prix n'est prévu. L'analyse de la contrepartie transférée et du solde des actifs identifiables acquis et des passifs repris à date d'acquisition a conduit à constater un goodwill de 201 milliers d'euros (voir note 3.2). En mai 2025, la société Cellfish a été absorbée par la société PS Mobile Access.

Les trois contrats commerciaux ont été acquis pour un montant total de 360 milliers d'euros.

Acquisition de la société MVP Innovations & Technologies Limited

En juin 2025, le Groupe DIGITAL VIRGO a procédé à l'acquisition de l'intégralité du capital et des droits de vote de la société nigériane MVP Innovations & Technologies Limited, pour un montant de 34 milliers d'euros. L'opération qui a été traitée comme un regroupement d'entreprises, a donné lieu à la constatation d'un goodwill de 42 milliers d'euros. La contribution de la filiale à l'activité du Groupe au cours de l'exercice 2025 est non significative.

Créations, fusions, liquidations, changement de dénomination :

Le Groupe a procédé à plusieurs opérations internes n'ayant pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés :

- La société Digital Virgo UK Ltd qui n'avait plus d'activité opérationnelle a été liquidée au mois de janvier 2025.
- La société Digital Virgo France a absorbé la société Addict Mobile Technology au cours de l'exercice 2025, avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1er janvier 2025.
- La société PS Mobile Access a absorbé la société Cellfish au cours du mois de mai 2025 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1er janvier 2025.
- La société Euromag Sarl a été absorbée par sa société mère, Digital Virgo Maroc Sarl au mois de juin 2025.
- La société Digital Virgo Hellas Mobile Ltd (Grèce) a été liquidée au mois de juin 2025.
- La société Buongiorno Mobile Rus a été radiée du registre du commerce de Russie au mois de décembre 2025. Les actifs de cette filiale étaient totalement dépréciés au 31 décembre 2024.
- La société Contento Inc. a été dissoute au mois de décembre 2025.

IODA SAS

IODA SAS a réalisé une distribution de dividendes pour 6 000 milliers d'euros en 2025, contre 4 000 milliers d'euros en 2024.

IODA SA

La société IODA SA a cédé au 30 septembre 2025 la participation qu'elle détenait dans la société PARUVENDU.fr., pour un prix de cession de 13 091 milliers d'euros (prix fixe, pas de compléments de prix, paiement comptant). La plus-value consolidée avant impôts s'élève à 8 027 milliers d'euros. Cf note 3.22. Le compte de résultat de la société a été consolidé jusqu'à la date de cession. Le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel courant et la quote-part de résultat net part de groupe sur 9 mois s'élèvent respectivement à 7 379 milliers d'euros, 1 443 milliers d'euros, et 502 milliers d'euros.

La société IODA SA a acquis 10,21% des titres de la société CIME Hôtel pour un prix de 5 500 milliers d'euros en décembre 2025.

IODA SAS

La société a eu un contrôle fiscal qui a porté sur les années 2022, 2023, 2024. La notification constatée dans les comptes s'élève à 51 milliers d'euros.

IODA RE :

Acquisition d'un terrain à Lyon

La société IODA RE a acquis en octobre 2025 un ensemble immobilier de 2 080 m2 à Lyon 8ème (69) pour un montant de 1 970 milliers d'euros (2 483 milliers d'euros, frais et travaux inclus), constaté en stocks. Cf note 3.22.

Cession d'un terrain à Chassieu

La société IODA RE a cédé en novembre 2025 un immeuble situé à Chassieu dans le Rhône, pour un montant de 1 450 milliers d'euros. La plus-value consolidée (avant impôt) s'élève à 142 milliers d'euros.
Le montant des emprunts remboursés par anticipation du fait de la cession s'élève à 471 milliers d'euros.

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

1.2. Autres informations liées à l'exercice 2025

Renonciation des prêteurs à l'exigibilité anticipée des engagements liée à l'absence de respect d'un ratio de covenant bancaire au 31 décembre 2024

La Société a reçu le 16 avril 2025 l'accord de renonciation des prêteurs à l'exigibilité anticipée des engagements liés à l'absence de respect du ratio des covenants bancaires « Cash-flow libres / Service de la dette » à la clôture au 31 décembre 2024 (voir notes 1.2 et 3.14). L'absence de respect du ratio bancaire avait conduit à présenter la totalité de la dette correspondante en dette financière à moins d'un an dans les comptes du 31 décembre 2024.

Les ratios bancaires sont respectés au 31 décembre 2025.

Litiges avec Goal Acquisitions Corp.

La Société a mis un terme le 5 juillet 2023 à son projet de rapprochement avec Goal Acquisitions Corp., un SPAC (Special Purpose Acquisition Company) en résiliant le contrat intitulé « business combination agreement » conclu, entre autres, avec Goal Acquisitions Corp. et Goal Acquisitions Nevada Corp., conformément aux stipulations dudit contrat. Le projet de rapprochement devait donner lieu à la cotation du nouvel ensemble sur le marché du Nasdaq aux Etats-Unis.

En 2023, Goal Acquisitions Corp. et Goal Acquisitions Nevada Corp. ont intenté une action à l'encontre de la Société devant la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCI). Le tribunal arbitral a rendu sa sentence au mois de novembre 2025 en confirmant le droit de résiliation par la Société et en mettant ainsi fin à la procédure.

Au mois de février 2026, Goal Acquisitions Corp. et Goal Acquisitions Nevada Corp. ont formé un recours devant la Cour d'Appel de Paris tendant à obtenir l'annulation de la sentence rendue par le tribunal arbitral.

Incertitudes géopolitiques

Le Groupe n'est pas impacté directement par la guerre en Ukraine, compte tenu du caractère non significatif des activités et des actifs du Groupe en Russie. La filiale Buongiorno Mobile Rus a été radiée du registre du commerce de Russie en décembre 2025. Le Groupe demeure attentif aux évolutions des incertitudes économiques (inflation, taux de conversion des devises étrangères, pouvoir d'achat des consommateurs, taux d'intérêt...) qui pourraient avoir un effet sur ses activités futures.

1.3. Rappel des faits marquants de l'exercice 2024

PALIER – DIGITAL VIRGO :

⇨ **Evolution du périmètre de consolidation du palier DIGITAL VIRGO**

Acquisitions / prises de contrôle :

Au mois de juillet 2024, la Société a acquis 49% des actions et des droits de vote de la société de Digital Virgo Africa, filiale ivoirienne du Groupe, moyennant un prix de 3 750 milliers d'euros payable en trois échéances de 1 250 milliers d'euros (juillet 2024, juillet 2025 et juillet 2026). Suite à cette acquisition, qui a donné lieu à la mise en œuvre de la garantie accordée par le cédant (voir note 3.27) la Société détient l'intégralité du capital et des droits de vote de Digital Virgo Africa et de ses six filiales.

Créations :

Au mois de mai 2024, la Société a créé D-Mobilelab USA Inc, une société de droit américain (Floride) détenue à 100% par le Groupe.

Au mois de juillet 2024, la Société a créé Digital Virgo Arabia Limited, afin de développer les activités du Groupe en Arabie Saoudite. Le capital social de Digital Virgo Arabia Limited a été versé au début de l'exercice 2025.

Au mois de septembre 2024, la Société a créé Digital Virgo Technology Solutions Plc, société de droit éthiopien, dont le Groupe détient 70% des actions et des droits de vote à la fin de l'exercice 2024.

IODA SAS

Les principales opérations réalisées en 2024 par IODA SAS sont présentées ci-après :

Distribution de dividendes pour 4000 milliers d'euros en 2024

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

IODA RE :

Réception finale de la construction du siège social de la société FAAC

La construction du siège social de la Société FAAC, ensemble immobilier regroupant une surface de bureaux d'environ 1 000 m² et une surface d'atelier industriel d'environ 5 000 m², débutée en 2023, s'est achevée en 2024.

Les travaux de cette construction ont été réceptionné en 2024.
Cette construction est inscrite au bilan de IODA RE pour un montant total de 5 492 milliers.
Le bail commercial de locaux en état de futur achèvement conclut entre IODA RE et FAAC en avril 2023 a été facturé par IODA RE sur toute l'année 2024.

Acquisition de 90% des titres de participation de la société Symalex

En février 2024, IODA RE a acquis 90% des parts de la SCI Symalex, pour un montant total de 900€. Suite à cette acquisition, IODA RE détenait 100% des titres de participations de la société Symalex.

Fusion Absorption de la SCI Symalex par IODA RE, après acquisition de 100% des parts

En novembre 2024, IODA RE, a absorbé la société Symalex par voie de fusion simplifiée, avec un effet rétroactif comptable et fiscal au 1er janvier 2024.
Les éléments d'actifs apportés ont été évaluées à leur valeur comptable au 31/12/2023.
La fusion a conduit à constater dans les comptes de IODA RE un mali de fusion d'un montant de 28 milliers d'euros. Ce mali a été constaté en charges financier dans les comptes sociaux, par cohérence avec le goodwill, le mali a été constaté en charges non courantes dans les comptes consolidés.

Acquisition de 10% des titres de participation de la société Too Fun Parc

En juillet 2024, IODA RE a acquis 10% des titres de participation de la SCI Too Fun Parc, pour un montant de 440 milliers d'euros. Après cette acquisition, IODA RE détient 30% des titres de participation de la SCI Too Fun Parc.
La société IODA RE a également racheté la créance rattachée à ces 10% de participation, inscrite en compte courant pour un montant total de 495 milliers d'euros. SCI Too Fun parc n'a pas été consolidé car IODA RE n'a pas d'influence notable.

Acquisition d'un terrain à Gerland

La société IODA RE a acquis en juillet 2024 un terrain de 825 m² à Lyon 7ème (69) pour un montant de 950 milliers d'euros, destiné à la construction d'un immeuble de colocation.

Autres informations liées à l'exercice 2024

Litiges avec Goal Acquisitions Corp.

L'évolution des actions intentées en 2023 par Goal Acquisitions Corp. à l'encontre de la Société est décrite en note 3.27.

Non-respect d'un ratio de convenants bancaires :

Le ratio des covenants bancaires « Cash-flow libre / Service de la dette » n'est pas respecté au 31 décembre 2024 (voir note 3.16). La Société a adressé aux prêteurs, postérieurement à la clôture, une demande de renonciation à l'exigibilité anticipée des engagements liés (waiver) qui a été acceptée par les prêteurs le 16 avril 2025 (voir note 3.31) Conformément aux normes IFRS et à la recommandation de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, et en l'absence de waiver signé à la date de clôture, la totalité de la dette correspondante a été présentée en dettes financières à moins d'un an. La partie reclassée en dettes financières à moins d'un an s'élève à 99,2 millions d'euros. Les prêts souscrits auprès de BPI France ne sont pas soumis au respect de covenants bancaires.

Conflits géopolitiques

Le Groupe n'est pas impacté directement par la guerre en Ukraine, compte tenu du caractère non significatif des activités et des actifs du Groupe en Russie. Le processus de cession de la filiale Buongiorno Mobile Rus est toujours en cours (voir note 1.6).

Dans ce contexte plus général de tensions sur le plan géopolitiques, le Groupe demeure attentif aux évolutions des incertitudes économiques (inflation, taux de conversion des devises étrangères, pouvoir d'achat des consommateurs, taux d'intérêt...) qui pourraient avoir un effet sur ses activités futures.

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

2. METHODES D'EVALUATION ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION

2.1. Principes et méthodes comptables

Référentiel comptable

Les comptes consolidés annuels ont été établis en conformité avec les règles de comptabilisation, d'évaluation et de présentation définies par le référentiel IFRS (normes, amendements et interprétations) et adoptées par la Commission Européenne au 31 décembre 2025. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne

Le terme « IFRS » désigne conjointement les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards « IFRS » et International Accounting Standards « IAS ») et les interprétations des comités d'interprétation (Standing Interpretations Committee « SIC » et IFRS Interpretations Committee « IFRS IC »). Les principales méthodes comptables utilisées pour préparer les états financiers sont présentées ci-après.

Le Groupe a appliqué les normes, amendements et interprétations d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, à savoir :

- **Amendements à IAS 21 – Absence de convertibilité des devises** (publiés par l'IASB en août 2023 et adoptés par l'Union Européenne en novembre 2024).

L'application de ces amendements n'a pas eu d'impact sur les comptes consolidés du Groupe.
Le Groupe ne rentre pas dans le champ des dispositions fiscales liées à la transposition en France de la Directive Européenne Pilier 2.

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, amendements et interprétations adoptés ou en cours d'adoption par l'Union Européenne, mais dont l'application anticipée aurait été possible pour certains en tant qu'interprétation de textes existants, et qui entreront en vigueur après le 31 décembre 2025.

Les principaux textes concernés sont :

- IFRS 18 – Présentation et informations à fournir dans les états financiers (adopté par l'IASB en avril 2024, application obligatoire à compter du 1er janvier 2027 avec retraitement des données comparatives 2026),
- Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 – Contrats d'électricité provenant de sources naturelles (adopté par l'IASB en décembre 2024, application obligatoire à compter du 1er janvier 2026),
- Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 – Classement et évaluation des instruments financiers (adopté par l'IASB en mai 2024, application obligatoire à compter du 1er janvier 2026),
- Améliorations annuelles des normes IFRS – Volume 11, amendements à IFRS 1,7,9,10 et IAS 7, adopté par l'IASB en juillet 2024,

Le Groupe ne s'attend pas à ce que les amendements et les améliorations annuelles applicables en 2026 aient un impact significatif sur ses comptes consolidés.

Le Groupe a initié une analyse des impacts de l'application de la norme IFRS 18, qui introduira notamment une nouvelle structure du compte de résultat, des modifications dans la présentation de l'état de la situation financière et du tableau des flux de trésorerie, des principes renforcés d'agrégation et de désagrégation, ainsi qu'un encadrement des indicateurs alternatifs de performance, dont les « Management Performance Measures ».

Il n'existe pas de normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, et d'application obligatoire pour les exercices ouverts au 1er janvier 2025, mais non encore approuvés au niveau européen (et dont l'application anticipée n'est pas possible au niveau européen), qui auraient un impact significatif sur les comptes consolidés.

Les comptes des sociétés du Groupe, établis selon les règles comptables en vigueur dans leur pays respectif, sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour les comptes consolidés.

Au 31 décembre 2025, le Groupe n'est pas soumis à la directive Européenne CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive).

Format du compte de résultat

IODA SAS présente son compte de résultat consolidé par fonction. En l'absence de proposition de modèle détaillé dans la norme IAS 1, IODA SAS a retenu le modèle proposé par la recommandation 2013-R-03 de l'ANC qui distingue notamment un résultat opérationnel courant.

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

Utilisation d'estimations et d'hypothèses

Le groupe procède régulièrement à des estimations et établit des hypothèses qui ont un impact sur la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, sur des éléments de produits et de charges ainsi que sur les informations données dans les notes en annexe. Les principaux éléments concernés par l'utilisation d'estimations et d'hypothèses sont :

- les tests de dépréciation sur les goodwill et les actifs incorporels (voir note 2.10),
- la comptabilisation des regroupements d'entreprises et des compléments de prix conditionnels correspondants,
- la distinction entre agent et principal (voir note 2.20),
- les impôts différés actifs (voir note 2.19),
- les provisions pour risques et charges, dont notamment les passifs sociaux (voir note 2.17),
- la durée des contrats de location et le taux d'actualisation utilisés pour leur retraitement (voir note 2.8)

Ces estimations et hypothèses font l'objet de révisions et d'analyses régulières qui intègrent les données historiques ainsi que les données prévisionnelles considérées comme les plus probables. Une évolution divergente des estimations et des hypothèses retenues pourrait avoir un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Conformément à la norme IAS 10, les estimations faites par la direction de Digital Virgo ont été effectuées en fonction des derniers éléments dont elle disposait au 31 décembre 2025, après prise en compte des évènements postérieurs à la clôture.

Les tensions au niveau international sur le plan géopolitique et les risques macroéconomiques n'ont pas eu à ce jour d'impact significatif sur les comptes du Groupe et ne sont pas traduites par des changements d'estimation significatifs, ni par une augmentation des incertitudes liées à certains éléments affectant les comptes. Le Groupe reste cependant attentif aux évolutions des incertitudes économiques.

A ce jour, le Groupe n'a pas identifié d'impacts significatifs à court et moyen terme liés aux risques climatiques sur les comptes, au regard de la règlementation actuelle et des engagements pris par le Groupe, tels que la modification des durées d'utilité des actifs, les tests de dépréciation, la constatation de provisions pour risques, ou encore des dépenses d'investissements significatives.

2.2. Méthodes de consolidation

Les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. L'analyse du contrôle exclusif est effectuée selon les critères définis par la norme IFRS 10 (pouvoir direct ou indirect de diriger les politiques financières et opérationnelles des activités pertinentes, exposition à des rendements variables et capacité d'utiliser son pouvoir pour influer sur les rendements).

Ce contrôle est généralement présumé exister dans les sociétés dans lesquelles le groupe détient directement ou indirectement plus de 50% des droits de vote de l'entreprise contrôlée. Pour apprécier ce contrôle, le groupe prend en compte les droits de vote potentiels immédiatement exerçables, ainsi que ceux exerçables lorsque les décisions portant sur les activités clés devront être prises.

Les états financiers des entités contrôlées sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle est perdu.

Les entreprises dans lesquelles le groupe détient une influence notable, sans exercer de contrôle, sont consolidées par mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le groupe détient plus de 20% des droits de vote.

Les entreprises dans lesquelles le groupe ne détient pas d'influence notable et n'exerce pas de contrôle, ou dont l'impact est non significatif, ne sont pas consolidées.

L'analyse des partenariats effectuée selon les critères définis par la norme IFRS 11 n'a pas conduit à identifier de coentreprises ou d'activités conjointes.

En cas de prise de contrôle répondant à une logique de réorganisation interne et ne répondant pas à la définition d'un regroupement d'entreprise (sans changement de contrôle), l'opération est traitée selon le principe de « continuité du business » en retenant les valeurs comptables historiques à la date de prise de contrôle.

La liste des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation est mentionnée en note 3.1.

Les entreprises consolidées clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Les transactions entre les sociétés du Groupe (achats, ventes, dividendes, créances, dettes, provisions, résultats de cession interne) sont éliminées globalement dans le cadre des sociétés faisant l'objet d'une intégration globale. Dans le cas des sociétés mises en équivalence, seuls les dividendes et les plus ou moins-values de cession sont éliminés.

Les résultats de cession interne sont éliminés.

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

La prise de contrôle d'une société précédemment mise en équivalence se traduit par la cession des titres précédemment mis en équivalence suivie de l'acquisition de la totalité des titres détenus après la prise de contrôle.

Les sociétés sont déconsolidées à compter de la date de perte de contrôle.

2.3. Méthodes de conversion des devises

La monnaie fonctionnelle et de présentation du groupe IODA SAS est l'euro.

Conversion des transactions en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au cours du jour de la date d'opération.

Dans le cas des actifs et passifs monétaires, les écarts entre d'une part, le cours du jour retenu et le cours de paiement, et d'autre part, entre le cours du jour de l'opération et le cours de clôture, sont constatés en résultat opérationnel ou dans les composants du résultat financier selon la nature de l'opération.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les éléments exprimés en devises concernant les sociétés étrangères sont convertis comme suit :

- Le compte de résultat est converti au taux de change moyen annuel,
- Les actifs et passifs, y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition, sont convertis au cours de change à la date de clôture, à l'exception du capital et des réserves qui sont maintenus au cours historique,
- Les différences de change résultant de la conversion des états financiers des filiales sont constatées en autres éléments du résultat global et présentés distinctement en écarts de conversion dans le tableau de variation des capitaux propres, en distinguant la part qui revient au groupe et celle affectée aux participations ne donnant pas le contrôle,
- Les écarts de conversion sont constatés en résultat net consolidé lors de la perte de contrôle.

Les goodwill liés à l'acquisition de filiales étrangères sont comptabilisés dans la devise de la filiale.

Hyperinflation

Dans une situation d'hyperinflation conduisant à l'application de la norme IAS 29 « Information financière dans les économies hyper-inflationnistes », les éléments d'actifs et de passifs non monétaires sont retraités à l'aide d'un indice général des prix depuis l'acquisition, et font l'objet d'un calcul d'impôt différé, lorsque les impacts sont significatifs. Les éléments du compte de résultat et de l'état du résultat global sont retraités en appliquant la variation de l'indice général des prix à compter de l'enregistrement initial des éléments de produits et de charges dans les états financiers. Les états financiers ainsi ajustés (état de la situation financière et compte de résultat) sont convertis au cours de clôture.

Pour l'exercice 2025, l'Argentine et la Turquie sont considérées comme des économies hyperinflationnistes au sens d'IAS 29, ces deux pays établissant leurs comptes annuels selon la convention du coût historique.
Les indices généraux des prix retenus sont les suivants :

- pour l'Argentine : « IPC nacional », publié par l'organisme FACPCE. Niveaux : 10 121,37 au 31 décembre 2025, contre 7 694,01 au 31 décembre 2024.
- pour la Turquie : « consumer price index », publié par l'organisme Turkstat. Niveaux : 3 513,87 au 31 décembre 2025 contre 2 684,55 au 31 décembre 2024.

L'Éthiopie ne répond plus aux critères d'une économie hyperinflationniste au 31 décembre 2025. En conséquence, les dispositions d'IAS 29 ne lui sont plus applicables pour l'exercice 2025 (l'impact sur les comptes du Groupe est non significatif).

Les impacts liés à la réévaluation des capitaux propres sont présentés en écarts de conversion pour un montant de 569 milliers d'euros, contre 1 026 milliers d'euros en 2024. La perte sur la situation monétaire nette constatée au compte de résultat dans la rubrique « Perte sur situation monétaire nette (hyperinflation) » s'élève à 793 milliers d'euros en 2025, contre 1 349 milliers d'euros en 2024.

2.4. Secteurs opérationnels

La Société qui n'est pas cotée sur un marché réglementé, ni en cours de l'être, n'est pas soumise à l'obligation de fournir une information sur les secteurs opérationnels, conformément au paragraphe 2 de la norme IFRS 8.

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

2.5. Goodwill

A titre de rappel, la prise de contrôle de Digital Virgo par Digital Virgo Group en juillet 2016 a été constatée aux valeurs historiques. Ainsi, les goodwill existants dans les comptes consolidés de Digital Virgo à la date de prise de contrôle ont été repris pour leur valeur nette comptable à cette date.

Les principes présentés ci-dessous sont ceux définis par la norme IFRS 3.

Les goodwill représentent la différence entre la contrepartie transférée et la juste valeur des actifs et passifs identifiables déterminée à la date d'acquisition. Ils sont enregistrés dans la devise fonctionnelle des sociétés acquises. Le goodwill est présenté en "Goodwill provisoire" lorsque l'analyse de la comptabilisation du regroupement d'entreprises n'est pas finalisée à la date de clôture. La détermination des justes valeurs et des goodwill est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Les modifications intervenues après cette période sont constatées en résultat, y compris celles concernant les impôts différés actifs. Lorsque la différence entre la contrepartie transférée et la juste valeur des actifs et passifs identifiables est négative, l'écart est directement comptabilisé en résultat l'année de la prise de contrôle.

La contrepartie transférée intègre l'impact estimé des ajustements éventuels du prix d'acquisition, tels que les compléments de prix. Les compléments de prix sont déterminés en appliquant les critères mentionnés au contrat d'acquisition (chiffre d'affaires, résultat, …) et en fonction des hypothèses considérées comme les plus probables. Ils sont réestimés à chaque clôture et les variations éventuelles sont imputées en résultat après la date d'acquisition (y compris dans le délai d'un an suivant la date d'acquisition). Ils sont actualisés, lorsque l'impact est significatif. L'effet de la « désactualisation » de la dette inscrite au passif est comptabilisé dans la rubrique "Autres produits et charges financiers". Conformément à la norme IFRS 3, les compléments de prix assortis d'une clause de présence sont considérés comme des compléments de rémunération postérieurs à l'acquisition et étalés sur la période de présence. La charge correspondante est constatée en compte de résultat dans la rubrique « Autres produits et charges opérationnels non courants » si l'impact est considéré comme inhabituel et significatif.

Lors d'une prise de contrôle, le Groupe évalue les participations ne donnant pas le contrôle soit à leur juste valeur (méthode du goodwill complet), soit sur la base de leur quote-part dans l'actif net de la société acquise (méthode du goodwill partiel). L'option est prise pour chaque acquisition.

Les modifications du pourcentage de détention du Groupe dans une filiale n'entraînant pas de perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres. L'impact est constaté en réserves consolidées.

Les goodwill liés aux sociétés mises en équivalence sont comptabilisés au bilan dans la rubrique "Titres mis en équivalence".

Les goodwill sont rattachés à la date d'acquisition à une unité ou groupe d'unités génératrices de trésorerie en fonction des synergies attendues par le Groupe. En pratique, les unités génératrices de trésorerie correspondent aux zones géographiques. Les modifications intervenues en 2025 sont présentées en note 2.10.

Les goodwill ne sont pas amortis. Ils font l'objet de tests de dépréciation selon les modalités définies en note 2.10 dès qu'il existe un indice de perte de valeur, et au minimum une fois par an.

Les pertes de valeur éventuelles sont enregistrées dans la rubrique "Autres produits et charges opérationnels non courants" si elles correspondent à leur définition. Elles ne sont pas réversibles dans le cas des sociétés intégrées globalement. Les dépréciations constatées sur les titres mis en équivalence peuvent être reprises, si les évènements à l'origine de la perte de valeur ont disparu.

2.6. Immobilisations incorporelles

Marques

Les marques sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition lorsqu'elles sont acquises séparément ou à leur juste valeur dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

Les marques ne sont pas amorties, dès lors que leur durée d'utilisation n'est pas définie. Des tests de dépréciation sont réalisés selon les dispositions décrites en note 2.10.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de logiciels informatiques acquis ou de coûts de développement informatiques liés aux logiciels et aux plateformes techniques produits en interne et de contrats acquis.

Les coûts de développement internes de logiciels et de plateformes techniques sont comptabilisés en actifs incorporels s'ils répondent aux critères suivants :

- faisabilité technique,
- intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou de la vendre,
- capacité de l'utiliser ou de la vendre,
- avantages économiques futurs probables,

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

- disponibilité des ressources et capacité à évaluer de manière fiable les dépenses liées aux actifs.

Les coûts internes de production répondant aux critères ci-dessus sont inscrits à l'actif à hauteur des coûts directs affectés à chaque actif et sont amortis linéairement à compter de leur mise en service sur la durée attendue d'utilité des actifs concernés, comprise généralement entre 3 et 5 ans.

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges opérationnelles lorsqu'ils sont encourus.

Les licences, les logiciels et les plateformes techniques sont amortis linéairement sur leur durée d'utilisation attendue par le groupe, soit sur une durée de 3 à 5 ans. Les contrats acquis en 2017 auprès du groupe Netsize (voir note 3.3) sont amortis linéairement sur une durée de 7 ans. Les contrats acquis en 2025 auprès du groupe Alchimie sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

En application de la décision de l'IFRIC publiée en avril 2021, les projets de renouvellement des outils de gestion du Groupe développés en mode SaaS sont présentés en rubrique « Charges constatées d'avance », et repris en résultat linéairement à compter de leur mise en service sur la durée d'utilisation attendue par le Groupe.

2.7. Immobilisations corporelles (hors actifs liés aux droits d'utilisation)

Les immobilisations corporelles sont constatées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires et autres coûts directement attribuables à l'actif).

Le groupe n'a pas opté pour la réévaluation des actifs.

La mise en œuvre de l'approche par les composants n'a pas d'impact dans le groupe, compte tenu de la nature des actifs concernés.

De même, la mise en œuvre de la norme IAS 23 "Intérêts d'emprunts" n'a pas conduit à intégrer de coût d'emprunt dans la valeur des immobilisations corporelles, en l'absence d'actifs éligibles significatifs.

La valeur nette inscrite au bilan correspond au coût d'entrée initial diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur constatées selon des dispositions décrites en note 2.10.

La base amortissable des actifs corporels correspond au coût d'acquisition, aucune valeur résiduelle significative n'ayant été identifiée.

Les actifs corporels sont amortis linéairement en fonction de la durée d'utilisation attendue par le Groupe, soit :

- Matériel de production : 3 à 5 ans,
- Agencement des locaux : 5 à 10 ans,
- Mobilier et matériel de bureau : 5 à 10 ans,
- Matériel de transport : 5 ans.

2.8. Contrats de location

Les contrats de location (ou les contrats qui contiennent un contrat de location) sont définis par la norme IFRS 16 comme des contrats qui confèrent le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un temps donné, moyennant une contrepartie. Les contrats de location qui répondent à cette définition sont comptabilisés selon les modalités définies ci-dessous, sauf dans les cas d'exemptions prévus par la norme (durée des contrats inférieure à douze mois, ou biens sous-jacents de faible valeur) :

- à la date de début du contrat, le Groupe comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et un passif financier au titre de l'obligation locative ;
- l'obligation locative est évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers non encore versés, sur la durée du contrat. La valeur actualisée est déterminée en utilisant le taux d'emprunt marginal calculé pour chaque pays, en fonction de la durée du contrat. Le taux d'emprunt marginal correspond à un taux « duration » (tenant compte du profil de versement des loyers), et non à un taux à maturité ;
- la durée d'un contrat de location est la période exécutoire, qui correspond à la période non résiliable, augmentée de toute option de prolongation du contrat que le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer, et de toute option de résiliation du contrat que le Groupe a la certitude raisonnable de ne pas exercer.

L'analyse a conduit à ne retraiter que les contrats de location immobilière. Pour les contrats non retraités en tant que contrats de location, les loyers sont constatés en charges de manière linéaire sur la durée du contrat.

Les durées retenues pour les contrats de location en France correspondent en pratique à la période exécutoire de 9 ans (baux commerciaux « 3/6/9 ») : période non résiliable de trois ans et certitude d'exercer les options de prolongation après trois et six ans.

Il n'existe pas de clause de résiliation anticipée dans les différents baux, et il n'existe pas de clause susceptible d'amener les bailleurs à verser au Groupe une indemnité plus que non significative, en cas de non-renouvellement du bail à la fin de la période

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

non résiliable. De même, il n'existe pas d'incitations économiques susceptibles de conduire l'une des parties à ne pas résilier le bail.

Les paiements de loyers correspondent aux paiements fixes, aux paiements variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, et aux prix d'exercice des options d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer. En pratique, l'essentiel des loyers est fixe. Il n'y a pas d'option d'achat et il n'y a pas de pénalité plus que significative en cas de résiliation du bail à l'initiative du bailleur.

L'actif lié au droit d'utilisation est évalué selon le modèle du coût. Le coût est diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, et ajusté pour tenir compte, le cas échéant, des réévaluations de l'obligation locative. En l'absence d'option d'achat, les actifs liés au droit d'utilisation sont amortis sur la durée du contrat telle que définie ci-dessus.

Les agencements liés aux contrats de location sont amortis sur des durées qui sont en pratique proches de la période exécutoire retenue.

2.9. Immeubles de placement

Les immeubles de placement (immeubles non utilisés pour l'exploitation du groupe, mais loués à des tiers) sont présentés dans une rubrique distincte de l'actif non courant, qu'il s'agisse de titres d'une société immobilière, ou de constructions. IODA SAS n'a pas opté pour la réévaluation à la juste valeur des immeubles de placement, qui sont amortis selon les règles définies en note 2.7.

2.10. Tests de dépréciation

Des tests de dépréciation sont réalisés au minimum une fois par an pour tous les actifs incorporels non amortis (essentiellement le goodwill et les marques), et pour les autres actifs immobilisés pour lesquels il existe un indice de perte de valeur. Les tests sont réalisés, soit au niveau des actifs individuels, soit au niveau des unités génératrices de trésorerie qui correspondent au plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de flux de trésorerie largement indépendantes.

Au 31 décembre 2024, le Groupe identifiait six unités génératrices de trésorerie (UGT), selon la zone géographique et, pour la France, selon la nature des plateformes d'activités : la plateforme Télécom délivrant les services de Monétisation et de Paiement et la plateforme Marketing délivrant les services de Marketing. Au cours de l'exercice 2025, le Groupe a procédé à une réorganisation interne de ses activités en France, matérialisée par l'absorption de la société Addict Mobile Technology par la société Digital Virgo France. Cette réorganisation a entraîné depuis 2025 des changements opérationnels importants (plus d'indépendance des flux de trésorerie propres à l'activité Marketing, pilotage commun des activités Télécom et Marketing, plus d'actifs identifiables pouvant être affectés à la seule activité Marketing). En conséquence, l'UGT Marketing France a été regroupée dans l'UGT Télécom. De plus, toutes les UGT étant dès lors liées à la plateforme Télécom, le Groupe a choisi d'identifier ses UGT uniquement selon la zone géographique. Les tests de dépréciation de l'exercice 2025 ont été réalisés sur la base de la nouvelle structure des UGT.

Au 31 décembre 2025, le groupe identifie six unités génératrices de trésorerie (UGT) : France, Espagne et Portugal, Reste de l'Europe, Amérique du Sud, AMEA et Allemagne (nouvelle UGT identifiée par le Groupe suite à l'acquisition de la société Alchimie GmbH - voir note 1.1). Cf note 3.2.

Les goodwill sont testés au niveau des unités génératrices de trésorerie.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur nette comptable d'un actif ou d'un groupe d'actifs est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est égale à la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des frais de cession lorsqu'elle peut être mesurée de manière fiable, et la valeur d'utilité. En pratique, le Groupe retient la valeur d'utilité qui correspond aux cash-flows prévisionnels actualisés sur trois ans avec prise en compte d'une valeur terminale.

Le taux d'actualisation est déterminé après effet d'impôt, mais un calcul avant impôt conduirait à un résultat similaire. Le taux d'actualisation intègre les éléments suivants : taux sans risque, prime de risque marché actions, coefficient Béta permettant d'ajuster le risque lié au marché sur le risque lié au secteur, et le cas échéant, une prime de risque spécifique liée aux unités génératrices de trésorerie (principalement prime risque pays).

Les flux de trésorerie prévisionnels ne prennent pas en compte les flux liés aux investissements de croissance et les flux liés aux restructurations non engagées.

La valeur terminale est déterminée en actualisant à l'infini un flux de trésorerie normatif en tenant compte d'un taux de croissance à l'infini correspondant aux zones géographiques et aux plateformes d'activités.

Des tests de sensibilité sont effectués en faisant varier les hypothèses actuarielles et certains indicateurs opérationnels clés (résultat opérationnel majoré des dotations aux amortissements, investissements, besoin en fonds de roulement).

Les dépréciations constatées sur une unité génératrice de trésorerie sont imputées en priorité sur le goodwill, puis sur la valeur des autres actifs de l'unité génératrice de trésorerie dans la limite de leur valeur recouvrable.

Les dépréciations constatées sur les actifs amortissables viennent minorer la base amortissable.

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

Comme indiqué en notes 1.2 et 2.1, la crise géopolitique ainsi que les incertitudes économiques et les risques climatiques n'ont pas eu à ce jour d'impact significatif sur les modalités de réalisation des tests de dépréciation au 31 décembre 2025.

L'analyse effectuée n'a pas conduit à identifier d'actifs liés aux contrats de location qui seraient à tester indépendamment d'une unité génératrice de trésorerie.

2.11. Actifs financiers non courants

En application de la norme IFRS 9, les actifs financiers non courants sont ventilés en trois catégories, présentées ci-dessous :

- Actifs financiers évalués au coût amorti : il s'agit d'actifs financiers dont l'objectif du modèle économique est de percevoir des flux contractuels, et dont les conditions contractuelles prévoient à des dates spécifiées des flux correspondant uniquement à des remboursements en capital et en intérêts. Les actifs financiers non courants évalués au coût amorti correspondent principalement aux dépôts et cautionnements. Une provision pour dépréciation est constatée le cas échéant lorsque des pertes attendues sont identifiées. En pratique, l'analyse n'a pas conduit à constater de dépréciations.

- Actifs financiers évalués à la juste valeur, avec constatation des variations de justes valeurs en autres éléments du résultat global recyclables en résultat : il s'agit d'actifs financiers dont l'objectif du modèle économique est à la fois de percevoir des flux contractuels et la vente des actifs, et dont les conditions contractuelles prévoient à des dates spécifiées des flux correspondant uniquement à des remboursements en capital et en intérêts. Le Groupe détient des actifs financiers dérivés répondant à cette définition.

- Actifs financiers évalués à la juste valeur, avec constatation en résultat des variations de justes valeurs : il s'agit des actifs financiers n'entrant pas dans les deux premières catégories. Le Groupe détient essentiellement des titres non consolidés qui correspondent à cette catégorie (cf. note 3.5) .

Pour information, les trois niveaux de juste valeur définis par la norme IFRS 13 sont présentés en note 2.24.

2.12. Stocks

Stocks (hors activité de marchand de biens) :

Les stocks détenus par le groupe ne sont pas significatifs. Ils sont évalués au plus faible de leur coût (méthode Premier Entré - Premier Sorti / FIFO ou au dernier prix connu qui étant donné la durée de rotation des stocks conduit à une valorisation proche de la méthode FIFO) et de leur valeur nette de réalisation.

Stock lié à l'activité de marchand de biens :

Les stocks sont constatés à leur prix d'acquisition.

2.13. Créances clients -actifs et passifs liés aux contrats clients

Créances clients

Les créances clients sont valorisées à la juste valeur qui, dans le cas du Groupe, est proche de la valeur nominale.

Les créances clients concernent principalement les opérateurs et agrégateurs télécom dont les délais de paiement contractuels sont généralement compris entre 30 jours et 90 jours fin de mois.

Le cas échéant, les créances cédées dans le cadre d'opérations de financement (factoring, effets escomptés non échus, Dailly, …) sont maintenues en créances clients lorsque le Groupe conserve la majorité des risques et avantages. Il n'y a pas de créances cédées sur les exercices présentés.

Aucun contrat ne comporte de composante de financement significative.

Les dépréciations sont constatées pour tenir compte des pertes attendues, selon les modalités suivantes :

- Cas des clients douteux, pour lesquels il existe un risque élevé de défaillance : la provision pour dépréciation est constatée au cas par cas.
- Cas des clients pour lesquels des indices de perte de valeur ont été identifiés (retards de règlement, litiges, ...) : des provisions sont constatées au cas par cas, en tenant compte des informations disponibles de nature qualitative et quantitative ; en pratique, des provisions sont généralement constatées en cas de litige, les analyses ne mettant pas en évidence de risque significatif de défaut lié au seul critère de retard de règlement, indépendamment de la situation financière du client.

Dans ce contexte, le risque client est considéré comme globalement peu significatif, compte tenu de la nature de la clientèle. Il est apprécié à chaque clôture.

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

Dans le cadre des accords de compensation, le risque crédit porte sur un montant net.

Les modalités de constatation du chiffre d'affaires sont détaillées en note 2.20.

Accords de compensation

Les créances clients qui entrent dans le champ d'accords de compensation, concernant la gestion des flux avec certains opérateurs télécom en France (accords commerciaux prévoyant le règlement des créances nettes des frais techniques liés aux créances), sont présentées au bilan pour des montants détaillés en note 3.7.

Autres actifs liés aux contrats clients

Il n'existe pas d'actifs liés aux coûts d'obtention ou d'exécution des contrats.

Passifs liés aux contrats clients

Les passifs liés aux contrats clients correspondent essentiellement aux avances de paiement reçues des opérateurs télécom et aux produits constatés d'avance. Ils sont présentés en « Autres dettes courantes ».

2.14. Autres actifs financiers courants - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les actifs financiers courants sont ventilés selon les mêmes catégories que les actifs financiers non courants.

La rubrique "Trésorerie et équivalents de trésorerie" est constituée de la trésorerie immédiatement disponible (comptes bancaires, caisse, …) et de placements à court terme, liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de perte de valeur.

Les valeurs mobilières de placement et les autres équivalents de trésorerie sont évalués à leur juste valeur à chaque clôture. Les variations de juste valeur sont constatées en résultat (catégorie « Actifs financiers évalués à la juste valeur »).

Les placements et les dépôts ne respectant pas les critères mentionnés ci-dessus sont présentés dans la rubrique "Actifs financiers courants".

2.15. Actifs et passifs destinés à être cédés

La norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » s'applique aux filiales ou aux activités pour lesquelles :

- une décision de cession a été prise par la direction,
- un plan actif de cession a été mis en place,
- une cession est hautement probable dans un délai d'un an.

A compter de l'exercice 2023, le Groupe a appliqué la norme IFRS 5 à sa filiale Buongiorno Mobile Rus, car les conditions définies par la norme IFRS 5 étaient alors respectées. Le montant de l'actif net de cette filiale était totalement déprécié au 31 décembre 2024.

La société Buongiorno Mobile Rus a été radiée du registre du commerce de Russie en décembre 2025, entraînant sa sortie du périmètre de consolidation. Cette sortie de périmètre n'a pas eu d'impact sur les comptes consolidés du Groupe.

2.16. Avantages accordés au personnel

Avantages à court terme

Les avantages à court terme (salaires, charges sociales) sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi sont constitués :

- Des régimes à cotisations définies (l'obligation du groupe est limitée au versement de cotisations) : les cotisations sont constatées en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel.

- Des régimes à prestations définies (le groupe a l'obligation de payer des niveaux de prestations convenus aux membres de son personnel en activité ainsi qu'aux anciens salariés, les risques actuariels incombent alors au groupe) : les engagements du groupe sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetée qui tient compte d'hypothèses actuarielles (taux de rotation du personnel, augmentation des salaires, taux d'actualisation, taux de mortalité).

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

L'étalement de l'obligation pour les régimes postérieurs à l'emploi est traité comme suit :

- pour les conventions collectives qui répondent aux trois critères définis par la décision IFRS IC publiée en mai 2021 (droits définis en fonction de l'ancienneté, existence d'un plafond des droits, condition de présence à la date de départ en retraite), l'obligation est étalée au prorata de l'ancienneté calculée en ne retenant que les années de services qui génèrent des droits ;
- pour les conventions collectives qui ne répondent pas à ces trois critères, l'obligation est étalée au prorata de l'ancienneté actuelle sur l'ancienneté totale.

Les écarts actuariels sont constatés en autres éléments du résultat global non recyclables en résultat pour leur montant net d'impôt, et les impacts des changements de régime sont constatés en résultat opérationnel courant.

Aucune modification de régime n'est intervenue au cours des exercices présentés, à l'exception du changement de convention collective des anciens salariés de la société Addict Mobile Technology qui sont désormais rattachés à la convention collective de la société Digital Virgo France suite à la fusion de ces deux sociétés au cours de l'exercice 2025 (voir note 1.1).

Le Groupe n'externalise pas le financement de ses engagements en matière de retraite.

Le détail des mouvements des engagements en matière de retraite est donné en note 3.15.

Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme intègrent les avantages à verser au personnel au-delà d'un an après la clôture de l'exercice. Ces avantages font l'objet d'une actualisation, si l'impact est significatif.

Les écarts actuariels et les impacts des changements de régimes liés aux autres avantages à long terme sont constatés immédiatement en résultat.

Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail (exemple : indemnités de licenciement) sont comptabilisées dès que le groupe a engagé une procédure à l'encontre d'un membre du personnel.

Transactions rémunérées par des paiements en actions et assimilés

Les paiements en actions sont constitués d'options de souscription d'actions et d'attributions gratuites d'actions, émises par la Société en décembre 2023, juillet 2025 et octobre 2025 (voir note 3.14). Conformément à la norme IFRS 2 - Paiement fondé sur des actions, les actions gratuites et les options de souscription d'actions attribuées aux salariés du Groupe sont évaluées à la juste valeur de l'avantage accordé à la date d'octroi. Leur juste valeur a été déterminée à l'origine par un expert en appliquant la méthode Black & Scholes dans le cadre des options de souscription d'actions.

Plans de paiement en actions qui se dénouent en actions :

La juste valeur des avantages accordés par le Groupe en contrepartie des services rendus (figée à la date d'acquisition des droits) est constatée en charges sur la période d'acquisition des droits par contrepartie d'une augmentation des réserves, en tenant compte d'une probabilité d'atteinte des conditions d'acquisition des droits (conditions de présence, conditions de performance). La probabilité d'atteinte des conditions d'acquisition des droits est réappréciée à chaque clôture. A l'échéance de la période d'acquisition des droits, le montant des avantages cumulés comptabilisé, correspondant aux droits effectivement acquis, est maintenu en capitaux propres, que les options soient effectivement exercées ou non. Lors de la levée des options, le prix d'exercice est comptabilisé en trésorerie par contrepartie des capitaux propres.

Le détail des transactions rémunérées par des paiements en actions et assimilés donné en note 3.14.

Il n'existe pas de plan de paiement en actions qui se dénoue en trésorerie sur les exercices présentés.

2.17. Provisions pour risques et charges (hors avantages accordés au personnel) - Actifs et passifs éventuels

Provisions pour risques et charges (hors passifs liés aux incertitudes fiscales - voir note 2.19)

Une provision pour risques et charges est comptabilisée si :

- le groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, existant indépendamment d'actions futures du groupe,

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions pour risques et charges sont ventilées entre passif courant et passif non courant en fonction de l'échéance attendue. Les provisions dont l'échéance est à plus d'un an sont actualisées, si l'impact est significatif.

Actifs et passifs éventuels

Les actifs éventuels sont mentionnés en annexe lorsque leur réalisation est probable et que l'impact est significatif.

Les passifs éventuels sont mentionnés en annexe lorsque l'impact est jugé significatif.

2.18. Dettes financières

Les dettes financières sont constatées selon la méthode du coût amorti en déterminant un taux d'intérêt effectif à la date de mise en place du contrat d'emprunt. Le calcul du taux effectif intègre les frais d'émission d'emprunts, et le cas échéant les primes de remboursement.

Les règles de comptabilisation des dettes liées aux obligations locatives sont présentées en note 2.8 ci-dessus.

Aucune dette financière n'est constatée à sa juste valeur, à l'exception des dettes liées aux compléments de prix, constatées et réévaluées à chaque clôture à leur juste valeur telle que définie contractuellement.

Les restructurations de dettes sont traitées conformément à l'amendement à IFRS 9. Les dettes financières mises en place dans le cadre de la nouvelle opération de LBO en 2022 (cf. note préliminaire supra) ont été traitées comme des nouvelles dettes financières.

Les dettes bancaires non courantes sont reclassées en dettes financières courantes lorsque les dispositions des conventions de crédits prévoient que l'absence de respect de certains ratios à la date de clôture entraîne une exigibilité anticipée des engagements liés, sauf dans le cas où un accord des prêteurs (waiver) est obtenu avant la date de clôture de l'exercice concerné.

Les opérations de « reverse factoring » sont comptabilisées en dettes financières lorsqu'elles sont conclues avec un établissement financier et qu'elles conduisent à une modification significative des conditions contractuelles de paiement avec les fournisseurs (voir note 3.14). Les flux liés à ces opérations sont présentés en flux de financement dans le tableau de flux de trésorerie.

2.19. Imposition exigible, imposition différée et incertitudes fiscales

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour les différences temporaires existantes entre les bases comptables et les bases fiscales des actifs et des passifs consolidés (à l'exception du goodwill et des participations dans les filiales). Ils sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôt voté ou quasiment voté applicable à la période de reversement attendue.

Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils peuvent être imputables sur des différences temporaires taxables ou sur des bénéfices fiscaux futurs. L'imputation sur les bénéfices fiscaux futurs est prise en compte lorsqu'il existe une probabilité suffisante de réalisation ou de recouvrement évaluée à partir d'éléments prévisionnels disponibles validés par la direction du Groupe. En pratique, les prévisions sont retenues, par prudence, sur une durée de trois ans.

Au sein d'une même entité fiscale (société, groupe d'intégration fiscale), les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés, quelle que soit leur échéance, dès lors que l'entité fiscale a le droit de procéder à la compensation de ses actifs et passifs d'impôts exigibles, et que les actifs et passifs d'impôts différés concernés sont prélevés par la même administration fiscale.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés en actifs et passifs non courants.

Les impôts différés calculés sur des éléments directement enregistrés en autres éléments du résultat global sont également comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Le Groupe qualifie la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) d'impôt sur le résultat.

Par ailleurs, le Groupe présente le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) en subventions dans la rubrique "Autres produits et charges d'exploitation" au compte de résultat.

Les passifs liés aux incertitudes fiscales sont constatés en dettes d'impôts exigibles (voir note 3.8).

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

2.20. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est égal à l'ensemble des produits des activités courantes des sociétés intégrées. Il est principalement composé des revenus liés à la diffusion et à la commercialisation de contenus digitaux et à la monétisation d'audiences sur des réseaux télécoms, à des prestations de services et de ventes d'espaces publicitaires, ainsi qu'aux revenus de location et aux ventes de stocks immobiliers.

Revenus du pôle DIGITAL VIRGO

Le Groupe exerce des activités de prestataire de services de paiement télécom (ligne de services « Paiement Télécom »), de monétisation de contenus, services et audiences (ligne de services « Monétisation Télécom ») ainsi que de marketing digital à la performance (ligne de services « Marketing »).

Les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires sont définis par la norme IFRS 15 sur la base d'une analyse en cinq étapes successives :

- l'identification du contrat ;
- l'identification des différentes obligations de performance, c'est-à-dire la liste des biens ou services distincts que le vendeur s'est engagé à fournir à l'acheteur ;
- la détermination du prix global du contrat ;
- l'allocation du prix global à chaque obligation de performance ; et
- la comptabilisation du chiffre d'affaires lorsqu'une obligation de performance est satisfaite.

Les règles de présentation et de reconnaissance du chiffre d'affaires, qui est égal à l'ensemble des produits des activités courantes des sociétés intégrées, sont exposées ci-après pour chaque ligne de services :

- **Paiement télécom** : le Groupe intervient en tant qu'agent des clients professionnels (sites marchands, éditeurs de contenus, etc.). Le Groupe délivre une prestation technique aux sites marchands et aux éditeurs de contenus, leur permettant de monétiser leurs services et contenus auprès des consommateurs finaux via le système de facturation des opérateurs télécom. Par conséquent, le chiffre d'affaires comptabilisé correspond à la commission nette revenant au Groupe, c'est-à-dire au revenu perçu de l'opérateur télécom diminué du reversement rétrocédé au client professionnel. Le fait générateur de la comptabilisation du chiffre d'affaires est la diffusion et la commercialisation des contenus, des services et des audiences.

- **Monétisation télécom** : le Groupe intervient en tant que principal vis-à-vis du consommateur final, car il contrôle le service ou le contenu avant qu'il ne soit fourni au client, a la latitude pour fixer le prix du service ou du contenu et supporte la responsabilité première du service ou du contenu fourni ainsi que le risque lié à l'achat des contenus. Dans ce contexte, le chiffre d'affaires correspond au chiffre d'affaires facturé au consommateur final à travers l'opérateur télécom. Le fait générateur de la comptabilisation du chiffre d'affaires est la diffusion et la commercialisation des contenus, des services et des audiences.

- **Marketing** : le Groupe intervient en tant que principal vis-à-vis de ses clients, au regard des critères définis par la norme IFRS 15 dont principalement le critère du contrôle du service avant qu'il ne soit fourni au client. Le chiffre d'affaires correspond au montant facturé à l'annonceur incluant la mission de conseil et les prestations de communication réalisées par le Groupe, y compris l'acquisition des espaces publicitaires sélectionnés dans le cadre de ces prestations. Le fait générateur de la comptabilisation du chiffre d'affaires est la diffusion des campagnes sur les supports digitaux.

En complément des informations présentées ci-dessus pour chacune des trois lignes de service, les analyses ont conduit à identifier une seule obligation de performance. Les contrats ne prévoient pas de contrepartie variable significative. Par ailleurs, les modalités de paiement prévoient des délais de paiement contractuels généralement compris entre 30 jours et 90 jours fin de mois (voir note 2.13), et sont sans composante financement.

La partie du chiffre d'affaires liée à des estimations est non significative. Comme indiqué en note 2.1, l'exercice du jugement porte sur la distinction entre agent et principal.

Revenus liés à l'activité de ParuVendu.fr :

Le chiffre d'affaires liés aux abonnements web est constaté sur la durée du contrat d'abonnement de manière linéaire, lorsque le montant facturé ne dépend pas de la consommation effective.

Le cas échéant, les abonnements payés d'avance sont constatés en produits constatés d'avance.

Le chiffre d'affaires lié aux contrats de régie publicitaire et d'annonces papier est constaté en fonction des appels à facturation. Le cas échéant, un chiffre d'affaires complémentaire est constaté, lorsque les dispositions contractuelles prévoient un minimum garanti, et que celui-ci n'est pas atteint.

Comme indiqué en note 1.1, la société PARUVENDU.fr a été déconsolidée au 30 septembre 2025, suite à la cession des titres par IODA SA.

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

Revenus liés à l'activité immobilière

Les revenus provenant des immeubles de placement (cf. note 2.9) sont présentés en « Autres revenus de l'activité ». Ils correspondent essentiellement à des revenus de location, sur les exercices présentés. L'analyse effectuée a conduit à constater en produits les loyers en fonction de la période à laquelle ils sont rattachés.

Les revenus provenant de ventes de stocks immobiliers sont constatés à la date de transfert du contrôle qui en pratique correspond à la date de signature de l'acte notarié de cession.

2.21. Ventilation des charges et des produits opérationnels

Le groupe a opté pour une présentation des charges opérationnelles par fonction. Les charges ont été ventilées dans les rubriques suivantes :

- coûts variables des ventes,
- coûts techniques,
- coûts commerciaux,
- frais généraux,
- autres produits et charges d'exploitation.

Les principaux éléments constitutifs des « Coûts variables des ventes » sont :

- pour la ligne de services « Monétisation Télécom » : la quote-part rémunérant la prestation de l'opérateur télécom, les coûts des contenus, ainsi que les coûts des campagnes publicitaires de promotion des produits et services vendus par le Groupe,
- pour la ligne de services « Marketing » : les coûts d'acquisition des espaces publicitaires.

Remarque : les coûts variables des ventes de l'activité « Paiement Télécom » ne sont pas significatifs.

La rubrique « Coûts techniques » est constituée des coûts du personnel technique, des dotations aux amortissements, des droits d'utilisation des locaux techniques et des matériels techniques, ainsi que des coûts de maintenance et de sous-traitance de production.

La rubrique "Autres produits et charges d'exploitation" est principalement constituée du résultat de change sur les opérations commerciales, du Crédit d'Impôt Recherche, et des subventions d'exploitation.

La rubrique "Autres produits et charges opérationnels non courants" est constituée des produits et charges tels que les résultats de cession des sociétés consolidées et des actifs, les dépréciations d'actifs, les dépréciations de goodwill, les charges de restructuration, les éléments liés aux acquisition de sociétés et d'activités (compléments de rémunération postérieurs à l'acquisition frais d'acquisition, badwill,…), les pénalités ou les litiges, lorsqu'ils sont significatifs et inhabituels ou peu fréquents, et qu'ils sont donc de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant.

2.22. Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte (en partant du résultat net).

Les flux de trésorerie de l'exercice sont ventilés entre les flux générés par l'activité, par les opérations d'investissement et par les opérations de financement.

La capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt est déterminée en rajoutant (ou en déduisant selon le cas) au résultat net :

- les dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations,
- les dotations nettes aux amortissements des actifs liés au droit d'utilisation,
- les dotations nettes aux provisions (hors provisions à caractère courant),
- les charges calculées liées aux stock-options et assimilées,
- les charges calculées liées aux opérations de croissance externe (compléments de rémunération postérieurs à l'acquisition étalés sur la période de présence), y compris les charges d'actualisation,
- la neutralisation de l'impact net de l'hyperinflation sur le résultat,
- les plus et moins-values de cessions,
- la quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence,
- la charge d'impôt,
- et le coût de l'endettement financier net.

La trésorerie nette intègre la trésorerie active ainsi que la trésorerie passive répondant aux conditions du paragraphe 8 de la norme IAS 7 « Tableaux des flux de trésorerie ».

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

Les variations des autres actifs financiers courants sont présentées en flux d'investissement.

Les flux d'investissements ne comprennent pas les mouvements liés aux actifs liés aux contrats de location, conformément à l'application de la norme (les flux liés aux acquisitions sont compensés avec les flux liés aux nouvelles obligations locatives).

Les flux de trésorerie liés aux acquisitions répondant à la définition d'un regroupement d'entreprise, ainsi que les flux de trésorerie liés aux déconsolidations de filiales avec perte de contrôle (cessions) sont présentés dans une rubrique spécifique des flux liés aux opérations d'investissement. Ils prennent en compte, en cas d'acquisition, le prix d'acquisition payé et la trésorerie nette acquise, et en cas de cession, le prix de cession et la trésorerie nette cédée. En cas de déconsolidation de sociétés sans cession, ces flux font apparaitre le montant de la trésorerie déconsolidée.

Les flux de financement intègrent les remboursements des dettes liées aux obligations locatives, ainsi que les intérêts versés sur les dettes financières y compris les dettes liées aux obligations locatives.

2.23. Comptabilisation et évaluation des instruments financiers

Actifs financiers

La norme IFRS 9 ventile les actifs financiers en trois catégories, présentées en note 2.11 sur les actifs financiers.

Les autres actifs financiers intégrés dans les autres rubriques de l'actif courant, qui concernent essentiellement les créances clients, sont constatés au coût amorti, qui en pratique correspond au coût. Il n'existe pas d'autres actifs financiers comportant une composante financement significative (voir note 2.11).

Passifs financiers

Les dettes financières sont constatées au coût amorti, à l'exception des dettes sur compléments de prix, réévaluées à chaque clôture à leur juste valeur telle que définies contractuellement.

Les autres passifs financiers intégrés dans les autres rubriques du passif courant et non courant, qui concernent essentiellement les dettes fournisseurs, sont constatés au coût amorti, qui en pratique correspond au coût. Il n'existe pas d'autres passifs financiers comportant un composante financement significative.

Instruments dérivés

Le Groupe a mis en place des instruments de couverture du risque de taux répondant à la définition de couverture telle que prévue dans la norme IFRS 9, et en phase avec sa politique générale de gestion des risques (relation de couverture clairement définie et documentée à la date de mise en place de la couverture, efficacité démontrée, instrument de couverture éligible, absence de risques crédit dominant, …).

En pratique, les instruments de couverture correspondent à des produits simples (swaps), dont les principales caractéristiques (taux de référence, échéances de versement des intérêts, ...) sont adossées sur les éléments couverts.

Les dérivés qualifiés de couverture sont comptabilisés à l'origine à leur juste valeur. Ils sont évalués à chaque clôture à leur juste valeur et sont comptabilisés au bilan en rubriques « Autres actifs financiers/ passif financiers non courants ».

Les variations de juste valeur des contrats de couverture des flux de trésorerie sont constatées directement en autres éléments du résultat global pour la partie efficace, et en résultat pour la partie non efficace. En pratique, l'analyse des couvertures mises en place par le Groupe ayant conduit à considérer qu'elles étaient totalement efficaces sur les exercices présentés, les variations ont été intégralement constatées en autres éléments du résultat global. Les montants constatés en autres éléments du résultat global sont repris en résultat de manière symétrique lors de la comptabilisation de l'élément couvert. Les instruments de couverture de taux en vigueur au 31 décembre 2025 sont détaillés en note 3.16.

Reclassements d'actifs et de passifs financiers

Il n'a pas été effectué de reclassements d'actifs et de passifs financiers sur les exercices présentés entre les différentes catégories mentionnées ci-dessus.

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

Niveaux de détermination de la juste valeur

Conformément à la norme IFRS 13, les instruments financiers sont présentés en trois catégories (voir note 3.26), selon une hiérarchie de méthodes de détermination de la juste valeur :

- *Niveau 1* : juste valeur calculée par référence à des prix cotés non ajustés sur un marché actif pour des actifs et passifs identiques.

- *Niveau 2* : juste valeur calculée par référence à des données observables de marché pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (prix côtés de niveau 1 ajustés), soit indirectement à partir de données dérivées de prix, à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données observables telles que des prix d'actifs ou de passifs similaires ou des paramètres cotés sur un marché actif.

- *Niveau 3* : juste valeur calculée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (exemple : à partir de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des données non observables telles que des prix sur un marché inactif ou de valorisation sur la base de multiples pour les titres non cotés).

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

3. NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

3.1. Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2025

SAS IODA : société consolidante

					31.12.2025		31.12.2024	
Nom des sociétés	**Note**	**Activité**	**Mode de consolidation**	**Siège social**	**% contrôle**	**% intérêt**	**% contrôle**	**% intérêt**
IODA SAS		(c)	société mère	société mère	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
IODA SA		(c)	IG	Luxembourg - Luxembourg	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Digital Virgo (Ex DVG)		(c)	IG	Lyon - France	50,51%	50,51%	50,51%	50,51%
IODA Coloc AM		(f)	IG	Lyon - France	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Paruvendu.fr		(b)	IG	Lyon - France	0,00%	0,00%	53,76%	53,76%
IODA RE		(f)	IG	Lyon - France	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCP Fex		(d)	IG	Lyon - France	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI Too Do Bem		(f)	IG	Lyon - France	51,00%	51,00%	51,00%	51,00%
SCI Too Campus		(f)	IG	Lyon - France	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI Too Vaillant		(f)	IG	Lyon - France	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI Too Villardiere		(e)	IG	Lyon - France	70,00%	70,00%	70,00%	70,00%
SCI Too Naos		(e)	IG	Aix - en - Provence - France	70,00%	70,00%	70,00%	70,00%
SCI We are the office		(f)	ME	Meyzieu - France	20,00%	20,00%	20,00%	20,00%
Lacoloc.fr		(f)	IG	Lyon - France	51,00%	51,00%	51,00%	51,00%

Les titres de la société PARUVENDU.FR ont été cédées par IODA SA au 30 septembre 2025 (cf. note 1.1).

Les SCI Too Naos, Too Villardière, sont propriétaires de locaux utilisés par les sociétés intégrées globalement.

Les autres SCI, ainsi que la société IODA RE, louent des locaux à des tiers et à ce titre sont présentées en immeubles de placement.

Les sociétés non consolidées sont présentées ci-après :
- Altiplano et Desmarques détenues par IODA SA pour respectivement 15% et 14,25%.
- SCI Too Fun Parc, Rhône Alpes 2014, Archivea et Too Cordinaux détenues par IODA RE pour respectivement 30%, 10%, 3% et 10%.

Les variations périmètre sont décrites en note 1.1.

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

Palier – Digital Virgo :

					31.12.2025		31.12.2024	
Nom des sociétés	**Note**	**Activité**	**Mode de consolidation**	**Siège social**	**% contrôle**	**% intérêt**	**% contrôle**	**% intérêt**
Addict Mobile Technology Sas (1)		(b)	IG	Paris - France	0,00%	0,00%	100,00%	50,51%
Addict Mobile Inc		(b)	IG	New York - USA	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Alchimie Gmbh (2)		(a)	IG	Dusseldorf - Allemagne	100,00%	50,51%	0,00%	0,00%
Axis Mundi Sa		(a)	IG	Buenos Aires - Argentine	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Buongiorno Mobile Rus Llc (3)		(a)	IG	Moscou - Russie	0,00%	0,00%	100,00%	50,51%
Buongiorno South Africa (Pty) Ltd		(a)	IG	Le Cap - Afrique du Sud	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Contento do Brasil Ltda		(a)	IG	Sao Paulo - Brésil	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Contento Media Inc (4)		(a)	IG	Santa Monica - USA	0,00%	0,00%	100,00%	50,51%
Desarrollos y Soluciones		(a)	IG	Mexico - Mexique	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digitales DV Srlcv		(a)	IG	Mexico - Mexique	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Digital Online Development de Chile Spa		(a)	IG	Santiago - Chili	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Online Development Sl		(a)	IG	Madrid - Espagne	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Africa Sa		(a)	IG	Abidjan - Côte d'Ivoire	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo AMEA Ltd		(a)	IG	Rose Hill - Ile Maurice	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Arabia Ltd		(a)	IG	Riyad - Arabie Saoudite	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Burkina Faso Sarl		(a)	IG	Ouagadougou - Burkina Faso	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Cameroun Sarl		(a)	IG	Douala - Cameroun	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo do Brasil Ltda		(a)	IG	Sao Paulo - Brésil	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Egypt Llc		(a)	IG	Le Caire - Egypte	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo E.P. Sau		(a)	IG	Madrid - Espagne	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Espana Sl		(a)	IG	Madrid - Espagne	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo France Sas		(a)	IG	Aix-en-Provence - France	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Guinée Sarl		(a)	IG	Conakry - République de Guinée	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Gulf FZ-Llc		(a)	IG	Dubaï - Emirats Arabes Unis	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Hellas Mobile Ltd (5)		(a)	IG	Athènes - Grèce	0,00%	0,00%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Italia Spa		(a)	IG	Milan - Italie	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Mali Sarl		(a)	IG	Bamako - Mali	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Maroc Sarl		(a)	IG	Casablanca - Maroc	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Nigeria Ltd		(a)	IG	Lagos - Nigeria	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Payment UAB		(a)	IG	Vilnius - Lituanie	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Peru Sac Lda		(a)	IG	Lima - Pérou	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Polska Sa		(a)	IG	Varsovie - Pologne	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Portugal Lda		(a)	IG	Lisbonne - Portugal	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo RDC Sarl		(a)	IG	Kinshasa - RDC	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Sénégal Sarl		(a)	IG	Dakar - Sénégal	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Technology Solutions Plc		(a)	IG	Addis-Abeba - Ethiopie	70,00%	35,36%	70,00%	35,36%
Digital Virgo Ticketing Srl		(a)	IG	Milan - Italie	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Tunisie Sa		(a)	IG	Tunis - Tunisie	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo UK Ltd (6)		(a)	IG	Londres - Royaume-Uni	0,00%	0,00%	100,00%	50,51%
Digitaran Sl		(a)	IG	Madrid - Espagne	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
D-Mobilelab Spain Sa		(a)	IG	Madrid - Espagne	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
D-Mobilelab USA Inc		(a)	IG	Miami - USA	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
DV Pass Technologies Sl		(a)	IG	Madrid - Espagne	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
DV Turkey Dijital Telekomünikasyon Ltd		(a)	IG	Istanbul - Turquie	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Euromag Sarl (7)		(a)	IG	Casablanca - Maroc	0,00%	0,00%	100,00%	50,51%
MVP Innovations A Technologies Ltd (8)		(a)	IG	Lagos - Nigéria	100,00%	50,51%	0,00%	0,00%
MyAlert Mexico S.R.L.		(a)	IG	Mexico - Mexique	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Pass2mobile Sp Zoo		(a)	IG	Varsovie - Pologne	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
PS Mobile Access Sas		(a)	IG	Aix-en-Provence - France	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Rainbow Development Sa		(a)	IG	Buenos Aires - Argentine	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Sedeco Ltd		(a)	IG	Rose Hill - Ile Maurice	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Virgo Facilities Sarl		(c)	IG	Lyon - France	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%

Notes sur les modifications intervenues 2025 :

(1) Société fusionnée avec effet rétroactif au 1er janvier 2025
(2) Société acquise en janvier 2025
(3) Société radiée en décembre 2025
(4) Société liquidée en décembre 2025
(5) Société liquidée en juillet 2025
(6) Société liquidée en janvier 2025
(7) Société fusionnée en juin 2025
(8) Société acquise en juin 2025

Les variations périmètre sont décrites en note 1.1.

Activité :
(a) : « Paiement télécom » et /ou « Monétisation Télécom »
(b) : « Marketing »
(c) : « Corporate »
(d) : « Société détenant des valeurs de placement »
(e) : « Société immobilière / Locaux utilisés par le groupe »
(f) : « Société immobilière / immeuble de placement »

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

Mode de consolidation :

IG : intégration globale.
ME : mise en équivalence.

3.2. Goodwill

3.2 Goodwill net à la clôture

Entités	Unité génératrice de trésorerie	Exercice 2025			Exercice 2024		
		Goodwill	Dont goodwill définitif	Dont goodwill provisoire	Goodwill	Dont goodwill définitif	Dont goodwill provisoire
Digital Virgo	(a)	5 615	5 615	0	5 615	5 615	0
Paruvendu.fr	(b)	0	0	0	4 015	4 015	0
Palier Digital Virgo	(c)	37 647	36 306	1 341	36 332	36 332	0
Total		**43 262**	**41 921**	**1 341**	**45 962**	**45 962**	**0**

(a) Comme indiqué en note préliminaire de l'annexe, le goodwill généré par l'intégration globale de Digital Virgo est suivi au niveau global. L'analyse n'a pas conduit à identifier de risques de perte de valeur.

(b) Suite à la cession des actions Digital Virgo Media en juillet 2016, dont 54,29% à la société à IODA SA, le goodwill Digital Virgo Media a été conservé en totalité au niveau de IODA SA dans la mesure où le contrôle exclusif est conservé.

(c) Le détail au niveau du palier Digital Virgo des goodwills par unité génératrice de trésorerie au 31 décembre 2025 est donné dans le tableau ci-après :

Entités	Exercice 2025		
	Goodwill	Dont définitf	Dont provisoire
France	31 084	30 883	201
Espagne et Portugal	1 023	1 023	-
Allemagne	1 098	-	1 098
Reste de l'Europe	3 241	3 241	-
AMEA	654	612	42
Amérique du Sud	547	547	-
Total	**37 647**	**36 306**	**1 341**

Au 31 décembre 2025, le Groupe a identifié six unités génératrices de trésorerie (UGT) selon la géographie (voir note 2.10) :

- France
- Espagne et Portugal
- Allemagne
- Reste de l'Europe
- AMEA (Afrique, Moyen-Orient et Asie)
- Amérique du Sud

Au 31 décembre 2024, le Groupe avait identifié six unités génératrices de trésorerie (UGT) selon la géographie et, pour la France, selon la nature des plateformes utilisées (Télécom ou Marketing) :

- Plateforme Marketing - France
- Plateforme Télécom - France
- Plateforme Télécom - Espagne et Portugal
- Plateforme Télécom - Reste de l'Europe
- Plateforme Télécom – AMEA (Afrique, Moyen-Orient et Asie)
- Plateforme Télécom - Amérique du Sud

Evolution du goodwill au cours de l'exercice 2025

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

Goodwill	Ouverture	Acquisitions et entrées de périmètre	Cessions et sorties de périmètre	Corrections	Dépréciations	Ecarts de conversion	Clôture
Valeurs brutes	49 412	1 341	-4 015	0	0	-26	46 712
Dépréciations	-3450				0		(3 450)
Valeurs nettes	**45 962**	**1 341**	**0**	**0**	**0**	**(26)**	**43 262**

L'acquisition au cours de l'exercice 2025 des entités Alchimie GmbH et Cellfish (cf. note 1.1) a conduit à la comptabilisation de goodwill pour respectivement 1 098 milliers d'euros et 201 milliers d'euros.

Les diminutions de goodwill sont liées à la cession de PARUVENDU.fr pour 4 015 milliers d'euros (cf. note 1.1)

Tests de dépréciations :

Les tests de dépréciation sont réalisés par unité génératrice de trésorerie, et non par entité juridique, selon la méthodologie définie en note 2.10 en retenant les hypothèses et paramètres suivants :

Hypothèses retenues pour la réalisation des tests de dépréciation des UGT	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	Coût moyen pondéré du capital	Taux de croissance à l'infini	Coût moyen pondéré du capital	Taux de croissance à l'infini
France - Marketing *(a)*	n.a.	n.a.	10,0%	2,0%
France	8,5%	2,0%	8,5%	2,0%
Allemagne *(b)*	10,0%.	2,0%.	n.a.	n.a.
Espagne et Portugal	9,4%	2,0%	10,2%	1,5%
Reste de l'Europe	10,6%	1,7%	10,0%	1,8%
AMEA	12,8%	1,8%	12,4%	1,6%
Amérique du Sud	14,0%	1,6%	15,9%	1,1%

(a) L'UGT Marketing France a été regroupé dans l'UGT Télécom France, devenue l'UGT France.
(b) Aucun test de dépréciation n'a été réalisé sur l'UGT Allemagne, créée en 2025 suite à l'acquisition de la société Alchimie GmbH.

Le taux de croissance à l'infini correspond au taux appliqué pour le calcul de la valeur terminale.

Le taux de croissance à l'infini correspond au taux appliqué pour le calcul de la valeur terminale.

Des tests de sensibilité ont été réalisés en faisant varier le coût moyen pondéré du capital de plus ou moins 1 point, le taux de croissance à l'infini de plus ou moins 0,5 point, et le résultat opérationnel majoré des amortissements de plus ou moins 20%.

Les valeurs recouvrables de chaque UGT, après tests de sensibilité, sont supérieures à leur valeur comptable.
Le Groupe n'a identifié aucun autre scenario raisonnablement probable susceptible de conduire à une dépréciation des goodwill.

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

3.3. Immobilisations incorporelles, corporelles et actifs liés aux droits d'utilisation

Valeurs brutes	Ouverture	1ère application IFRS 16	Entrées de périmètre	Sorties de périmètres	Apport de fusion	Acquisitions	Diminutions	Mouvements de change	Autres	Clôture
Marques	3 125									3 125
Frais d'établissement										
Autres immobilisations incorporelles	80 849		2 147	(2 667)		10 516	(6 169)	8	862	85 546
Immobilisations incorporelles	**83 974**		**2 147**	**(2 667)**		**10 516**	**(6 169)**	**8**	**862**	**88 671**
Terrains	1 111									1 111
Constructions	9 431								()	9 431
Installations techniques	2 402			(89)		40	(865)	(29)	15	1 474
Autres immobilisations corporelles	11 688		104	(79)		657	(694)	(84)	(94)	11 497
Immobilisations corporelles	**24 632**		**104**	**(168)**		**697**	**(1 559)**	**(113)**	**(80)**	**23 513**
Actifs liés aux droits d'utilisation (*)	**5 664**					**691**	**(1 039)**	**(50)**		**5 266**
Total	**114 270**		**(584)**			**11 903**	**(8 767)**	**(155)**	**782**	**117 450**
dont crédit-bail										

Amortissements et dépréciations	Ouverture	1ère application IFRS 16	Entrées de périmètre	Sorties de périmètres	Apport de fusion	Dotations	Diminutions	Mouvements de change	Autres	Clôture
Marques	(3 125)									(3 125)
Frais d'établissement										
Autres immobilisations incorporelles	(60 464)		(1 776)	1 059		(10 908)	6 163	(10)	(829)	(66 765)
Immobilisations incorporelles	**(63 589)**	**0**	**-1776**	**1059**	**0**	**(10 908)**	**6 163**	**(10)**	**(829)**	**(69 890)**
Terrains										
Constructions	(4 091)					(365)				(4 456)
Installations techniques	(2 071)			89		(101)	866	26	(14)	(1 205)
Autres immobilisations corporelles	(9 822)		(88)	72		(798)	674	67	57	(9 838)
Immobilisations corporelles	**(15 984)**	**0**	**-88**	**161**		**(1 264)**	**1 540**	**93**	**43**	**(15 499)**
Actifs liés aux droits d'utilisation (*)	(2 476)					(1 182)	1 039	20		(2 599)
Total	**(82 050)**	**0**	**-644**			**(13 353)**	**8 742**	**103**	**(785)**	**(87 988)**

Les flux de diminutions des valeurs brutes et des amortissements et dépréciations concernent des mises au rebut.

Marques

Cette rubrique comprend les marques Jet Multimédia et Prizee qui sont intégralement dépréciées.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent des coûts de développement pour une valeur nette de 15 444 milliers d'euros au 31 décembre 2025, contre 16 476 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

Le Groupe n'a pas identifié sur les exercices présentés d'indices de perte de valeur sur les immobilisations incorporelles et corporelles susceptibles de conduire à une dépréciation supplémentaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont essentiellement constituées de matériels informatiques (serveurs, accès aux réseaux télécoms, …), d'agencements de locaux techniques et administratifs ainsi que de mobilier de bureau.

Le Groupe n'a pas identifié sur les exercices présentés d'indices de perte de valeur sur les immobilisations incorporelles et corporelles susceptibles de conduire à une dépréciation supplémentaire.

Droit d'utilisation

Conformément à la norme IFRS 16 relative aux contrats de location, le Groupe comptabilise à compter du 1er janvier 2019 des actifs au titre du droit d'utilisation, correspondant à l'utilisation de locaux administratifs.

Les colonnes « Acquisitions » et « Diminutions » des droits d'utilisation du tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles n'a pas d'impact dans le tableau des flux de trésorerie, conformément aux dispositions de la norme. En effet, la colonne « Diminution » ne comprend sur les exercices présentés que des contrats de location arrivés à leur terme, et non des contrats cédés.

La mise en œuvre des tests de dépréciation sur les actifs liés au droit d'utilisation n'a pas conduit à constater de dépréciation (voir note 2.10).

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont constitués des SCI Too Campus, SCI Too Vaillant, SCI Too Do Bem et de la société IODA RE.

	Exercice 2025				Exercice 2024	
Immeuble de placement	Valeur Brutes	Amortissement	Valeurs nettes	% détention	Valeurs nettes	% détention
SCI Too Vaillant	7 524	(5 633)	1 891	100,00%	2 239	99,00%
SCI Too Campus	1 425	(556)	869	100,00%	918	99,90%
Ioda Re	67 763	(13 795)	53 967	100,00%	56 720	100,00%
SCI Too Do Bem	11 130	(1 626)	9 503,96	51,00%	9 907	51,00%
Total	**87 841**	**(21 609)**	**66 232**		**69 784**	

Immeuble de placement	Ouverture	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Acquisitions	Diminutions	Mouvements de change	Autres	Clôture
Construction	76 555			53	(219)		15	76 402
Terrains	10 877			1 642	(1 526)		(116)	10 877
Autres	542			4			16	562
Sous-total valeurs brutes	**87 973**			**1 698**	**(1 746)**		**(85)**	**87 841**
Constructions	(18 189)			(3 858)	438		(1)	(21 609)
Autres								
Sous-total amortissements et dépréciations	**(18 189)**			**(3 858)**	**438**		**(1)**	**(21 609)**
Total	**69 784**			**(2 159)**	**(1 308)**		**(85)**	**66 232**

L'augmentation des immobilisations corporelles est principalement due aux investissements effectués par IODA RE avec la construction d'un un ensemble immobilier pour 1 694 milliers d'euros

La diminution est principalement liée à la cession d'un immeuble à Chassieu par IODA RE en novembre 2025. La valeur brute de l'immeuble cédée s'élève à 1 745 milliers d'euros, et les amortissements repris de 438 milliers d'euros (cf. note 1.1). Les flux classés en « autres » concernent principalement le reclassement de la TVA non déductible à reverser sur l'immeuble cédé.

Un écart de réévaluation de 3 242 milliers d'euros a été constaté sur les terrains et constructions de la SCI Too Vaillant lors de la constitution du groupe au 31 décembre 2013. Au 31 décembre 2025, l'écart de réévaluation ressort à 908 milliers d'euros (contre 1 102 milliers d'euros en 2024).

3.4. Titres mis en équivalence

La valeur des titres mis en équivalence de la société We are the office correspond à la quote-part des capitaux propres retraités selon les règles de consolidation retenues pour l'ensemble consolidé.

We are the office	Exercice 2025	Exercice 2024
Quote-part de situation nette avant résultat	18	18
Quote-part de résultat	9	7
Titres mis en équivalence	**27**	**25**

Les chiffres clés de la société We are the office (SCI) sont présentés ci-dessous :

En milliers d'euros	31/12/2024	Variation périmètre	QP résultat 2024	Dividendes reçus	Ecarts de conversion et autres mouvements	31/12/2025
We are the office	25		2	0		27
Titres mis en équivalence	**25**		**2**			**27**

Aucune dépréciation n'a été constatée sur les titres de la société mise en équivalence.

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

3.5. Titres non consolidés

	Exercice 2025			Exercice 2024		
	Valeurs Brutes	Variation Juste Valeur	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Variation Juste Valeur	Valeurs Nettes
Actifs financiers évalués au coût amorti						
Obligations	3 464	-	3 464	3 299	-	3 299
Titres à la juste valeur par le résultat						
SICAV LagToo dont titres Fex (a)	6 331	6 116	12 447	6 331	5 544	11 875
SCI Rhône Alpes (b)	200		200	200		200
SCI TOO FUN PARK (b)	1 240		1 240	1 240		1 240
SCI ARCHIVEA (b)	664		664	664		664
Altiplano (c)	1 000		1 000	1 000		1 000
The Galion (d)						
Desmarques (e)	125		125	125		125
CIMEHOTEL (f)	5 500		5 500			
SCI TOO Cordinaux						
Sous-total	15 060	6 116	21 176	9 560	5 544	15 104
Autres placements financiers par le résultat						
Divers	6 722	1 096	7 818	3 539	824	4 363
Total	**25 246**	**7 212**	**32 458**	**16 398**	**6 368**	**22 766**

Les actifs financiers évalués au coût amorti sont principalement constitués d'obligations Lalbatros, soit 3 464 milliers d'euros en 2025 contre 3 299 milliers d'euros en 2024. Les autres placements financiers évalués à la juste valeur par le résultat correspondent à divers placements financiers effectués principalement dans des fonds. Leur juste valeur s'élève à 7 818 milliers d'euros en 2025, contre 4 363 milliers d'euros en 2024.

	Exercice 2025							
Titres non consolidés	Ouverture	Entrées de périmètre	Augmentations	Diminutions	Variations de JV (hors liées à la cession)	Ecarts de conversion	Autres	Clôture
Valeur brute	16 528		9 843	(988)				25 383
Provisions	(129)		(103)	96				(136)
Variation de juste valeur	6 368				844			7 212
Total	**22 766**		**9 740**	**(892)**	**844**			**32 459**

Les titres non consolidés sont principalement qualifiés en titres à la juste valeur par le résultat (cf. note 2.11).

Les variations de juste valeur ont été constatées en autres produits et charges financiers.

(a) Le groupe détient au 31 décembre 2025 6 330 milliers d'euros de parts de la SICAV LagToo, soit 4 348 milliers d'euros par SAS IODA et 1 983 milliers d'euros par la SCP FEX consolidée, sans changement par rapport à 2024.

La SICAV LagToo est une OPCVM diversifiée (stratégie d'investissements sur différentes classes d'actifs : actions, obligations, monétaires), gérée et commercialisée par le groupe Edmond de Rotschild. La juste valeur est déterminée par rapport à la valeur liquidative des parts (niveau 1 selon IFRS 13, cf. note 2.23).

(b) IODA RE a des participations dans des SCI :
- 200 milliers d'euros dans la SCI Rhône Alpes (10% du capital).
- 1 240 milliers d'euros dans la SCI Too Fun Parc (30% du capital).
- 664 milliers d'euros dans la SCI ARCHIVEA (3% du capital).

(c) Pour rappel, IODA SA a acquis 15% de la société ALTIPLANO pour 1 000 milliers d'euros en 2019. La société n'est pas consolidée car, à ce jour, le groupe ne détient pas d'influence notable.

(d) Pour rappel, SAS IODA a acquis des titres de la société THE GALION pour 0,5 milliers d'euros en 2019.

(e) Pour rappel, IODA SA a acquis sur l'exercice 2020, des titres de la société DESMARQUES pour 125 milliers d'euros (soit 14,25% du capital).

(f) IODA SA a acquis sur l'exercice 2025 des titres de la société CIMEHOTEL pour 5 500 milliers d'euros.

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

Autres actifs financiers non courants

	Exercice 2025			Exercice 2024		
Autres actifs financiers non courants	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Dépôts et cautionnements versés	111		111	337		337
Juste valeur des dérivés de couverture	45		45	274		274
Actifs financiers au coût amortis						
Autres	402	(265)	137	285	(264)	21
Total	**558**	**(265)**	**293**	**896**	**(264)**	**632**

	Exercice 2025							
Autres actifs financiers non courants (VNC)	Ouverture	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Augmentations	Diminutions	Ecarts de conversion	Autres	Clôture
Dépôts et cautionnements versés	337	20	(1)	22	(5)	(7)	(255)	111
Juste valeur des dérivés de couverture	274						(229)	45
Autres	285			122	(3)	(2)		402
Total valeurs brutes	**896**	**20**	**(1)**	**145**	**(8)**	**(9)**	**(484)**	**558**
provisions	(264)						(1)	(265)
Total valeurs nettes	**632**	**20**	**-1**	**145**	**(8)**	**(9)**	**(485)**	**293**

Les autres actifs financiers non courants sont évalués au coût amorti et à la juste valeur par OCI (cf. note 2.11).

Au 31 décembre 2025, les autres actifs financiers non courants sont constitués principalement de la juste valeur de contrats de couverture du risque de taux mis en place en 2022 (solde au 31 décembre 2024 : 274 milliers d'euros) principalement lié à Digital Virgo dont l'impact est de 37 milliers d'euros, cf. note 3.16, et de dépôts et cautionnements, ainsi que de participations chez IODA SA. La variation sur l'exercice 2024 s'explique principalement par la variation de la juste de valeur des dérivés de couverture.

Les autres mouvements concernent des dépôts et cautionnements reclassés selon l'évolution de leur échéance entre la rubrique « Actifs financiers non courants » et la rubrique "Actifs financiers courants".

3.6. Stocks

	Exercice 2025			Exercice 2024		
Stocks	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Stocks						
Stocks liés à l'activité de marchand de biens	9 087	0	9 087	6 584		6 584
Total	**9 087**		**9 087**	**6 584**		**6 584**

Les stocks sont liés aux sociétés IODA RE et IODA COLOC AM.

Les stocks de la société IODA RE sont d'un montant de 3 402 milliers d'euros au 31 décembre 2025, contre 919 milliers d'euros en 2024). L'augmentation est liée à l'acquisition d'un ensemble immobilier à Lyon 9è pour 2 482 milliers d'euros (frais et travaux compris). Cf note 1.1.

Ce stock inclut une villa située dans la commune de Lyon, acquise en février 2021. Le prix de revient au 31 décembre 2025 (prix d'acquisition et travaux) s'élève à 919 milliers d'euros (Idem 2024).

Le reste des stocks sont détenus par la société IODA COLOC AM à hauteur de 5 685 milliers d'euros au 31 décembre 2025, contre 5 665 milliers d'euros en 2024.

3.7. Créances clients / autres actifs liés aux contrats clients

	Exercice 2025			Exercice 2024		
Clients et comptes rattachés	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Créances clients	103 195	(1 295)	101 900	97 178	(1 519)	95 660
Total	**103 195**	**(1 295)**	**101 900**	**97 178**	**(1 519)**	**95 660**

Tableau de mouvement des créances clients	Ouverture	Variations de périmètre	Dotations / reprises	Variations	Ecarts de conversion	Autres	Clôture
Créances clients	97 178	1883,7		6 308	-2277	102	103 195
Dépréciations des créances clients	(1 519)	275	(89)		38		(1 295)
Total	**95 660**	**2 159**	**(89)**	**6 308**	**(2 239)**	**102**	**101 900**

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

Les créances correspondent essentiellement aux factures émises à l'attention des opérateurs télécom (lignes de services « Paiement Télécom » et « Monétisation Télécom ») et des annonceurs (ligne de services « Marketing »).

Les créances clients et comptes rattachés ont une échéance inférieure à un an.

La répartition des créances clients entre la part échue et la part non échue du pôle DIGITAL VIRGO est donnée dans le tableau ci-après :

Echéancier des créances clients au 31 décembre 2025	Créances non échues	Créances échues					Total des créances échues et non échues
		< 30 jours	30-60 jours	60-90 jours	90-120 jours	>120 jours	
Total	**86 711**	7 261	1 741	1 208	900	3 138	**100 959**

Le montant net des créances échues de plus de 120 jours (hors décalage technique) non provisionnées s'élève à 3 138 milliers d'euros au 31 décembre 2025. Il s'agit essentiellement de factures émises envers des opérateurs télécom situés à l'étranger présentant des délais de règlement structurellement longs. Le risque client est considéré comme globalement non significatif (voir note 2.13).

Le montant des créances non provisionnées du fait de garanties n'est pas significatif.

Aucune créance client ne fait l'objet d'accord de rééchelonnement au 31 décembre 2025 (idem 2024).

Les créances clients qui entrent dans le champ d'accords de compensation avec des dettes, concernant la gestion des flux avec certains opérateurs télécom en France (accords commerciaux prévoyant le règlement des créances nettes des frais techniques liés aux créances), s'élèvent à 20 millions d'euros au 31 décembre 2025, contre 17,8 millions d'euros au 31 décembre 2024. Les dettes relatives à ces créances soumises à compensation, qui représentent un montant de 3,6 millions d'euros au 31 décembre 2025, contre 3,3 millions d'euros au 31 décembre 2024, sont présentées en dettes fournisseurs (voir note 3.17).

Le montant de la charge concernant les pertes sur créances s'est élevé 0,3 million d'euros en 2025, soit un montant identique à celui de l'exercice précédent. Cette charge représente moins de 0,1 % du chiffre d'affaires.

Aucune créance n'a été cédée à un factor au cours des exercices présentés.

Autres actifs et passifs liés aux contrats clients

Il n'existe pas d'actifs constatés liés aux coûts marginaux d'obtention et d'exécution des contrats.

Les passifs liés aux contrats clients sont liés aux avances reçues et aux produits constatés d'avance. Cf note 3.21.

3.8 Créances et dettes d'impôts sur les sociétés

Créances et dettes nettes d'IS	Exercice 2025	Exercice 2024
Créances d'impôt sur les sociétés	2 504	2 547
Dettes d'impôt sur les sociétés	-4 669	-2 282
Créance nette d'impôt sur les sociétés	**-2 165**	**266**

Actifs et passifs liés aux incertitudes fiscales

L'analyse menée a conduit à constater des passifs liés aux incertitudes fiscales (cf. note 2.19 à hauteur de 542 milliers d'euros au 31 décembre 2025 contre 264 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

3.9. Créances fiscales et sociales (hors créances d'impôt sur les sociétés)

Créances fiscales et sociales	Exercice 2025	Exercice 2024
Taxes sur la valeur ajoutée	5 474	2 831
Autres créances fiscales	1 918	694
Personnel et organismes sociaux	212	121
Total	**7 604**	**3 646**

Les créances fiscales et sociales ont une échéance inférieure à un an.

3.10. Actifs financiers courants

Les actifs financiers courants sont principalement composés de dépôts dans le cadre des baux immobiliers ayant une échéance inférieure à un an souscrits par les sociétés du Groupe, ainsi que de comptes courants.

	Exercice 2025			Exercice 2024
Actifs financiers courants	Valeurs Brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes
Comptes courants	2 431		2431	1625
Dépôts	686		686	336
Sous - Total	**3 117**		**3117**	**1 961**
Total	**3 117**		**3 117**	**1 961**

3.11. Autres actifs courants

	Exercice 2025			Exercice 2024		
Autres actifs courants	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Avances et acomptes versés aux fournisseurs	2 238		2 238	883		883
Charges constatées d'avance	5 243		5 243	4 599		4 599
Juste valeur des instruments financiers dérivés						
Débiteurs divers	424		424	1 106	(2)	1 104
Autres	12		12	176		176
Total	**7 916**		**7 916**	**6 763**	**(2)**	**6 761**

Les charges constatées d'avance intègrent notamment les coûts liés aux projets de renouvellement des outils de gestion du Groupe développés en mode SaaS, pour 709 milliers d'euros au 31 décembre 2025, contre 851 milliers d'euros au 31 décembre 2024.
Les autres actifs d'exploitation courants ont une échéance inférieure à un an.

3.12. Trésorerie et équivalents de trésorerie - Comptes bancaires créditeurs

Valeurs brutes	Exercice 2025	Exercice 2024
Valeurs mobilières de placement	37 054	29 113
Disponibilités	33 790	51 630
Trésorerie et équivalent de trésorerie	**70 844**	**80 743**
Comptes bancaires créditeurs	(1 449)	(38)
Trésorerie passive	**(1 449)**	**(38)**
Trésorerie actif (+) / passif (-)	**69 396**	**80 705**

L'explication de la variation de la trésorerie est donnée dans le tableau des flux de trésorerie, ainsi que dans la note 3.25 pour les commentaires sur les principaux flux de trésorerie.

Le portefeuille des placements est le suivant :

Portefeuille des placements au 31 décembre 2025	2025	2024
Valeurs mobilières détenues pas IODA SA	36 025	26 870
Valeurs mobilières détenues DV	1 029	2 243
Total	**37 054**	**29 113**

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

Les placements sont à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les variations de juste valeur ne sont pas significatives compte tenu des délais de rotation de ces placements.

3.13. Actifs destinés à être cédés

Au 31 décembre 2024, la rubrique « Actifs destinés à être cédés » correspondait à l'actif net de la filiale Buongiorno Mobile Rus qui était intégralement déprécié (voir note 2.14). Cette société a été radiée du registre du commerce de Russie en décembre 2025 et ne fait donc plus partie du périmètre de consolidation.

Au 31 décembre 2025, aucun actif n'est soumis à la norme IFRS 5.

3.14. Capitaux propres

Evolution de la composition du capital social et des primes

Au 31 décembre 2025, le capital social de SAS IODA s'élève à 776 796 euros. Aucun mouvement n'est intervenu sur les exercices présentés.

Le capital social est divisé en 776 796 actions d'un euro (nominal entièrement libéré), sans changement sur l'exercice.

Il n'existe pas d'actions propres, ni d'actions de préférence.

L'évolution du capital, des primes et des réserves de la société SAS IODA au cours de l'exercice 2025 est retracée dans le tableau suivant (les montants autres que la valeur nominale sont en milliers d'euros) :

	Valeur nominale	Nombre de parts sociales	Capital Social	Primes	Réserve Légale	Autres Réserves	Report à nouveau	Résultat	Capitaux propres
Solde au 31 décembre 2024	**1 €**	**776 796**	**777**	**6 655**	**78**	**54 933**		**1 040**	**63 482**
Affectation résultat 2024						1 040		(1 040)	
Résultat 2025								3 439	3 439
Dividendes distrubués						(6 000)			(6 000)
Solde au 31 décembre 2025	**1 €**	**776 796**	**777**	**6 655**	**78**	**49 973**		**3 439**	**60 922**

Dividendes versés

IODA SAS a versé 6 000 milliers d'euros de dividendes en 2025, (contre 4 000 milliers d'euros en 2024)

Palier Digital Virgo :

Les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions ordinaires émis par la société Digital Virgo, en vigueur au 31 décembre 2025.

Plan d'attribution d'options de souscription d'actions ordinaires émises par Digital Virgo

Plan d'options de souscription d'actions en vigueur au 31 décembre 2025	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Plan n°4
Date de l'Assemblée Générale	22.12.2023	22.12.2023	22.12.2023	22.12.2023
Date de la décision du Président	29.12.2023	29.12.2023	03.07.2025	08.10.2025
Nombre total d'options autorisées	2 365 444	135 765	355 076	135 765
Nombre d'options accordées	2 365 444	135 765	355 076	135 765
Date d'expiration	29.12.2030	29.12.2030	29.12.2030	29.12.2030
Prix d'exercice (en euro)	1,12 €	1,12 €	1,31 €	1,31 €
Nombre d'options levées au 31.12.2025	0	0	0	0
Nombre d'options abandonnées au 31.12.2025	490 841			
Nombre d'options restant à lever au 31.12.2025	1 874 603	135 765	355 076	135 765

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

Les conditions d'acquisition des options de souscription d'actions sont liées à la présence des bénéficiaires pour les quatre plans, ainsi qu'à une condition de performance pour le plan n°2.

La période d'acquisition des droits est de 36 mois après la date d'attribution pour les plans n°1 et n°2, de 24 mois après la date d'attribution pour le plan n°3, et de 21 mois après la date d'attribution pour le plan n°4. La période d'exercice est de 48 mois à compter de la date d'acquisition pour les plans n°1 et n°2, et de 42 mois à compter de la date d'acquisition pour les plans n°3 et n°4.

Pour chacun des quatre plans, la juste valeur des services reçus a été évaluée de manière définitive par un expert en évaluation, par référence à la juste valeur des options à la date de leur attribution et en tenant compte des conditions d'acquisition des droits. La juste valeur a été déterminée à partir d'un modèle d'évaluation reconnu et adapté aux modalités d'attribution des paiements en actions concernés : méthode Black & Scholes.

La juste valeur déterminée par l'expert pour les plans d'options de souscription d'actions s'élève à 1 022 milliers d'euros. La volatilité retenue est de 30% pour l'ensemble des plans et le taux sans risque pris en compte est de 3,25% pour les plans n°1 et n°2, et de 2,70% pour les plans n°3 et n°4. Cette juste valeur est étalée sur la période d'acquisition des droits, la probabilité d'acquisition des droits étant mise à jour à chaque clôture.

Le montant constaté en charges au cours de l'exercice 2025 est de 234 milliers d'euros, contre 255 milliers d'euros au cours de l'exercice 2024.

Attribution d'actions gratuites par Digital Virgo

Cinq plans d'attribution gratuite d'actions sont en vigueur au 31 décembre 2025.

Les caractéristiques des plans d'attribution gratuite d'actions sont présentées ci-dessous.

Plan d'attibution d'actions gratuites ordinaires en vigueur au 31 décembre 2025	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Plan n°4	Plan n°5
Date de l'Assemblée Générale	22.12.2023	22.12.2023	22.12.2023	22.12.2023	22.12.2023
Date de la décision d'attribution	29.12.2023	29.12.2023	29.12.2023	03.07.2025	03.07.2025
Nombre total de droits accordés	513 457	513 457	513 457	28 500	28 500
Date limite d'acquisition définitive	29.06.2027	29.06.2027	29.06.2027	03.07.2027	03.07.2027
Valeur unitaire des actions attribuées gratuitement (en euros)*	1,18 €	1,14 €	1,10 €	1,15 €	1,13 €
Nombre d'actions créées au 31.12.2025	395438	0	0	0	0
Nombre de droits abandonnésau 31.12.2025	19 146	31 330	31 330		
Nombre d'actions restant à créer au 31.12.2025	98 873	482 127	482 127	28 500	28 500

* *valeur déterminée lors de l'attribution des plans le 29 décembre 2023 pour les plans n°1 à n°3*
* *valeur déterminée lors de l'attribution des plans le 3 juillet 2025 pour les plans n°4 et n°5*

Les plans d'attribution gratuite d'actions portent sur des actions ordinaires et seront dénoués en actions.

Les conditions d'acquisition des actions gratuites sont liées à des conditions de performance (atteinte des objectifs minimum d'EBITDA annuel ou cumulé sur la période de chaque plan) et à la présence des bénéficiaires à la date d'atteinte de ces objectifs.

La période d'acquisition des droits est comprise entre 18 mois et 42 mois après la date d'attribution pour les plans n°1, n°2 et n°3.

La période d'acquisition des droits est comprise entre 12 mois et 24 mois après la date d'attribution pour les plans n°4 et n°5.

La juste valeur globale déterminée par l'expert en évaluation pour les trois plans d'attribution gratuite d'actions s'élève à 1 569 milliers d'euros. Cette juste valeur est étalée sur la période d'acquisition des droits, la probabilité d'acquisition des droits étant mise à jour à chaque clôture.

Le montant constaté en charges au cours de l'exercice 2025 est de 492 milliers d'euros pour l'ensemble des plans, contre 672 milliers d'euros au cours de l'exercice 2024.

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

Intérêts ne donnant pas le contrôle (palier Digital Virgo)

Les intérêts ne donnant pas le contrôle concernent la société Digital Virgo Technology Solutions Plc, société éthiopienne créée en 2024 dans laquelle le pourcentage d'intérêt du Groupe est de 70%.

En milliers d'euros

Quote-part des intérêts ne donnant pas le contrôle dans les principaux agrégats	Exercice 2025 (12 mois)	Exercice 2024 (12 mois)
Chiffre d'affaires	381	0
Marge contributive	44	(1)
Résultat opérationnel courant	(16)	(8)
Résultat global	(20)	(2)
Capitaux propres	27	47
Trésorerie nette d'endettement	91	50

Résultat par action

	Exercice 2025 (12 mois)	Exercice 2024 (12 mois)
Nombre d'actions ordinaires en fin de période	**104 830 426**	**104 434 988**
Nombre moyen d'actions en circulation pendant la période	104 830 426	104 434 988
Nombre moyen d'actions auto-détenues pendant la période		
Nombre moyen d'actions pris en compte pour le calcul avant dilution	**104 830 426**	**104 434 988**
Nombre moyen d'actions en circulation pris en compte ci-dessus	104 830 426	104 434 988
Effet de dilution des plans d'options de souscription d'actions	291 580	2 292 541
Effet de dilution des plans d'attributions d'actions gratuites	871 938	1 503 819
Nombre moyen d'actions pris en compte pour le calcul après effets dilutifs	**105 993 945**	**108 231 348**
Résultat net - part du Groupe (en milliers d'euros)	**14 610**	**7 924**
Résultat net - part du Groupe - Dilué (en milliers d'euros)	**14 610**	**8 851**
Résultat net - part du Groupe par action (en euros)	**0,14**	**0,08**
Résultat net - part du Groupe dilué par action (en euros)	**0,14**	**0,08**

Le résultat par action dilué est calculé selon la méthode du rachat d'action. Les fonds recueillis à l'exercice des options sont supposés être affectés en priorité au rachat d'action au prix du marché. Le nombre théorique d'actions qui seraient ainsi rachetées vient en diminution du nombre total des actions qui résulteraient de l'exercice des droits liés aux attributions d'actions gratuites et aux options de souscription d'actions.

3.15. Provisions pour risques et charges (hors passifs liés aux incertitudes fiscales, cf. note 3.8)

Provisions pour risques et charges	31.12.2024	Impact en résultat consolidé		Autres éléments du résultat global	Entrée de périmètre	Reclassements	Ecart de conversion	31.12.2025	Charges supportées liées aux reprises
		dotations	reprises						
Provisions non courantes	1 929	263	(118)	(25)	(520)	(5)	(27)	1 497	-68
Provisions courantes	84	27	(138)		202	5	(1)	178	(127)
Total	**2 013**	**290**	**(256)**	**(25)**	**(319)**		**(28)**	**1 675**	**(195)**

Les provisions non courantes concernent exclusivement les indemnités de départ à la retraite.

Les provisions courantes concernent des litiges prud'homaux, des litiges commerciaux ainsi que des risques sociaux et fiscaux.

L'ensemble des provisions présente une échéance prévisionnelle à moins d'un an, à l'exception des provisions pour retraites et assimilées qui sont actualisées.

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

Provisions pour retraites et assimilées

La provision pour indemnités de départ à la retraite des salariés en France s'élève à 1043 milliers d'euros au 31 décembre 2025, contre 919 milliers d'euros au 31 décembre 2024 (soit respectivement 70% et 67% des provisions non courantes). La provision pour indemnités de départ à la retraite en France est calculée selon les dispositions des conventions collectives et couvre les droits non définitivement acquis concernant les salariés en activité. La méthode de calcul utilisée repose sur la méthode des unités de crédit projetées et sur les éléments d'actualisation suivants :

- Age de départ à la retraite : 65 ans.
- Droits à l'indemnité de départ à la retraite : en fonction des conventions collectives applicables aux différentes sociétés du Groupe.
- Taux de charges sociales : calculé par catégorie (cadre / non-cadre) et par société, compris entre 42,8% et 47,3% en 2024. La fourchette était comprise entre 40,4% et 47,2% en 2024.
- Taux de rotation des effectifs : en fonction des taux historiques constatés dans chaque société et des tranches d'âges auxquelles appartiennent les salariés. Les taux historiques pris en compte pour le calcul du taux de rotation excluent les départs à l'initiative de l'employeur (licenciements individuels et ruptures conventionnelles).
- Coefficient de survie : table INSEE TD-TV 19-21.
- Taux d'actualisation : 4% en 2025, contre 3,2% en 2024.
- Coefficient de revalorisation des salaires : 3% en 2025, (idem 2024).

Le Groupe n'a aucun engagement envers d'anciens salariés, les droits acquis étant définitivement payés lors du départ à la retraite du salarié.

L'essentiel des engagements en matière de retraite a une échéance supérieure à 5 ans.

Conformément à la norme IAS 19 Révisée « Avantages au personnel », les mouvements de l'exercice ont été ventilés entre le résultat opérationnel et les autres éléments du résultat global.

La variation de la provision pour retraites et assimilées est donnée dans le tableau suivant :

Variation des provisions pour retraites et assimilées	Exercice 2025	Exercice 2024
Montant en début d'exercice	**1 929**	**1 786**
Droit acquis	150	177
Indemnités versées	(68)	(84)
Coûts financiers	41	44
Ecarts actuariels	(25)	(1)
Variation de périmètre	-520	
Earts de change	-27	6
Autres	17	1
Montant en fin d'exercice	**1 497**	**1 929**

Les écarts actuariels sont constatés en autres éléments du résultat global. Les autres variations sont constatées en résultat opérationnel courant.

Actifs et passifs éventuels :

Il n'existe pas d'actifs et passifs éventuels significatifs pour les exercices présentés.

3.16. Dettes financières (hors découverts bancaires)

Dettes financières - part à plus d'un an	Exercice 2025	Exercice 2024
Ligne de financement - Prêt	121 335	24 453
Prêts BPI France	1 834	2 875
Dépôts reçus	1 123	1 137
Total hors obligations locatives	**124 292**	**28 465**
Dettes financières liées aux obligations locatives	5 934	7 030
Total	**130 226**	**35 495**

Les montants débiteurs des prêts bancaires – Tranches B et C sont liés à l'imputation sur le montant des dettes des commissions correspondant aux frais d'émission.

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

Au 31 décembre 2024, à la suite du non-respect du ratio des covenants bancaires chez Digital Virgo « Cash -flow libre / Service de la dette », 99,2 millions d'euros avaient été reclassés en dettes financières à moins d'un an (voir note 1.2)

Dettes financières - part à moins d'un an hors découvert	Exercice 2025	Exercice 2024
Ligne de financement - Prêt	16 636	129 017
Crédit renouvellable	14 933	24 766
Prêts BPI France	833	897
Reserve factoring	4493	4498
Intérêts courus non échus	219	290
Comptes courants associés	1 961	1 518
Dépôts et cautionnements reçus	42	
Total hors obligations locatives	**39 117**	**160 986**
Dettes financières liées aux obligations locatives	1 632	1 735
Total	**40 749**	**162 721**

				Nouveaux emprunts						
Evolution des dettes financières	Ouverture	1ère application IFRS 16	Variation périmètre	Hors obligations locatives	liés aux obligations locatives	Augmentations	Diminutions	intérêts et commissions	Autres mouvements (reclsts)	Clôture
Ligne de financement - Prêt	153 470			(2)			(15 735)	299	(61)	137 971
Crédit bancaire de croissance externe	0									0
Reserve factoring	4498						(5)			4493
Crédit renouvellable	24 766						(10 000)	68	99	14 933
Avance en compte-courant Digitl Virgo Group										
Prêt refinancement	0									0
Prêts BPI France	3772						(1 105)			2667
Subvention remboursable										
Comptes courants associés	1 518					444			()	1 961
Dépôts et cautionnements reçus	1 137			2		61	(36)			1 165
Sous-total dettes, hors obligations locatives	**189 161**					**505**	**(26 881)**	**367**	**38**	**163 190**
Dettes financières liées aux obligations locatives	8 765				691		(1 857)		-33	7 566
Sous-total en dettes en capital	**197 926**				**691**	**505**	**(28 738)**	**367**	**5**	**170 756**
Intérêts courus	290							(71)		219
Total des dettes financières	**198 216**				**691**	**505**	**(28 738)**	**296**	**5**	**170 975**

Les montants présentés dans la colonne « Nouveaux emprunts liés aux obligations locatives » n'ont pas de contrepartie dans le tableau de flux de trésorerie en ligne « Encaissements liés aux nouveaux emprunts / dettes financières », car ils correspondent à la signature d'un nouveau contrat de location, sans impact sur la trésorerie.

Les commissions correspondent aux frais d'émission des dettes bancaires qui sont intégrés au taux d'intérêt effectif en fonction des périodicités de remboursement des dettes auxquelles ils sont rattachés. La charge est présentée au compte de résultat dans la rubrique « Coût de l'endettement financier brut » et le solde des frais restant à prendre en compte en résultat à la clôture est présenté en diminution des rubriques « Dettes financières non courantes » et « Dettes financières courantes » selon leur échéance.

Lignes de financement – Palier Digital Virgo

a. Convention de crédits de juin 2022

Au mois de juin 2022, la Société a souscrit une convention de crédits auprès de cinq banques et de quatre fonds de gestion.

Cette convention de crédits se décompose en trois éléments :
- un prêt d'un montant total en principal de 140 millions d'euros, divisé en trois tranches (tranche A, tranche B et tranche C), destiné à financer l'acquisition du groupe Digital Virgo (RCS 821 560 455) ainsi que tous frais y afférents,
- une ouverture de crédit non confirmée d'un montant maximum en principal de 10 millions d'euros destinée à financer des opérations de croissance externe,
- une ouverture de crédit renouvelable d'un montant maximum en principal de 30 millions d'euros destinée à financer les besoins généraux d'exploitation et les besoins en fonds de roulement de la Société et de ses filiales.

Au 31 décembre 2025, les tranches A, B et C du prêt de 140 millions d'euros sont intégralement utilisées, le crédit renouvelable est utilisé à hauteur de 15 millions d'euros et le crédit bancaire de croissance externe n'est pas tiré.

Les principales caractéristiques de la tranche A du prêt bancaire sont les suivantes :
- Montant : 80 millions d'euros.
- Durée : 6 ans.
- Taux d'intérêt : Euribor 3 mois (flooré à 0%) majoré d'une marge ajustée chaque année en fonction de l'évolution du ratio entre les Dettes financières nettes et l'Excédent brut d'exploitation retraité.
- Date de paiement des intérêts : trimestriel.
- Calendrier de remboursement du capital : annuel (premier remboursement le 15 juin 2023 et dernier remboursement le 15 juin 2028).

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

Les principales caractéristiques de la tranche B du prêt bancaire sont les suivantes :
- Montant : 30 millions d'euros.
- Durée : 6 ans et demi.
- Taux d'intérêt : Euribor 3 mois (flooré à 0%) majoré d'une marge ajustée chaque année en fonction de l'évolution du ratio entre les Dettes financières nettes et l'Excédent brut d'exploitation retraité.
- Date de paiement des intérêts : trimestriel.
- Calendrier de remboursement du capital : in fine, le 15 décembre 2028.

Les principales caractéristiques de la tranche C du prêt bancaire sont les suivantes :
- Montant : 30 millions d'euros.
- Durée : 7 ans.
- Taux d'intérêt : Euribor 3 mois (flooré à 0%) majoré d'une marge ajustée chaque année en fonction de l'évolution du ratio entre les Dettes financières nettes et l'Excédent brut d'exploitation retraité.
- Date de paiement des intérêts : trimestriel.
- Calendrier de remboursement du capital : in fine, le 15 juin 2029.

Les principales caractéristiques du Crédit renouvelable sont les suivantes :
- Encours maximum : 30 millions d'euros.
- Durée : 6 ans.
- Taux d'intérêt : Euribor 3 mois ou Euribor 1 mois (flooré à 0%) selon la durée du tirage, majoré d'une marge ajustée chaque année en fonction de l'évolution du ratio entre les Dettes financières nettes et l'Excédent brut d'exploitation retraité.
- Date de paiement des intérêts : à l'échéance de chaque tirage de 1 mois ou 3 mois.
- Commission de non-utilisation équivalant à 35% de la marge applicable sur l'encours maximum non utilisé.

En plus des clauses usuelles dans le cadre des conventions de crédits, la Société est tenue au respect de ratios financiers au titre de cette convention de crédits, et des garanties ont été accordées par la Société au profit des prêteurs. Les clauses de covenant sont respectées au 31 décembre 2025.
Au 31 décembre 2024, le ratio entre les Cash-flows libres et le Service de la dette qui devait être supérieur ou égal à 1 n'était pas respecté. En l'absence de réception de l'accord formel des prêteurs avant la date de clôture, la totalité des dettes financières concernées avait été reclassée en dettes financières à moins d'un an, étant rappelé que la Société avait adressé aux prêteurs postérieurement à la clôture une demande de renonciation à l'exigibilité anticipée des engagements liés (« waiver ») qui a été acceptée par les prêteurs le 16 avril 2025 (voir note 1.2.2).

b. Prêts souscrits auprès de BPI France

Au mois de juillet 2019, la société Digital Virgo (RCS 821 560 455) avait souscrit deux prêts de 5 millions d'euros chacun auprès de BPI France (« Prêt de Croissance Internationale 2019 » et « Prêt French Fab - Ambition technologique du futur »). Au mois de juin 2022, la société Digital Virgo (RCS 821 560 455) a souscrit un nouveau prêt de 5 millions d'euros auprès de BPI France (« Prêt de Croissance Internationale 2022 »).
Le dernier remboursement du prêt BPI France Croissance Internationale 2019 a eu lieu le 31 janvier 2024.

Les principales caractéristiques du prêt BPI France French Fab - Ambition technologique du futur sont les suivantes :
- Montant : 5 millions d'euros, assortis d'une retenue de garantie de 5%.
- Durée : 5 ans.
- Taux d'intérêt : 1,9%.
- Date de paiement des intérêts : trimestriel.
- Calendrier de remboursement du capital : trimestriel (premier remboursement le 30 septembre 2020 et dernier remboursement le 31 janvier 2025).

Les principales caractéristiques du prêt BPI France Croissance Internationale 2022 sont les suivantes :
- Montant : 5 millions d'euros, assortis d'une retenue de garantie de 5%.
- Durée : 7 ans.
- Taux d'intérêt : 2,07%.
- Date de paiement des intérêts : trimestriel.
- Calendrier de remboursement du capital : trimestriel (premier remboursement le 31 août 2023 et dernier remboursement le 31 mai 2029).

Le Groupe n'est pas tenu au respect de ratios financiers au titre des prêts souscrits auprès de BPI France.

Les prêts BPI France Croissance International et French Fab - Ambition technologique destinés au financement de la croissance organique et externe du Groupe sont intégralement remboursés au 31 décembre 2025.
Le prêt BPI France Croissance Internationale 2022 a été tiré au 31 décembre 2025. Le solde de la dette à payer au titre de ce prêt est de 2,7 millions d'euros au 31 décembre 2025. La dernière échéance de remboursement trimestriel interviendra le 31 mai 2029.

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

c. Autres financements court terme

Les opérations de reverse factoring, qui permettent de bénéficier d'un coût de financement à court terme avantageux, s'élèvent à 4,5 millions d'euros au 31 décembre 2025. Elles portent intérêt à Euribor 3 mois, majoré d'une marge de 0,75% et ont une échéance à quatre mois. Le montant maximum du financement disponible s'élève à 4,5 millions d'euros. Le Groupe n'a pas donné de garanties relatives à ces opérations.

d. Instruments de couverture de taux

Les utilisations des tranches A, B et C du prêt bancaire, soumises à versement d'un intérêt à taux variable, ont été couvertes par la souscription de caps de taux d'intérêt avec un strike de 1% prenant fin le 15 juin 2026 et portant sur un notionnel de 84 millions d'euros (amortissable selon le même rythme que les tranches du prêt bancaire) pour lequel la Société s'acquitte d'une prime lissée payable trimestriellement.

Endettement net de trésorerie (hors dettes liées à l'acquisition de titres)
L'endettement net de trésorerie correspond au montant de la trésorerie (rubriques "Trésorerie et équivalents de trésorerie" et "Comptes bancaires créditeurs") diminué de l'endettement financier (prêts bancaires, crédit renouvelable, prêts BPI France, reverse factoring, dettes liées aux obligations locatives, dépôts et cautionnements reçus, subvention remboursable et intérêts courus).

Emprunts

SCI Too Naos :

En juillet 2015, un emprunt de 3 200 milliers d'euros d'une durée de 12 ans a été souscrit pour financer une opération immobilière. L'emprunt est à taux fixe. Un privilège de prêteurs de deniers a été donné en garantie. Il n'existe pas de convenants sur cet emprunt.
En juin 2020, un emprunt de 2 584 milliers d'euros d'une durée de 9 ans a été souscrit (taux annuel de 0,84%).

Le solde des emprunts sur Too Naos s'élève au 31 décembre 2025 à 1 533 milliers d'euros contre 2 104 milliers au 31 décembre 2024.

SCI Too Villardière :

Sur décembre 2016, la SCI a souscrit un nouvel emprunt de 950 milliers d'euros, d'une durée de 12 ans. L'emprunt est à taux fixe. Il n'existe pas de convenants sur cet emprunt.
Sur l'exercice 2020, un emprunt de 1 596 milliers d'euros d'une durée de 7 ans a été souscrit (taux annuel de 0,58%).

Le solde des emprunts sur Too Villardière s'élève au 31 décembre 2025 à 596 milliers d'euros contre 907 milliers au 31 décembre 2024.

IODA RE Sas :

Ioda Re Sas a souscrit en décembre 2014 un emprunt amortissable de 1 600 milliers d'euros d'une durée de 12 ans, pour financer une opération immobilière. Le solde au 31 décembre 2025 s'élève à 221 milliers d'euros, contre 365 milliers d'euros au 31 décembre 2024. L'emprunt est à taux fixe (1,75%). Une promesse d'hypothèque en cas de défaut de paiement a été donnée en garantie. Il n'existe pas de convenants sur cet emprunt.

Ioda Re Sas a souscrit en mai 2015 un emprunt d'un montant de 3 160 milliers d'euros d'une durée de 12 ans. Le solde au 31 décembre 2025 s'élève à 351 milliers d'euros contre 638 milliers d'euros au 31 décembre 2024. Le taux appliqué est un taux fixe (1,95%). Un privilège de prêteurs de deniers a été donné en garantie. Il n'existe pas de convenants sur cet emprunt.

Ioda Re Sas avait souscrit en 2017 plusieurs emprunts pour financer d'importantes acquisitions :

- emprunt souscrit en juillet 2017 d'un montant de 250 milliers d'euros d'une durée de 12 ans. Le solde au 31 décembre 2025 s'élève à 82 milliers d'euros, contre 104 milliers d'euros au 31 décembre 2024. Le taux appliqué est un taux fixe (1,25%).
- emprunt souscrit en octobre 2017 d'un montant de 1 200 milliers d'euros d'une durée de 12 ans. Il a été entièrement remboursé en 2025 par anticipation suite à la cession de l'immeuble Jacquard (cf. note 1.1). Le solde au 31 décembre 2024 s'élève à 577 milliers d'euros. Le taux appliqué est un taux fixe (1,25%).
- emprunt souscrit en décembre 2017 d'un montant de 664 milliers d'euros d'une durée de 12 ans. Le solde au 31 décembre 2025 s'élève à 233 milliers d'euros, contre 290 milliers d'euros au 31 décembre 2024. Le taux appliqué est un taux fixe (1,28%).

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

- emprunt souscrit en décembre 2017 d'un montant de 7 000 milliers d'euros d'une durée de 15 ans. Le solde au 31 décembre 2025 s'élève à 3 404 milliers d'euros, contre 3 871 milliers d'euros au 31 décembre 2024. Le taux appliqué est un taux fixe (1,35%).

En 2018, Ioda Re Sas avait souscrit trois nouveaux emprunts :

- emprunt souscrit en octobre 2018 d'un montant de 2 994 milliers d'euros d'une durée de 15 ans. Le solde au 31 décembre 2025 s'élève à 1 823 milliers d'euros contre 2 026 milliers d'euros au 31 décembre 2024. Le taux appliqué est un taux fixe (1,12%).
- emprunt souscrit en novembre 2018 d'un montant de 400 milliers d'euros d'une durée de 8 ans. Le solde au 31 décembre 2025 s'élève à 103 milliers d'euros contre 154 milliers d'euros au 31 décembre 2024. Le taux appliqué est un taux fixe (0,75%).
- emprunt souscrit en novembre 2018 d'un montant de 276 milliers d'euros d'une durée de 7 ans. Le solde au 31 décembre 2025 s'élève à 27 milliers d'euros contre 63 milliers d'euros au 31 décembre 2024. Le taux appliqué est un taux fixe (1,23%).

En 2020, Ioda Re avait souscrit trois nouveaux emprunts :

- en avril 2020, souscription d'un emprunt de 468 milliers d'euros destiné au financement de travaux sur un immeuble. Cet emprunt est amortissable sur 14 ans au taux de 0,7%. Le solde au 31 décembre 2025 s'élève à 279 milliers d'euros, contre 313 milliers d'euros au 31 décembre 2024.
- en juillet 2020, souscription d'un emprunt de 3 400 milliers d'euros destiné au financement de l'acquisition d'un immeuble. Cet emprunt est amortissable sur 15 ans au taux de 0,9%. Le solde au 31 décembre 2025 s'élève à 2 413 milliers d'euros, contre 2 648 milliers d'euros au 31 décembre 2024.
- en juillet 2020, souscription d'un emprunt de 4 400 milliers d'euros destiné au financement de l'acquisition d'un immeuble. Cet emprunt est amortissable sur 15 ans au taux de 1,15%. Le solde au 31 décembre 2025 s'élève à 2 945 milliers d'euros, contre 3 230 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

En 2023, IODA RE a souscrit deux nouveaux emprunts :

- en septembre 2023, souscription d'un emprunt de 9 300 milliers d'euros destiné au financement de l'acquisition de la société Cambaceres. Cet emprunt prend la forme d'une avance à terme fixe, renouvelable mensuellement jusqu'à son remboursement par la société IODA RE. L'avance en cours au 31 décembre 2025 est de 9 200 milliers d'euros (idem 2024).
- En septembre 2023, souscription d'un emprunt de 5 400 milliers d'euros destiné au financement de la construction du siège social de la société FACC. Cet emprunt prend la forme d'une avance à terme fixe, renouvelable mensuellement, jusqu'à son remboursement par la société IODA RE. L'avance en cours au 31 décembre 2025 est de 5 400 milliers d'euros (idem 2024).

En 2025, IODA RE a souscrit à un nouvel emprunt :

- En octobre 2025, souscription d'une ligne de crédit de 10 000 milliers d'euros destiné au financement de l'acquisition immobilière de colocation transversale. La date d'échéance du crédit est indéterminée. Le taux appliqué est un taux variable (EURIBOR + 0.5% pour les tirages en euros). Au 31 12 2025, 2 000 milliers d'euros ont été tirés.

SCI Too Vaillant :

La SCI Too Vaillant a souscrit en juillet 2020 un emprunt amortissable de 1 805 milliers d'euros, d'une durée de 7 ans (taux de 0,48%).
Le solde au 31 décembre 2025 s'élève à 457 milliers d'euros contre 716 milliers d'euros en 2024.

SCI Too Campus :

La SCI Too Campus a souscrit en septembre 2014 un emprunt amortissable de 1 500 milliers d'euros, d'une durée de 12 ans. Le solde au 31 décembre 2025 s'élève à 104 milliers d'euros, contre 241 milliers d'euros au 31 décembre 2024. L'emprunt est à taux fixe. Une promesse d'hypothèque en cas de défaut de paiement a été donnée en garantie. Il n'existe pas de convenants sur cet emprunt.

SCI Too Do Bem :

En 2021, la SCI Too Do Bem a souscrit à 14 emprunts à taux variable pour financer les 7 acquisitions de l'exercice, pour un montant total de 10 200 milliers d'euros. Le solde de ces emprunts au 31 décembre 2025 s'élève à 7 480 milliers d'euros contre 8 160 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

Trésorerie nette d'endettement

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

La trésorerie nette d'endettement correspond au montant de la trésorerie (rubriques "Trésorerie et équivalents de trésorerie" et "Comptes bancaires créditeurs") diminuée de l'endettement financier (prêts bancaires, crédit renouvelable 2022, prêts BPI France, reverse factoring, dettes liées aux obligations locatives, dépôts et cautionnements reçus, subvention remboursable et intérêts courus).

Trésorerie nette d'endettement	Exercice 2025	Exercice 2024
Trésorerie et équivalent de trésorerie	70 844	80 743
Comptes bancaires créditeurs	(1 449)	(38)
Ligne de financement - Prêt et Crédit	(152 904)	(178 236)
Prêt de refinancement		
Prêt BPI France	(2 667)	(3 772)
Avance en compte-cournt Digital Virgo Group		
Reserve factoring	(4 493)	(4 498)
Dettes financières liées aux obligations locatives	(7 566)	(8 765)
Comptes courants associés	(1 961)	(1 518)
Dépôts et cautionnements reçus	(1 165)	(1 137)
Subvention remboursable		
Intérêts courus	(219)	(290)
Total	**(101 579)**	**(117 511)**

3.17. Dettes liées à l'acquisition de titres

Dettes liées à l'acquisition de titres	Exercice 2025	Exercice 2024
Digital Virgo Africa	697	1947
Total	**697**	**1 947**
Dont part à plus d'un an		*697*
Dont part à moins d'un an	*697*	*1250*

Les dettes liées à l'acquisition de titres sont relatives à l'acquisition de 49% des actions et des droits de vote de la société ivoirienne Digital Virgo Africa (voir note 1.2.1) et sont constituées du solde du paiement du prix des actions, dont 1 250 milliers d'euros ont été payés en de juillet 2025, le solde étant exigible au mois de juillet 2026. La mise en œuvre au cours de l'exercice 2024 de la garantie accordée par le cédant s'est traduite par une réduction du prix de 553 milliers d'euros qui a été imputée sur la dernière échéance de juillet 2026.

3.18. Autres dettes non courantes

Autres dettes non courantes	Exercice 2025	Exercice 2024
TFR	261	265
Autres		
Total	**261**	**265**

Variation des autres dettes non courantes	31/12/2024	Variation périmètre	Variation	Actualisation	31/12/2025
TFR	265		(4)		261
Autres					-
Total	**265**		**(4)**		**261**

Les dettes non courantes sont constituées pour les deux exercices présentés de la provision pour indemnités de fin de contrat de travail (TFR - Trattamento Fine Rapporto) des salariés en Italie destinée à couvrir les avantages cumulés acquis par les salariés au cours de leurs années de service. Les indemnités sont versées au départ du salarié et le Groupe n'a plus de dette envers le salarié une fois l'indemnité payée. Les droits sont recalculés chaque année.

3.19. Fournisseurs et comptes rattachés

Fournisseurs et comptes rattachés	Exercice 2025	Exercice 2024
Fournisseurs d'exploitation	81 743	70 795
Fournisseurs d'immobilisations	553	579
Total	**82 296**	**71 374**

Les dettes envers les fournisseurs ont une échéance inférieure à un an.

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

Les dettes envers les fournisseurs qui entrent dans le champ d'accords de compensation avec des créances, concernant la gestion des flux avec certains opérateurs télécom en France, s'élèvent à 3,6 millions d'euros au 31 décembre 2025, contre à 3,3 millions d'euros au 31 décembre 2024 (voir note 3.5).

Conformément aux principes décrits en note 2.17, les dettes fournisseurs faisant l'objet d'un contrat de reverse factoring avec des établissements financiers ont été présentés en dettes financières (voir note 3.14)

3.20. Autres dettes fiscales et sociales (hors dettes d'impôt sur les sociétés)

Autres dettes fiscales et sociales	Exercice 2025	Exercice 2024
Personnel et organismes sociaux	12 176	10 709
Taxe sur la valeur ajoutée	1 621	2 142
Autres dettes fiscales	4 804	2 463
Total	**18 601**	**15 314**

Les autres dettes fiscales et sociales ont une échéance inférieure à un an.

3.21. Autres dettes courantes

Autres dettes courantes	Exercice 2025	Exercice 2024
Avances et acomptes reçus des clients	431	605
Produits constatés d'avance	2 021	1 952
Autres	580	1 373
sous-total autres dettes liées aux contrats clients	***3 032***	***3 930***
Juste valeur des instruments financiers dérivés		
Autres		
Total	**3 032**	**3 930**

Les autres dettes courantes ont une échéance inférieure à un an.

Les avances et acomptes reçus sont principalement constitués de versements d'opérateurs télécom.

3.22. Analyse de certains postes du compte de résultat

Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires par lignes de services	Exercice 2025	Exercice 2024
Paiement Télécom	**29 926**	**29 906**
Monétisation et Marketing	**419 032**	**380 866**
- dont Monétisation télécom	*387 942*	*349 901*
- dont Marketing	*31 090*	*30 965*
Paru Vendu	*7 379*	*9 997*
IODA RE	-	-
Total Chiffre d'affaires	**456 337**	**420 769**
Autres revenus (principalement liés aux revenus des immeubles de placement)	7 926	7 327
Total Chiffre d'affaires et autres revenus	**464 263**	**428 096**

Une ventilation du chiffre d'affaires est donnée par ligne de services, conformément aux dispositions de la norme IFRS 15. Les lignes de service sont regroupées selon que le Groupe intervient en tant qu'agent (ligne de services « Paiement Télécom ») ou en tant que principal (lignes de services « Monétisation Télécom » et « Marketing »). L'analyse effectuée selon les critères définis par la norme IFRS 15 n'a pas conduit à présenter d'autre ventilation du chiffre d'affaires.

Les autres revenus correspondent principalement aux revenus immobiliers (loyers et ventes de stocks d'actifs immobiliers). Aucune cession de stocks n'est intervenue sur les exercices présentés.

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique d'implantation de la clientèle	Exercice 2025		Exercice 2024	
	Montant	En %	Montant	En %
France	129 702	27,94%	128 644	30,05%
Europe (hors France)	93 819	20,21%	85 922	20,07%
Afrique	153 205	33,00%	99 823	23,32%
Amérique Latine	74 440	16,03%	53 424	12,48%
Autres pays	5 171	1,11%	52 957	12,37%
Total Chiffre d'affaires	**456 337**	**98,29%**	**420 770**	**98,29%**
Autres revenus (principalement liés aux revenus des immeubles de placement)	7 926	1,71%	7 327	1,71%
Total Chiffre d'affaires et autres revenus	**464 263**	**100,00%**	**428 097**	**100,00%**

Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation sont principalement constitués du résultat de change sur les opérations commerciales, du CIR et de la refacturation de loyers à des tiers.

Autres produits et charges d'exploitation	Exercice 2025	Exercice 2024
CIR	179	158
Ecarts de change sur les opérations commerciales	(1 158)	(469)
Refacturations de locaux et de prestations admin. à des tiers	88	180
Autres charges d'exploitation		
Autres produits d'exploitation	8	202
Total	**(883)**	**71**

Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants comprennent les plus ou moins-values nettes sur cessions d'actifs liés aux activités, les coûts de restructuration, les éléments liés aux activités acquises (compléments de rémunération postérieurs à l'acquisition, frais d'acquisition, badwill, …), ainsi que les éléments inhabituels ou peu fréquents qui sont de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant.

Autres produits et charges opérationnels non courants	Exercice 2025	Exercice 2024
Plus ou moins-values sur cession Paru vendu	8 027	
Frais d'acquisition de sociétés et d'activités	(85)	(260)
Dépréciation goodwill		(2 750)
Coûts de restructuration	(52)	(6)
Charge d'impôt sur la fortune IODA SA		(57)
Retraitement IFRS 5 du projet de cession de la filiale russe		309
Coûts liés au projet de cotation au Nasdaq	(2 664)	(2 590)
Autres	79	226
Total	**5 304**	**(5 128)**

Les autres produits et charges non courant comprennent en 2025 principalement :

- La plus-value de cession consolidée des titres PARUVENDU.fr par IODA SA pour 8 027 milliers d'euros avant impôts. (cf. note 1.1),
- La plus-value de cession d'un ensemble immobilier par IODA RE de 142 milliers d'euros, avec un prix de cession de 1 450 milliers d'euros (plus-value de cession consolidée de 142 milliers d'euros).
- Les coûts liés au projet de cotation Nasdaq (honoraires engagés par le Groupe DIGITAL VIRGO dans le cadre du projet de cotation au Nasdaq, en ce compris les charges liées aux actions intentées par Goal Acquisitions Corp. à l'encontre de la Société (cf. note 1.2)

Les autres produits et charges non courant comprenaient en 2024 principalement :

- Les autres produits et charges opérationnels non courants intègrent notamment la dépréciation du goodwill de la société Addict Mobile Technology pour 2 750 milliers d'euros.

- Les coûts liés au projet de cotation Nasdaq concernent les honoraires engagés par le Groupe dans le cadre du projet de cotation au Nasdaq, en ce compris les charges liées aux actions intentées par Goal Acquisitions Corp. à l'encontre de la Société (voir notes 1.1 et 3.27).

- En 2024, le produit de 309 milliers d'euros (contre une charge 613 milliers d'euros en 2023) présentée en « Retraitement IFRS 5 du projet de cession de la filiale russe » correspond à la reprise des dépréciations des actifs de la société Buongiorno Mobile Rus dans le cadre du processus de cession de la filiale (voir note 3.13).

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

Coût de l'endettement financier net

Coût de l'endettement financier net	Exercice 2025	Exercice 2024
Intérêts des placements de trésorerie	1 622	959
Résultat de change sur la trésorrie	(402)	(524)
Produits nets de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	*1 220*	*435*
Intérêts sur emprunts obligataires		
Intérêts sur autres dettes financières	(9 546)	(10 331)
Intérêts relatifs aux dettes financières aux liées obligations locatives	(97)	(119)
Commissions et autres intérêts liés aux financements	(389)	339
Coût de l'endettement financier brut	*(10 032)*	*(10 112)*
Coût de l'endettement financier net	**(8 812)**	**(10 140)**

Autres produits et charges financiers

Le détail des autres produits et charges financiers est donné dans le tableau ci-après :

Autres produits et charges financiers	Exercice 2025	Exercice 2024
Plus value	-7	0
Dividendes	242	172
Cession et rachat actifs financiers *	0	126
Variation de juste valeur des actifs financiers autres liée à des cessions**	837	832
Autres produits et charges financiers	2 392	2 052
Autres produits et charges financiers	**3 464**	**3 181**

(*) Pour rappel, en 2024 la plus-value sur cession des actifs financiers de 126 milliers d'euros provient de IODA SAS suite à cession des valeurs mobilières de placement qu'elle détenait au 31 décembre 2023 d'une valeur brute de 400 milliers d'euros.

(**) Les autres produits et charges financiers comprennent principalement l'effet de change net des intérêts reçus sur les créances immobilisées ainsi que les frais bancaires (principalement les commissions prélevées sur les paiements internationaux).

Charges calculées sur stock-options et assimilés

Charges calculées sur stock-options et assimilés	Exercice 2025	Exercice 2024
Coût des ventes	(201)	(256)
Autres frais commerciaux	(403)	(482)
Frais généraux	(122)	(189)
Total	**(726)**	**(927)**
dont charges liées aux plans dénoués en actions	*(726)*	*(927)*
dont charges liées aux plans dénoués en trésorerie	*0*	*0*

Les charges sur stock-options et assimilés de l'exercice 2025 comprennent les plans d'attribution d'options de souscription d'actions pour un montant de 234 milliers d'euros (255 milliers d'euros en 2024), ainsi que les programmes d'attribution gratuite d'actions pour un montant de 492 milliers d'euros (672 milliers d'euros en 2024).

La méthode retenue pour évaluer le montant des charges sur stock-options et assimilés est décrite en note 3.14.

Coûts salariaux (hors charges sur stock-options et assimilés)

Coûts salariaux par fonction	Exercice 2025	Exercice 2024
Coûts techniques	(14 179)	(14 820)
Coûts commerciaux	(19 993)	(20 655)
Frais généraux	(11 704)	(12 917)
Autres produits et charges non courants		(160)
Total	**(45 876)**	**(48 551)**

Les coûts salariaux comprennent les salaires bruts (partie fixe et variable), les charges sociales, les variations de provisions sur salaires (congés payés, RTT, …), les dotations et les reprises de provisions pour retraites, les indemnités, les coûts des litiges avec les salariés (nets des provisions) ainsi que la participation et l'intéressement des salariés. Les charges sur stock-options et assimilés sont présentées dans une rubrique spécifique (voir paragraphe ci-dessus).

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

Charges liées aux immeubles de placement

Les charges comprennent des dotations aux amortissements pour 3 858 milliers d'euros en 2025 (3 745 milliers d'euros en 2024).

Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations

Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations par fonction	Exercice 2025	Exercice 2024
Coûts techniques	(10 792)	(10 040)
Coûts commerciaux	(1 872)	(1 710)
Frais généraux	(689)	(1 433)
Charges liées aux immeubles de placement	(3 858)	(3 745)
Autres produits et charges d'exploitation		(2 750)
Autres produits et charges opérationnels non courants		
Total	**(17 211)**	**(19 677)**

Les dotations aux amortissements des actifs liés au droit d'utilisation s'élèvent à 1 182 milliers d'euros au titre de l'exercice 2025, contre 958 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent.

Dotations / reprises nettes aux provisions pour risques et charges et aux provisions sur actifs circulants

Dotations (-) / reprises (+) nettes de provisions par fonction	Exercice 2025	Exercice 2024
Coûts techniques	(38)	(15)
Coûts commerciaux	(31)	(353)
Frais généraux	20	328
Autres produits et charges opérationnels non courants	92	(52)
Total	**44**	**(92)**

3.23. Impôts sur les résultats

Intégration fiscale

Digital Virgo et quatre de ses filiales françaises ont opté pour le régime de l'intégration fiscale. Le périmètre d'intégration fiscale au 31 décembre 2025 comprend les sociétés suivantes :

- Digital Virgo : Société tête du groupe d'intégration fiscale
- Digital Virgo France : Filiale
- PS Mobile Access : Filiale
- Virgo Facilities : Filiale.

La charge d'impôt est constatée dans les filiales comme en l'absence d'intégration fiscale. La société tête du groupe d'intégration fiscale enregistre en compte de résultat le boni ou le mali lié à l'intégration fiscale.

Imposition différée au bilan

L'évolution de la position nette d'impôts différés au cours des deux exercices présentés est la suivante :

Evolution de la position nette des impôts différés	Exercice 2025	Exercice 2024
Position nette à l'ouverture	**2 931**	**1 782**
Variation de périmètre	97	
Résultat	712	1 132
Autres éléments du résultat global	47	325
Ecarts de conversion	(44)	(308)
Autres	62	
Position nette à la clôture	**3 804**	**2 931**
IDA	6 568	5 911
IDP	2 763	2 980

Comme indiqué en note 2.19, les actifs et passifs d'impôts différés sont présentés au bilan pour un montant net par entité fiscale. Après compensation, les retraitements de consolidation actifs présentent une position créditrice et les déficits fiscaux reportables passifs présentent une position débitrice.

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

Les principales différences temporaires sont liées aux provisions temporairement non déductibles fiscalement (contribution sociale de solidarité des sociétés, participation des salariés, retraites, provisions non déductibles selon les règlementations locales).

Les impôts différés liés au retraitement des contrats de location selon la norme IFRS 16 ne sont pas significatifs.

Ventilation de la charge d'impôt

Ventilation de la charge d'impôt	Exercice 2025	Exercice 2024
Impôt exigible	(11 296)	(9 229)
Impôt différé	1 004	1 108
Total	**(10 292)**	**(8 120)**

Preuve d'impôt

Preuve d'impôt	Exercice 2025		Exercice 2024	
	Montant	En %	Montant	En %
Résultat comptable avant impôt et résultat des sociétés mises en équivalence et perte sur situation monétaire	**36 801**		**20 766**	
Impôt théorique	**(9 504)**	**25,83%**	**(5 363)**	**25,83%**
Effet des différences permanentes	(1 190)	-3,23%	(2 563)	-14,02%
CVAE (après effet d'impôt)	(101)	-0,27%	(110)	-0,53%
Effet des différentiels de taux d'impôt dans les filiales	(751)	-2,04%	(839)	-4,04%
Effet hyperinflation	(205)	-0,56%	(348)	
Imputation des déficits antérieurs	47	0,13%	1 237	5,96%
IDA non constatés sur déficits reportable	(1 010)	-2,74%	(325)	-1,57%
IDA non constatés /autres	339	0,92%	105,2	0,51%
Plus-value/titres non imposables	2 007	5,45%		0,00%
Autres	77	0,21%	85	0,41%
Impôt sur les bénéfices	**(10 292)**	**27,97%**	**(8 120)**	**39,10%**

Les différences permanentes intègrent notamment les retenues à la source et le Crédit d'Impôt Recherche.

La probabilité de recouvrement des impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables est estimée en fonction des perspectives de résultats en tenant compte de la situation fiscale propre à chaque filiale sur un horizon de trois ans (cf. note 2.19).

3.24. Effectifs

Répartition de l'effectif en activité en fin d'année (sociétés consolidées en IG)	Exercice 2025	Exercice 2024
Production, projets, études, consulting	230	266
Commercial et assistance clients	353	358
Management, administratif et fonctions support	*175*	*183*
Total de l'effectif en fin d'année	**758**	**807**
- dont France	*269*	*299*
- dont étranger	*489*	*508*

Pour information, l'effectif de la société PARUVENDU.FR, cédée le 30 septembre 2025 (cf. note 1.1) s'élevait à 30 au 31 décembre 2024.

3.25. Tableaux des flux de trésorerie

Neutralisation de l'impact de l'hyperinflation

Le montant neutralisé au titre de l'hyperinflation dans le tableau de flux de trésorerie s'élève à 570 milliers d'euros concernant l'exercice 2025 et 937 milliers d'euros concernant l'exercice 2024.

Variations du besoin en fonds de roulement

La variation du besoin en fonds de roulement suit l'évolution de la croissance du groupe.

L'augmentation du stock est liée à l'acquisition d'un ensemble immobilier par IODA RE pour 2 482 milliers d'euros (cf. note 3.6).

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles

Les décaissements relatifs aux acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles de l'exercice 2025 incluent 8 557 milliers d'euros liés à l'activation des coûts internes de production (principalement constitués de coûts de personnel), contre 8 776 milliers d'euros en 2024.

Comme indiqué en note 2.22, ces flux ne comprennent pas les mouvements liés aux actifs liés au droit d'utilisation.

Encaissements liés aux nouveaux emprunts et remboursements d'emprunts

Les remboursements en 2025 de dettes financières hors obligations locatives, s'élève à 26 845 milliers d'euros, contre 18 246 milliers d'euros en 2024.

Il n'y pas d'encaissements liés aux nouveaux emprunts en 2025. Pour rappel, en 2024 les encaissements liés aux nouveaux emprunts sont constitués de 19 millions d'euros de Crédit renouvelable et 4,5 millions d'euros de reverse factoring.

Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre

Ces flux de trésorerie tiennent compte pour les acquisitions des paiements en numéraire (prix d'achat) ainsi que de la situation de trésorerie acquise. Pour les cessions, les mouvements de périmètre tiennent compte du prix de vente encaissé ainsi que de la situation de trésorerie cédée. En cas de déconsolidation de sociétés, ces flux font apparaitre le montant de trésorerie déconsolidée.

Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre	Exercice 2025	Exercice 2024
Décaissement net lié à l'acquisition de 49% de la société Digital Virgo Africa	-1 250	-1 314
Décalissements liés à l'acquisition des titres des sociétés Alchimie GmbH et Cellfish SAS	-3 745	
Trésorerie nette acquise des sociétés Alchimie GmbH et Cellfish SAS	3 489	
Décalissements liés à l'acquisition des titres de la société MVP Innovations & Technologies	-34	
Sortie de la trésorerie des sociétés liquidées ou déconsolidées	-1 351	
Encaissements liés aux sociétés cédées	13 091	
Impact du retraitement IFRS 5 du projet de cesion de la filiale russe	0	26
Total	**10 200**	**-1 288**

3.26. Instruments financiers

Rubriques du bilan - Exercice 2025	Niveau d'appréciation de la juste valeur	Actifs à la juste valeur par le résultat	Actifs à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	Actifs et passifs au coût amorti
Actif				
Titres non consolidés évalués à la juste valeur par le résultat	1,2 et 3	28 994		3 464
Autres actifs financiers non courants	2		45	248
Clients et comptes rattachés				101 900
Autres actifs d'exploitation courants (*)				2 674
Autres actifs courants liés aux instruments financiers				
Autres actifs financiers courants				3 117
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1			70 844
Passif				
Dettes financières (part courante et non courante) dont dettes liées aux obligations loctives et comptes courants	2			170 975
Comptes bancaires créditeurs				1 449
Dettes liées à l'acquisition de titres (part courante et non courante)				697
Autres passifs non courants				261
Fournisseurs et comptes rattachés				82 296
Autres dettes courantes liées aux instruments dérivés	2			
Autres dettes courantes (*)				1 011

(*) : hors comptes de régularisation et hors créances et dettes fiscales et sociales

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

Comme indiqué en note 2.11, il existe des actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global.

La juste valeur des actifs et passifs au coût amorti est proche de leur valeur comptable.

Des dépréciations sur les actifs financiers ont été constatées sur les clients et comptes rattachés (voir note 3.7).

La ventilation des instruments financiers présentée selon une hiérarchie de trois catégories de méthode de détermination de la juste valeur, conformément à l'amendement d'IFRS 13, est la suivante au 31 décembre 2025 pour les actifs et passifs constatés à leur juste valeur :

Niveau 1 (prix cotés sur un marché actif et assimilé) : palier Digital Virgo : 1 029 milliers d'euros au 31 décembre 2025 contre 2 243 milliers d'euros de placements de trésorerie au 31 décembre 2024.

Niveau 2 (données autres que les prix ou cours cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour les instruments financiers, soit directement - à savoir des prix - ou indirectement - à savoir des données dérivées de prix) : Palier Digital Virgo : 37 milliers d'euros correspondant à la juste valeur des instruments financiers dérivés pour information, les instruments dérivés concernent les contrats de couverture du risque de taux d'intérêts décrits en note 3.11, contre 237 milliers d'euros en 2024.

Niveau 3 (données relatives aux instruments financiers non basées sur des données observables de marché) : Néant

Aucun niveau d'appréciation de la juste valeur n'est indiqué lorsque la valeur comptable est proche de la juste valeur.

Aucune modification de classement des actifs et passifs financiers n'est intervenue sur les exercices présentés.

3.27. Facteurs de risques et de litiges

Risques commerciaux : les risques inhérents à une clientèle diversifiée sont limités par les revenus perçus des opérateurs télécom. Les créances des lignes de services « Paiement Télécom » et « Monétisation Télécom » sont détenues sur des opérateurs et agrégateurs télécom (voir note 3.7).

Risques relatifs aux brevets, licences et marques : les marques et visuels du Groupe sont déposés auprès de offices compétents au nom des sociétés concernées du Groupe.

Risques monétaires et risques de change : au cours de l'exercice 2025, 48% des flux de facturation du Groupe DIGITAL VIRGO proviennent des devises hors euros (contre 47% au cours de l'exercice précédent). Il s'agit principalement des flux générés en Pologne (21 % des flux d'encaissement hors euros), à l'Ile Maurice (14 % des flux d'encaissement hors euros), en Afrique dans des pays de la zone Franc CFA (14% des flux d'encaissement hors euros) et au Maroc (14% des flux d'encaissement hors euros),

En milliers d'euros

Positions nettes contributives par devises étrangères au 31 décembre 2025 (1/3)	Argentine Pesos	Brésil Real	Chili Pesos	Mexique Pesos	USA Dollar	Ile Maurice Roupie	Pérou Sol
Actifs courants	2 810	1 991	934	4 500	95	12 221	(28)
Passifs courants et non courants	(619)	(2 018)	(388)	(1 499)	(5)	(3 838)	3
Position nette avant opération de couverture	**2 190**	**(28)**	**546**	**3 001**	**90**	**8 383**	**(25)**
Instrument de couverture *							
Position nette après opération de couverture	**2 190**	**(28)**	**546**	**3 001**	**90**	**8 383**	**(25)**

En milliers d'euros

Positions nettes contributives par devises étrangères au 31 décembre 2025 (2/3)	Afrique Franc CFA	Afrique Franc Congolais	Afrique Franc Guinéen	Nigéria Naira	Afrique du Sud Rand	Pologne Zloty	Russie Rouble
Actifs courants	20 254	6	77	1 707	1 665	9 817	0

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

Passifs courants et non courants	(7 609)	(147)	(31)	(517)	(119)	(9 033)	0
Position nette avant opération de couverture	**12 646**	**(141)**	**46**	**1 190**	**1 546**	**785**	**0**
Instrument de couverture *							
Position nette après opération de couverture	**12 646**	**(141)**	**46**	**1 190**	**1 546**	**785**	**0**

En milliers d'euros

Positions nettes contributives par devises étrangères au 31 décembre 2025 (3/3)	**Émirats Arabes Unis Dirham**	**Egypte Livre**	**Maroc Dirham**	**Tunisie Dinar**	**Turquie Livre**	**Arabie Saoudite Riyal**	**Ethiopie Birr**
Actifs courants	1 963	(120)	10 459	6 449	2 539	571	498
Passifs courants et non courants	(351)	(141)	(6 500)	(2 295)	(686)	(117)	(52)
Position nette avant opération de couverture	**1 612**	**(261)**	**3 959**	**4 154**	**1 853**	**454**	**445**
Instrument de couverture *							
Position nette après opération de couverture	**1 612**	**(261)**	**3 959**	**4 154**	**1 853**	**454**	**445**

* Le Groupe n'utilise aucun instrument dérivé de change sur les exercices présentés.

Une variation des taux de change instantané de plus ou moins un point aurait une incidence estimée à - 102 milliers d'euros sur les capitaux propres et le résultat consolidés du Groupe en 2025, contre - 87 milliers d'euros en 2024.

Risques de liquidité : au 31 décembre 2024, du fait du reclassement de 99,2 millions d'euros de dettes financières en dettes courantes (voir note 1.2.2 et 3.14), les passifs courants étaient supérieurs aux actifs courants à la clôture. La Société avait adressé aux prêteurs postérieurement à la clôture 2024 une demande de renonciation à l'exigibilité anticipée des engagements liés (« waiver ») qui a été acceptée par les prêteurs le 16 avril 2025 (voir note 1.2). Au 31 décembre 2025, les covenants bancaires sont respectés.

Risques pays : le Groupe n'est pas exposé aux risques géopolitiques en Ukraine et au Moyen-Orient. De plus, le Groupe n'a plus d'activité en Russie, où sa filiale locale a été radiée au cours de l'exercice 2025 (voir note 1.1).

Risques de contrepartie : le Groupe n'est pas exposé à un risque de contrepartie significatif. La valeur nette comptable des créances constatées reflète la juste valeur des flux nets à recevoir estimés par la direction, en fonction des informations disponibles à la date de clôture. Il n'existe pas d'actifs financiers échus non dépréciés significatifs. Par ailleurs, les activités exercées dans les différentes filiales n'exposent pas le Groupe à un risque de contrepartie significatif, l'essentiel des créances étant détenues sur des opérateurs télécom. Comme indiqué en note 3.7, l'impact net des clients douteux ne présente pas de caractère significatif.

Risques de taux d'intérêt : les risques de taux identifiés consistent d'une part en un risque de diminution des produits financiers rémunérant la trésorerie du Groupe suite à la baisse des taux servis sur les placements, d'autre part en un risque d'augmentation des charges financières en cas de hausse des taux. Compte tenu de la structure financière du Groupe au 31 décembre 2025 exposée à des taux variables non couverts par des instruments de couverture de taux d'intérêt (lignes de financements), une variation des taux d'intérêt instantanée de plus ou moins un point aurait une incidence estimée à 622 milliers d'euros sur les charges ou les produits financiers annuels, contre 322 milliers d'euros en 2024.

.

Le Groupe utilise des instruments dérivés de taux d'intérêt au 31 décembre 2025 qui sont décrits en note 3.14.

Litiges et autres faits exceptionnels : d'une manière générale, chaque litige connu fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes en s'entourant le cas échéant de l'avis de conseils juridiques. Le Groupe comptabilise des provisions conformément aux principes définis en note 2.16. Si l'obligation n'est qu'éventuelle ou ne peut être raisonnablement évaluée, le Groupe décrit ce risque dans la mesure où il pourrait entraîner une charge significative.

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

Comme indiqué en note 1.1.4, la Société a mis un terme le 5 juillet 2023 à son projet de rapprochement avec Goal Acquisitions Corp., un SPAC (Special Purpose Acquisition Company) dont les actions sont cotées sur le Nasdaq, en résiliant le contrat intitulé « business combination agreement » conclu, entre autres, avec Goal Acquisitions Corp. et Goal Acquisitions Nevada Corp., conformément aux stipulations dudit contrat. Le projet de rapprochement devait donner lieu à la cotation du nouvel ensemble sur le marché du Nasdaq aux Etats-Unis.

Suite à cette résiliation, Goal Acquisitions Corp. et Goal Acquisitions Nevada Corp. ont intenté en 2023 une procédure d'arbitrage devant la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCI). Le tribunal arbitral a rendu sa sentence au mois de novembre 2025 en confirmant le droit de résiliation par la Société et en mettant ainsi fin à la procédure.

Au mois de février 2026, Goal Acquisitions Corp. et Goal Acquisitions Nevada Corp. ont formé un recours devant la Cour d'Appel de Paris tendant à obtenir l'annulation de la sentence rendue par le tribunal arbitral.
Aucune provision relative à ce litige n'a été constatée au titre des deux exercices présentés.

3.28. Engagements hors bilan

Engagements hors bilan liés aux regroupements d'entreprises

Le cédant de 49% des actions de la société Digital Virgo Africa a accordé à la Société une garantie d'actif et de passif plafonnée à 800 milliers d'euros. Les sommes réclamées par la Société au titre de la garantie viendront s'imputer sur le montant de la dernière échéance de versement du prix en juillet 2026.

Au cours de l'exercice 2024, la Société a mis en œuvre la garantie pour un montant de 553 milliers d'euros (voir note 3.17).

Engagements hors bilan liés au financement

Nantissements d'actifs

En garantie de la bonne exécution des obligations liées aux financements bancaire décrits en note 3.14, les actions détenues par la Société dans le capital de la société Digital Virgo France ont été nanties au profit des banques prêteuses, pour un montant de respectivement 127 525 milliers d'euros (valeur nette des titres de participation au 31 décembre 2025), contre respectivement 107 597 milliers d'euros et 4 800 milliers d'euros au 31 décembre 2024).

Engagements liés aux dettes financières et aux instruments dérivés

Les engagements liés aux dettes financières et aux instruments dérivés sont détaillés en note 3.16.

Engagements hors bilan liés à l'activité opérationnelle

Engagements de loyers

Les engagements de loyers liés aux contrats de location ne sont plus indiqués suite à l'application de la norme IFRS 16. Par ailleurs, les engagements de loyers liés aux contrats rentrant dans le champ des exemptions prévues par les normes et les engagements de loyers liés aux contrats non retraités compte tenu de leur caractère non matériel (comme les locations de véhicules) ne sont pas indiqués, en raison de leur impact non significatif.

Cautions et avals

Le montant des cautions et avals accordés par les sociétés du Groupe au 31 décembre 2025 est de 2 537 milliers d'euros, contre 3 299 milliers d'euros au 31 décembre 2024. Il s'agit principalement de garanties accordées au titre d'opérations commerciales

Engagements de commandes d'immobilisations

Les engagements de commandes d'immobilisations ne présentent pas de caractère significatif à la clôture de l'exercice.

Docusign Envelope ID: F59791DC-F149-8D0B-8373-546098EE1CBD

3.29. Informations relatives aux parties liées

a) Avantages accordés aux principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont constitués du Président et des Directeurs Généraux de IODA SAS.

Avantages accordés à la direction	Exercice 2025	Exercice 2024
Avantages à court terme :		
- Rémunérations, salaires et indemnités	288	258
- Charges sociales sur salaires	121	106
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Autres avantages à long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
Paiements en actions	0	0

Il n'existe aucune prime d'arrivée ou de départ, ni régime de retraite complémentaire spécifique au titre des principaux dirigeants.

Options de souscription d'actions, options d'achat d'actions et programmes d'actions gratuites accordés aux dirigeants

Aucun programme d'attribution d'options de souscription d'actions, d'options d'achat d'actions ou d'actions gratuites n'a été mis en œuvre au profit des principaux dirigeants du Groupe, notamment au titre des plans décrits en note 3.14.

Engagements en matière de pensions et de retraites accordées aux dirigeants

Néant.

Prêts et garanties accordées aux dirigeants

Néant.

b) Transactions réalisées avec les parties liées

La société MANUREVA TWO a accordé des avances en comptes courants aux SCI Too Naos et Too Villardière pour un total de 1 719 milliers d'euros au 31 décembre 2025, contre 1 288 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

La SCI ARCHIVEA a accordé une avance en compte courant à IODA RE pour 241 milliers d'euros au 31 décembre 2025, contre 211 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

IODA RE a accordé des avances en compte courant à la SCI WE ARE THE OFFICE pour un total au 31 décembre 2025 de 108 milliers d'euros (101 milliers d'euros en 2024), à la SCI TOO FUN PARC pour un total de 1 746 milliers d'euros (1 524 milliers d'euros en 2024), à la SCI TOO CORDINAUX 517 milliers d'euros (0 millier d'euros en 2024) à la SCI RHONE ALPES 47 millier d'euros (19 milliers en 2024) et à la société DESMARQUES 14 milliers d'euros (0 millier d'euros en 2024).

3.30. Honoraires des commissaires aux comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le groupe pour les sociétés consolidées (en milliers d'euros)

Honoraires des commissaires aux comptes de la société et de leurs réseaux	Odicéo				Grant Thornton				Cap Office			
	Montant		Pourcentage		Montant		Pourcentage		Montant		Pourcentage	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Audit												
Commissariat aux comptes, certification des comptes individuels et consoldiés	48	58	100,0%	100,0%	455	414	100,0%	97,8%	7	7	100,0%	100,0%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	0	0	0,0%	0,0%	0	0	0,0%	0,0%	0	0	0,0%	0,0%
Sous-total	**48**	**58**		**100,0%**	**455**	**414**	**100,0%**	**97,8%**	**7**	**7**	**100,0%**	**100,0%**
Services autres que la certification des comptes												
Juridique, fiscal, social			0,0%	0,0%	0	14	0,0%	2,2%	0	0	0,0%	0,0%
Technologies de l'information			0,0%	0,0%	0	0	0,0%	0,0%	0	0	0,0%	0,0%
Autres			0,0%	0,0%	0	0	0,0%	0,0%	0	0	0,0%	0,0%
Sous-total	**0**		0,0%	0,0%	**0**	**14**	**0,0%**	**2,2%**	**0**	**0**	**0,0%**	**0,0%**
Total	**48**	**58**	**0,0%**	**100,0%**	**455**	**428**	**100,0%**	**100,0%**	**7**	**7**	**100,0%**	**100,0%**

3.31. Evènements postérieurs à la clôture

Palier Digital Virgo :

A ce jour, les activités du Groupe ne sont pas significativement impactées par la guerre au Moyen-Orient qui a débuté le 28 février 2026 avec le déclenchement de l'offensive israélo-américaine contre l'Iran.

Autres sociétés :

Néant.

IODA

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

Grant Thornton SAS
SAS d'Expertise Comptable et de
Commissariat aux Comptes
Cité Internationale
44 quai Charles de Gaulle
CS 60095 6 69463 Lyon Cedex 06

Cap Office
26 rue Berjon
69009 Lyon

IODA
société par actions simplifiée
88 rue Paul Bert
69003 LYON

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux associés de la société IODA,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société IODA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les goodwill, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2025 s'établit à 43 262 milliers d'euros, ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans les notes 2.10 « Tests de dépréciation » et 3.2 « Goodwill » de l'annexe aux comptes consolidés.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests fondés sur les cash-flows prévisionnels actualisés et contrôlé la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des budgets et plans stratégiques établis pour chacune des unités génératrices de trésorerie sous le contrôle du groupe et nous avons vérifié que l'information donnée à ce titre dans les notes annexes est appropriée.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Lyon, le 22 juin 2026

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton SAS
Membre français de Grant Thornton International



Françoise Méchin
Associée

Cap Office

Adrien Friot
Associé

IODA SAS

Société par actions simplifiée au capital de 776 796 euros
88, rue Paul Bert
69003 Lyon
505 166 504 RCS Lyon

Comptes consolidés au 31 décembre 2025

Sommaire

COMPTES CONSOLIDES - IFRS **3**
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE 3
BILAN CONSOLIDE 4
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES 6
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES 7
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES **8**
1. FAITS MARQUANTS **8**
1.1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2025 8
1.2. AUTRES INFORMATIONS LIEES A L'EXERCICE 2025 10
1.3. RAPPEL DES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2024 10
2. METHODES D'EVALUATION ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION **12**
2.1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES 12
2.2. METHODES DE CONSOLIDATION 13
2.3. METHODES DE CONVERSION DES DEVISES 14
2.4. SECTEURS OPERATIONNELS 14
2.5. GOODWILL 15
2.6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 15
2.7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS ACTIFS LIES AUX DROITS D'UTILISATION) 16
2.8. CONTRATS DE LOCATION 16
2.9. IMMEUBLES DE PLACEMENT 17
2.10. TESTS DE DEPRECIATION 17
2.11. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS 18
2.12. STOCKS 18
2.13. CREANCES CLIENTS -ACTIFS ET PASSIFS LIES AUX CONTRATS CLIENTS 18
2.14. AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS - TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE 19
2.15. ACTIFS ET PASSIFS DESTINES A ETRE CEDES 19
2.16. AVANTAGES ACCORDES AU PERSONNEL 19
2.17. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (HORS AVANTAGES ACCORDES AU PERSONNEL) - ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS 20
2.18. DETTES FINANCIERES 21
2.19. IMPOSITION EXIGIBLE, IMPOSITION DIFFEREE ET INCERTITUDES FISCALES 21
2.20. CHIFFRE D'AFFAIRES 21
2.21. VENTILATION DES CHARGES ET DES PRODUITS OPERATIONNELS 23
2.22. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE 23
2.23. COMPTABILISATION ET EVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS 24
3. NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES **26**
3.1. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2025 26
3.2. GOODWILL 28
3.3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET ACTIFS LIES AUX DROITS D'UTILISATION 29
3.4. TITRES MIS EN EQUIVALENCE 31
3.5. TITRES NON CONSOLIDES 31
3.6. STOCKS 33
3.7. CREANCES CLIENTS / AUTRES ACTIFS LIES AUX CONTRATS CLIENTS 33
3.8 CREANCES ET DETTES D'IMPOTS SUR LES SOCIETES 34
3.9. CREANCES FISCALES ET SOCIALES (HORS CREANCES D'IMPOT SUR LES SOCIETES) 34
3.10. ACTIFS FINANCIERS COURANTS 35
3.11. AUTRES ACTIFS COURANTS 35
3.12. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE - COMPTES BANCAIRES CREDITEURS 35
3.13. ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES 36
3.14. CAPITAUX PROPRES 36
3.15. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (HORS PASSIFS LIES AUX INCERTITUDES FISCALES, CF NOTE 3.8) 38
3.16. DETTES FINANCIERES (HORS DECOUVERTS BANCAIRES) 39
3.17. DETTES LIEES A L'ACQUISITION DE TITRES 44
3.18. AUTRES DETTES NON COURANTES 44

3.19. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES 44
3.20. AUTRES DETTES FISCALES ET SOCIALES (HORS DETTES D'IMPOT SUR LES SOCIETES) 45
3.21. AUTRES DETTES COURANTES 45
3.22. ANALYSE DE CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT 45
3.23. IMPOTS SUR LES RESULTATS 48
3.24. EFFECTIFS 49
3.25. TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE 49
3.26. INSTRUMENTS FINANCIERS 50
3.27. FACTEURS DE RISQUES ET DE LITIGES 51
3.28. ENGAGEMENTS HORS BILAN 53
3.29. INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES 54
3.30. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET MEMBRES DE LEURS RESEAUX PRIS EN CHARGE PAR LE GROUPE POUR LES SOCIETES CONSOLIDEES (EN MILLIERS D'EUROS) 54
3.31. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE 54

COMPTES CONSOLIDES - IFRS

Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Chiffre d'affaires	**3.22**	**464 263**	**428 096**
Coût des ventes et coûts techniques		(364 543)	(336 527)
Coûts commerciaux		(27 890)	(27 232)
Frais généraux		(28 765)	(30 453)
Charges liées aux immeubles de placement	3.22	(4 345)	(224)
Autres produits et charges d'exploitation	3.22	(883)	71
Résultat opérationnel courant		**37 836**	**33 731**
Autres produits et charges non courants	3.22	5 304	(5 128)
Résultat opérationnel		**43 141**	**28 603**
Produits nets de trésorerie et équivalent de trésorerie		1 220	435
Coût de l'endettement financier brut		(10 032)	(10 112)
Coût de l'endettement financier net	3.22	**(8 812)**	**(9 676)**
Dividendes externes		235	172
Plus-value IODA RE			126
Variation juste valeur		837	832
Autres produits et charges financiers		2 392	2 052
Autres produits et charges financiers	3.22	**3 464**	**3 181**
Résultat avant impôt et quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		**37 792**	**22 108**
Charge d'impôt	3.23	(10 292)	(8 120)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		9	7
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		**27 509**	**13 995**
Pertes sur situation monétaire nette		(793)	(1 349)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
Résultat net		**26 716**	**12 646**
part de groupe		*18 559*	*7 605*
intérêts ne donnant pas le contrôle		*8 157*	*5 041*
Ecarts de conversion		(1 071)	1 096
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		(229)	(1 119)
Impôts différés réévaluation des instruments dérivés de couverture		59	289
Ecarts actuariels sur engagement de retraite		25	(1)
Réévaluation d'immobilisations			(22)
Impôts différés sur écarts actuariels sur engagement de retraite		(6)	
Résultat global		**25 494**	**12 889**
part du groupe		*17 937*	*7 695*
intérêts ne donnant pas le contrôle		*7 557*	*5 194*

(a) L'analyse effectuée en 2025 a conduit à reclasser des charges de la rubrique frais généraux dans la rubrique charges liées aux immeubles de placement. Cette analyse aurait conduit en 2024 à reclasser 3 476k€ de la rubrique frais généraux dans la rubrique charges liées aux immeubles de placement, portant respectivement les rubriques à -26 977 milliers d'euros et – 3 700 milliers d'euros.

Bilan consolidé

En milliers d'euros	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Goodwill	3.2	43 262	45 962
Immobilisations incorporelles	3.3	18 781	20 385
Immobilisations corporelles	3.3	8 014	8 648
Actifs liés aux droit d'utilisation	3.3	2 667	3 188
Immeubles de placement	3.3	66 232	69 785
Titres mis en équivalence	3.4	27	25
Titres non consolidés	3.5	32 458	22 766
Autres actifs financiers non courants	3.5	293	632
Impôts différés actifs	3.23	6 568	5 911
Total actifs non courants		**178 303**	**177 302**
Stocks	3.6	9 087	6 584
Créances clients et autres actifs liés aux contrats clients	3.7	101 900	95 660
Créances d'impôt sur les sociétés	3.8	2 504	2 547
Créances fiscales et sociales	3.9	7 604	3 646
Actifs financiers courants	3.11	3 117	1 961
Autres actifs courants	3.10	7 916	6 761
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.12	70 844	80 743
Total actifs courants		**202 973**	**197 903**
Actifs destinés à être cédés		**-**	**-**
TOTAL ACTIF		**381 276**	**375 205**

En milliers d'euros	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Capital social		777	777
Primes, réserves, report à nouveau et réserves de consolidation		82 331	80 277
Résultat part du groupe		17 937	7 694
Capitaux propres - part du groupe		**101 045**	**88 749**
Capitaux propres- part des intérêts ne donnant pas le contrôle		(6 186)	(11 901)
Capitaux propres consolidés	3.14	**94 858**	**76 847**
Provision pour risques et charges non courantes	3.15	1 497	1 929
Dettes financières (à plus d'un an)	3.16	124 292	28 465
Dettes financières non courantes liées aux obligations locatives	3.16	5 934	7 030
Impôts différés passifs	3.23	2 763	2 980
Dettes liées à l'acquisition de titres (à plus d'un an)	3.16		697
Autres dettes non courantes	3.18	261	265
Total passifs non courants		**134 748**	**41 366**
Provision pour risques et charges courantes	3.15	178	84
Dettes liées à l'acquisition de titres (à moins d'un an)	3.17	697	1 250
Dettes financières (à moins d'un un an)	3.16	39 117	160 985
Dettes financières courantes liées aux obligations locatives	3.16	1 632	1 735
Comptes bancaires créditeurs	3.12	1 449	38
Fournisseurs et comptes rattachés	3.19	82 296	71 374
Dettes d'impôts sur les sociétés	3.8	4 669	2 282
Autres dettes fiscales et sociales	3.20	18 601	15 314
Comptes courants passifs courant	3.16	1 961	1 518
Autres dettes courantes	3.21	3 032	3 930
Total passifs courants		**151 670**	**256 992**
TOTAL PASSIF		**381 276**	**375 205**

Tableau des flux de trésorerie consolidés

en milliers d'euros	Notes	31/12/2025	31/12/2024 (a)
Résultat net consolidé		**26 518**	**12 646**
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations, hors actifs liés au droit d'utilisation		16 029	18 719
Dotations nettes aux amortissements des actifs liés au droit d'utilisation		1 182	958
Dotations nettes aux provisions (hors provisions liées au besoin en fonds de roulement)		42	-167
Charges calculéesliées aux stock-options et assimilés		727	925
Charges calculées sur variations de juste valeur des titres non consolidés		-844	-832
Charges et produits calculés liés aux opérations de croissance externe		0	0
Plus et moins values de cessions		-8 399	-302
Neutralisation de l'hyperinflation		570	937
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		-2	-7
Capacité d'autofinancement consolidée		**33 815**	**32 878**
Charge d'impôt (exigible et différée)		11 296	8 120
Coût de l'endettement financier net, hors obligations locatives		8 715	9 557
Coût de l'endettement lié aux obligations locatives		97	119
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts		**53 924**	**50 674**
Impôts versés		-8 617	-6 231
Produits nets de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		1 220	435
Variation des stocks		-2 502	-162
Variation des clients		-6 321	-4 368
Variation des autres créances		-5 514	1 078
Variation des fournisseurs		10 234	-1 182
Variation des autres dettes		3 579	-298
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	**3.25**	**-7 922**	**-10 729**
Flux net de trésorerie généré par l'activité		**46 002**	**39 946**
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (1)		-15 582	-12 809
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		35	203
Décaissements provenant des immeubles de placement		-1 698	-3 018
Encaissements provenant des immeubles de placement		1669	461
Variation des avances en comptes courants accordées		-806	-151
Décaissements provenant de l'acquisition des autres actifs financiers non courants (1)		-5 645	-106
Encaissements provenant de la cession des autres actifs financiers non courants		996	155
Dividendes reçus de sociétés mises en équivalence		0	0
Flux de trésorerie liés aux autres actifs financiers courants		-360	-56
Flux de trésorerie acquisitions titres DV (LBO) / part des minoritaires		0	0
Trésorerie nette affectée aux acquisitions et cessions de filiales (2)	3.25	10 200	-1 288
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		**-11 189**	**-16 608**
Sommes reçues des actionnaires de IODA SAS lors d'augmentation de capital		0	0
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentation de capital souscrites par les minoritaires (3)		0	0
Impact opération LBO		0	0
Dividendes versés aux actionnaires de IODA SAS		-5 802	-3 999
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		-1 291	-1 928
Variation des avances en comptes courants reçues		443	365
Flux nets liés aux actions propres		0	0
Encaissements liés aux nouveaux emprunts / dettes financières		-2	23 498
Remboursement d'emprunts /dettes financières, hors obligations locatives		-26 845	-18 246
Remboursements de dettes financières liées aux obligations locatives		-1 857	-1 619
Intérêts financiers nets versés, hors intérêts liés aux obligations locatives		-9 639	-9 566
Intérêts sur dettes financières liées aux obligations locatives		-97	-214
Divers		27	35
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		**-45 063**	**-11 674**
Incidence des variations de cours des devises		-1 060	568
Variation de la trésorerie nette		**-11 310**	**12 231**
Trésorerie nette d'ouverture	3.12	80 706	68 475
Trésorerie nette de clôture	**3.12**	**69 396**	**80 706**

(1) Les dettes sur immobilisations sont portées en diminution des investissements

(2) Cette rubrique intègre la trésorerie nette existant à la date d'acquisition.

(3) l'augmentation e capital de DVG souscrite par les minoritaires pour rémunérer l'apport de titres a été compensée avec les titres Digital Virgo acquis

(a) L'analyse effectuée en 2025 a conduit à modifier les montants reportés en 2024 sur les lignes neutralisation hyperinflation et variation des autres créances (montants reportés en 2024 respectivement -937 milliers d'euros et 2 952 milliers d'euros). Ce reclassement n'a pas d'impact sur les flux générés par l'activité.

Variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros	Capital Social	Primes liées au capital	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Stock-options et assimilés (b)	**Total capitaux propres part du groupe**	Intérêts ne donnant pas le contrôle	**Total des capitaux propres**
				Ecart de conversion (a)	Réévaluation des instruments dérivés de couverture (b)	Ecarts actuariels sur engagements en matière de retraite (a)				
Au 31 décembre 2023	**777**		**85 188**	**(1 647)**	**611**	**(96)**	**945**	**85 778**	**(12 972)**	**(72 806)**
Augmentation de capital										
Distribution de dividendes			(3 999)					**(3 999)**	(1 928)	**(5 927)**
Résultat global			7 605	554	(464)	(1)		**7 694**	5 194	**12 889**
Rachat actions propres										
Rachat minoritaires IODA SA										
Variation de périmètre			(1 795)					**(1 795)**	(2 047)	**(3 842)**
Autres mouvements (b)			604				467	**1 072**	(148)	**923**
Au 31 décembre 2024	**777**		**87 603**	**(1 093)**	**147**	**(97)**	**1 412**	**88 749**	**(11 901)**	**76 849**
Augmentation de capital										
Distribution de dividendes			(6 000)					**(6 000)**	(1 291)	**(7 291)**
Résultat global			18 559	(535)	(97)	10		**17 937**	7 557	**25 494**
Rachat actions propres										
Rachat minoritaires IODA SA										
Variation de périmètre			-8					**(8)**	(911)	**(918)**
Autres mouvements (b)			(2)				367	**366**	360	**725**
Au 31 décembre 2025	**777**		**100 153**	**(1 629)**	**50**	**(87)**	**1 779**	**101 045**	**(6 186)**	**94 859**

(a) Montants nets d'impôts, et pour les écarts de conversion, y compris impact de l'hyperinflation pour (part groupe et minoritaires) 569 milliers d'euros en 2025, contre 1 024 milliers d'euros en 2024. Cf note 2.3.

(b) Montants nets d'impôts et les stocks options.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en milliers d'euros, sauf indication contraire.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés annuels au 31 décembre 2025 qui ont été arrêtés par le président le 11 juin 2026.

Notes préliminaires *:*

La SAS IODA établit des comptes consolidés depuis le 31 décembre 2013, suite à la prise de contrôle de Digital Virgo en septembre 2013, suite à l'émission d'actions de préférence souscrites par SAS IODA décidée par l'Assemblée Générale Mixte de Digital Virgo du 18 septembre 2013, conférant à SAS IODA 51,42% des droits de vote via des droits de vote double.

La première consolidation de Digital Virgo avait généré un goodwill de 5 615 milliers d'euros, calculé par différence entre le pourcentage des titres détenus et la valeur des titres Digital Virgo réévaluée suite à l'apport par SAS IODA des titres Digital Virgo à la société IODA SA. La prise de contrôle étant la conséquence de l'émission de droits de vote doubles et non de rachats d'actions, l'écart de première consolidation lié à l'intégration globale de Digital Virgo a été constaté en totalité en goodwill.

Au cours de l'exercice 2022, l'intégralité des actions de la société Digital Virgo a été acquise par la société Digital Virgo Group (DVG), société par actions simplifiée immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 914 138 615, dont le siège social est situé au 88 rue Paul Bert - 69003 Lyon (ci-après « Digital Virgo Group »).

Cette opération s'est accompagnée d'une restructuration de la dette de Digital Virgo qui s'est traduite par le remboursement du solde de la dette bancaire souscrite par Digital Virgo dans le cadre de la convention de crédits de juillet 2016, qui s'élevait au 15 juin 2022 à 50 556 milliers d'euros, et par la conclusion d'une convention d'avance en compte-courant avec la société Digital Virgo Group d'un montant initial de 29 600 milliers d'euros.

Par ailleurs, Digital Virgo a souscrit au mois de juin 2022 un nouveau prêt de 5 millions d'euros auprès de BPI France. Les autres prêts souscrits préalablement par Digital Virgo auprès de BPI France en 2019 ont été maintenus.

A la suite de cette opération le % détenu par le groupe dans la société Digital Virgo est passé de 52,02% à 50,51%.

La plus-value de cession des titres Digital Virgo à la société Digital Virgo Group constatée pour 39 989 milliers d'euros dans les comptes sociaux de IODA SA a été éliminée dans les comptes consolidés. La société IODA SA n'a pas constaté de plus-value d'apports sur les titres apportés. L'écart entre la valeur des titres maintenue à la valeur historique dans les comptes sociaux, et la valeur réelle retenue pour base de l'augmentation de capital réalisée chez Digital Virgo Group, soit 38 728 milliers d'euros a été retraité dans les réserves consolidées. L'impact net de la restructuration juridique du capital de Digital Virgo constatée dans les réserves consolidées s'élève à - 3 099 milliers d'euros (part du groupe).

1. FAITS MARQUANTS

1.1. Faits marquants de l'exercice 2025

PALIER – DIGITAL VIRGO :

Evolution du périmètre de consolidation du palier DIGITAL VIRGO

Acquisitions / prises de contrôle :

Acquisition des sociétés Alchimie GmbH et Cellfish SAS, et de trois contrats commerciaux

En janvier 2025, le Groupe DIGITAL VIRGO a procédé à l'acquisition de l'intégralité du capital et des droits de vote de la société allemande Alchimie GmbH et de la société française Cellfish ainsi que de trois contrats commerciaux en France incluant la clientèle et les marques associées.

Les deux sociétés acquises ont été consolidées selon la méthode de l'intégration globale à compter du 1er janvier 2025. L'opération a été traitée comme un regroupement d'entreprises.

Les titres de la société Alchimie GmbH ont été acquis pour un montant de 2 238 milliers d'euros, payés en janvier 2025. Le prix d'acquisition est fixe et aucun complément de prix n'est prévu. L'analyse de la contrepartie transférée et du solde des actifs identifiables acquis et des passifs repris à date d'acquisition a conduit à constater un goodwill de 1 098 milliers d'euros (voir note 3.2). La contribution d'Alchimie GmbH s'élève à 3,1 millions d'euros pour le chiffre d'affaires, 0,6 million d'euros pour le résultat opérationnel et 0,4 million d'euros pour le résultat net.

Les titres de la société Cellfish ont été acquis pour un montant de 921 milliers d'euros, payés en janvier 2025. Le prix d'acquisition est fixe et aucun complément de prix n'est prévu. L'analyse de la contrepartie transférée et du solde des actifs identifiables acquis et des passifs repris à date d'acquisition a conduit à constater un goodwill de 201 milliers d'euros (voir note 3.2). En mai 2025, la société Cellfish a été absorbée par la société PS Mobile Access.

Les trois contrats commerciaux ont été acquis pour un montant total de 360 milliers d'euros.

Acquisition de la société MVP Innovations & Technologies Limited

En juin 2025, le Groupe DIGITAL VIRGO a procédé à l'acquisition de l'intégralité du capital et des droits de vote de la société nigériane MVP Innovations & Technologies Limited, pour un montant de 34 milliers d'euros. L'opération qui a été traitée comme un regroupement d'entreprises, a donné lieu à la constatation d'un goodwill de 42 milliers d'euros. La contribution de la filiale à l'activité du Groupe au cours de l'exercice 2025 est non significative.

Créations, fusions, liquidations, changement de dénomination :

Le Groupe a procédé à plusieurs opérations internes n'ayant pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés :

- La société Digital Virgo UK Ltd qui n'avait plus d'activité opérationnelle a été liquidée au mois de janvier 2025.
- La société Digital Virgo France a absorbé la société Addict Mobile Technology au cours de l'exercice 2025, avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1er janvier 2025.
- La société PS Mobile Access a absorbé la société Cellfish au cours du mois de mai 2025 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1er janvier 2025.
- La société Euromag Sarl a été absorbée par sa société mère, Digital Virgo Maroc Sarl au mois de juin 2025.
- La société Digital Virgo Hellas Mobile Ltd (Grèce) a été liquidée au mois de juin 2025.
- La société Buongiorno Mobile Rus a été radiée du registre du commerce de Russie au mois de décembre 2025. Les actifs de cette filiale étaient totalement dépréciés au 31 décembre 2024.
- La société Contento Inc. a été dissoute au mois de décembre 2025.

IODA SAS

IODA SAS a réalisé une distribution de dividendes pour 6 000 milliers d'euros en 2025, contre 4 000 milliers d'euros en 2024.

IODA SA

La société IODA SA a cédé au 30 septembre 2025 la participation qu'elle détenait dans la société PARUVENDU.fr., pour un prix de cession de 13 091 milliers d'euros (prix fixe, pas de compléments de prix, paiement comptant). La plus-value consolidée avant impôts s'élève à 8 027 milliers d'euros. Cf note 3.22. Le compte de résultat de la société a été consolidé jusqu'à la date de cession. Le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel courant et la quote-part de résultat net part de groupe sur 9 mois s'élèvent respectivement à 7 379 milliers d'euros, 1 443 milliers d'euros, et 502 milliers d'euros.

La société IODA SA a acquis 10,21% des titres de la société CIME Hôtel pour un prix de 5 500 milliers d'euros en décembre 2025.

IODA SAS

La société a eu un contrôle fiscal qui a porté sur les années 2022, 2023, 2024. La notification constatée dans les comptes s'élève à 51 milliers d'euros.

IODA RE :

Acquisition d'un terrain à Lyon

La société IODA RE a acquis en octobre 2025 un ensemble immobilier de 2 080 m2 à Lyon 8ème (69) pour un montant de 1 970 milliers d'euros (2 483 milliers d'euros, frais et travaux inclus), constaté en stocks. Cf note 3.22.

Cession d'un terrain à Chassieu

La société IODA RE a cédé en novembre 2025 un immeuble situé à Chassieu dans le Rhône, pour un montant de 1 450 milliers d'euros. La plus-value consolidée (avant impôt) s'élève à 142 milliers d'euros.
Le montant des emprunts remboursés par anticipation du fait de la cession s'élève à 471 milliers d'euros.

1.2. Autres informations liées à l'exercice 2025

Renonciation des prêteurs à l'exigibilité anticipée des engagements liée à l'absence de respect d'un ratio de covenant bancaire au 31 décembre 2024

La Société a reçu le 16 avril 2025 l'accord de renonciation des prêteurs à l'exigibilité anticipée des engagements liés à l'absence de respect du ratio des covenants bancaires « Cash-flow libres / Service de la dette » à la clôture au 31 décembre 2024 (voir notes 1.2 et 3.14). L'absence de respect du ratio bancaire avait conduit à présenter la totalité de la dette correspondante en dette financière à moins d'un an dans les comptes du 31 décembre 2024.

Les ratios bancaires sont respectés au 31 décembre 2025.

Litiges avec Goal Acquisitions Corp.

La Société a mis un terme le 5 juillet 2023 à son projet de rapprochement avec Goal Acquisitions Corp., un SPAC (Special Purpose Acquisition Company) en résiliant le contrat intitulé « business combination agreement » conclu, entre autres, avec Goal Acquisitions Corp. et Goal Acquisitions Nevada Corp., conformément aux stipulations dudit contrat. Le projet de rapprochement devait donner lieu à la cotation du nouvel ensemble sur le marché du Nasdaq aux Etats-Unis.

En 2023, Goal Acquisitions Corp. et Goal Acquisitions Nevada Corp. ont intenté une action à l'encontre de la Société devant la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCI). Le tribunal arbitral a rendu sa sentence au mois de novembre 2025 en confirmant le droit de résiliation par la Société et en mettant ainsi fin à la procédure.

Au mois de février 2026, Goal Acquisitions Corp. et Goal Acquisitions Nevada Corp. ont formé un recours devant la Cour d'Appel de Paris tendant à obtenir l'annulation de la sentence rendue par le tribunal arbitral.

Incertitudes géopolitiques

Le Groupe n'est pas impacté directement par la guerre en Ukraine, compte tenu du caractère non significatif des activités et des actifs du Groupe en Russie. La filiale Buongiorno Mobile Rus a été radiée du registre du commerce de Russie en décembre 2025. Le Groupe demeure attentif aux évolutions des incertitudes économiques (inflation, taux de conversion des devises étrangères, pouvoir d'achat des consommateurs, taux d'intérêt...) qui pourraient avoir un effet sur ses activités futures.

1.3. Rappel des faits marquants de l'exercice 2024

PALIER – DIGITAL VIRGO :

⇨ **Evolution du périmètre de consolidation du palier DIGITAL VIRGO**

Acquisitions / prises de contrôle :

Au mois de juillet 2024, la Société a acquis 49% des actions et des droits de vote de la société de Digital Virgo Africa, filiale ivoirienne du Groupe, moyennant un prix de 3 750 milliers d'euros payable en trois échéances de 1 250 milliers d'euros (juillet 2024, juillet 2025 et juillet 2026). Suite à cette acquisition, qui a donné lieu à la mise en œuvre de la garantie accordée par le cédant (voir note 3.27) la Société détient l'intégralité du capital et des droits de vote de Digital Virgo Africa et de ses six filiales.

Créations :

Au mois de mai 2024, la Société a créé D-Mobilelab USA Inc, une société de droit américain (Floride) détenue à 100% par le Groupe.

Au mois de juillet 2024, la Société a créé Digital Virgo Arabia Limited, afin de développer les activités du Groupe en Arabie Saoudite. Le capital social de Digital Virgo Arabia Limited a été versé au début de l'exercice 2025.

Au mois de septembre 2024, la Société a créé Digital Virgo Technology Solutions Plc, société de droit éthiopien, dont le Groupe détient 70% des actions et des droits de vote à la fin de l'exercice 2024.

IODA SAS

Les principales opérations réalisées en 2024 par IODA SAS sont présentées ci-après :

Distribution de dividendes pour 4000 milliers d'euros en 2024

IODA RE :

Réception finale de la construction du siège social de la société FAAC

La construction du siège social de la Société FAAC, ensemble immobilier regroupant une surface de bureaux d'environ 1 000 m² et une surface d'atelier industriel d'environ 5 000 m², débutée en 2023, s'est achevée en 2024.

Les travaux de cette construction ont été réceptionné en 2024.
Cette construction est inscrite au bilan de IODA RE pour un montant total de 5 492 milliers.
Le bail commercial de locaux en état de futur achèvement conclut entre IODA RE et FAAC en avril 2023 a été facturé par IODA RE sur toute l'année 2024.

Acquisition de 90% des titres de participation de la société Symalex

En février 2024, IODA RE a acquis 90% des parts de la SCI Symalex, pour un montant total de 900€. Suite à cette acquisition, IODA RE détenait 100% des titres de participations de la société Symalex.

Fusion Absorption de la SCI Symalex par IODA RE, après acquisition de 100% des parts

En novembre 2024, IODA RE, a absorbé la société Symalex par voie de fusion simplifiée, avec un effet rétroactif comptable et fiscal au 1er janvier 2024.
Les éléments d'actifs apportés ont été évaluées à leur valeur comptable au 31/12/2023.
La fusion a conduit à constater dans les comptes de IODA RE un mali de fusion d'un montant de 28 milliers d'euros. Ce mali a été constaté en charges financier dans les comptes sociaux, par cohérence avec le goodwill, le mali a été constaté en charges non courantes dans les comptes consolidés.

Acquisition de 10% des titres de participation de la société Too Fun Parc

En juillet 2024, IODA RE a acquis 10% des titres de participation de la SCI Too Fun Parc, pour un montant de 440 milliers d'euros. Après cette acquisition, IODA RE détient 30% des titres de participation de la SCI Too Fun Parc.
La société IODA RE a également racheté la créance rattachée à ces 10% de participation, inscrite en compte courant pour un montant total de 495 milliers d'euros. SCI Too Fun parc n'a pas été consolidé car IODA RE n'a pas d'influence notable.

Acquisition d'un terrain à Gerland

La société IODA RE a acquis en juillet 2024 un terrain de 825 m² à Lyon 7ème (69) pour un montant de 950 milliers d'euros, destiné à la construction d'un immeuble de colocation.

Autres informations liées à l'exercice 2024

Litiges avec Goal Acquisitions Corp.

L'évolution des actions intentées en 2023 par Goal Acquisitions Corp. à l'encontre de la Société est décrite en note 3.27.

Non-respect d'un ratio de convenants bancaires :

Le ratio des covenants bancaires « Cash-flow libre / Service de la dette » n'est pas respecté au 31 décembre 2024 (voir note 3.16). La Société a adressé aux prêteurs, postérieurement à la clôture, une demande de renonciation à l'exigibilité anticipée des engagements liés (waiver) qui a été acceptée par les prêteurs le 16 avril 2025 (voir note 3.31) Conformément aux normes IFRS et à la recommandation de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, et en l'absence de waiver signé à la date de clôture, la totalité de la dette correspondante a été présentée en dettes financières à moins d'un an. La partie reclassée en dettes financières à moins d'un an s'élève à 99,2 millions d'euros. Les prêts souscrits auprès de BPI France ne sont pas soumis au respect de covenants bancaires.

Conflits géopolitiques

Le Groupe n'est pas impacté directement par la guerre en Ukraine, compte tenu du caractère non significatif des activités et des actifs du Groupe en Russie. Le processus de cession de la filiale Buongiorno Mobile Rus est toujours en cours (voir note 1.6).

Dans ce contexte plus général de tensions sur le plan géopolitiques, le Groupe demeure attentif aux évolutions des incertitudes économiques (inflation, taux de conversion des devises étrangères, pouvoir d'achat des consommateurs, taux d'intérêt...) qui pourraient avoir un effet sur ses activités futures.

2. METHODES D'EVALUATION ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION

2.1. Principes et méthodes comptables

Référentiel comptable

Les comptes consolidés annuels ont été établis en conformité avec les règles de comptabilisation, d'évaluation et de présentation définies par le référentiel IFRS (normes, amendements et interprétations) et adoptées par la Commission Européenne au 31 décembre 2025. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne

Le terme « IFRS » désigne conjointement les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards « IFRS » et International Accounting Standards « IAS ») et les interprétations des comités d'interprétation (Standing Interpretations Committee « SIC » et IFRS Interpretations Committee « IFRS IC »). Les principales méthodes comptables utilisées pour préparer les états financiers sont présentées ci-après.

Le Groupe a appliqué les normes, amendements et interprétations d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, à savoir :

- **Amendements à IAS 21 – Absence de convertibilité des devises** (publiés par l'IASB en août 2023 et adoptés par l'Union Européenne en novembre 2024).

L'application de ces amendements n'a pas eu d'impact sur les comptes consolidés du Groupe.
Le Groupe ne rentre pas dans le champ des dispositions fiscales liées à la transposition en France de la Directive Européenne Pilier 2.

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, amendements et interprétations adoptés ou en cours d'adoption par l'Union Européenne, mais dont l'application anticipée aurait été possible pour certains en tant qu'interprétation de textes existants, et qui entreront en vigueur après le 31 décembre 2025.

Les principaux textes concernés sont :

- IFRS 18 – Présentation et informations à fournir dans les états financiers (adopté par l'IASB en avril 2024, application obligatoire à compter du 1er janvier 2027 avec retraitement des données comparatives 2026),

- Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 – Contrats d'électricité provenant de sources naturelles (adopté par l'IASB en décembre 2024, application obligatoire à compter du 1er janvier 2026),

- Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 – Classement et évaluation des instruments financiers (adopté par l'IASB en mai 2024, application obligatoire à compter du 1er janvier 2026),

- Améliorations annuelles des normes IFRS – Volume 11, amendements à IFRS 1,7,9,10 et IAS 7, adopté par l'IASB en juillet 2024,

Le Groupe ne s'attend pas à ce que les amendements et les améliorations annuelles applicables en 2026 aient un impact significatif sur ses comptes consolidés.

Le Groupe a initié une analyse des impacts de l'application de la norme IFRS 18, qui introduira notamment une nouvelle structure du compte de résultat, des modifications dans la présentation de l'état de la situation financière et du tableau des flux de trésorerie, des principes renforcés d'agrégation et de désagrégation, ainsi qu'un encadrement des indicateurs alternatifs de performance, dont les « Management Performance Measures ».

Il n'existe pas de normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, et d'application obligatoire pour les exercices ouverts au 1er janvier 2025, mais non encore approuvés au niveau européen (et dont l'application anticipée n'est pas possible au niveau européen), qui auraient un impact significatif sur les comptes consolidés.

Les comptes des sociétés du Groupe, établis selon les règles comptables en vigueur dans leur pays respectif, sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour les comptes consolidés.

Au 31 décembre 2025, le Groupe n'est pas soumis à la directive Européenne CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive).

Format du compte de résultat

IODA SAS présente son compte de résultat consolidé par fonction. En l'absence de proposition de modèle détaillé dans la norme IAS 1, IODA SAS a retenu le modèle proposé par la recommandation 2013-R-03 de l'ANC qui distingue notamment un résultat opérationnel courant.

Utilisation d'estimations et d'hypothèses

Le groupe procède régulièrement à des estimations et établit des hypothèses qui ont un impact sur la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, sur des éléments de produits et de charges ainsi que sur les informations données dans les notes en annexe. Les principaux éléments concernés par l'utilisation d'estimations et d'hypothèses sont :

- les tests de dépréciation sur les goodwill et les actifs incorporels (voir note 2.10),
- la comptabilisation des regroupements d'entreprises et des compléments de prix conditionnels correspondants,
- la distinction entre agent et principal (voir note 2.20),
- les impôts différés actifs (voir note 2.19),
- les provisions pour risques et charges, dont notamment les passifs sociaux (voir note 2.17),
- la durée des contrats de location et le taux d'actualisation utilisés pour leur retraitement (voir note 2.8)

Ces estimations et hypothèses font l'objet de révisions et d'analyses régulières qui intègrent les données historiques ainsi que les données prévisionnelles considérées comme les plus probables. Une évolution divergente des estimations et des hypothèses retenues pourrait avoir un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Conformément à la norme IAS 10, les estimations faites par la direction de Digital Virgo ont été effectuées en fonction des derniers éléments dont elle disposait au 31 décembre 2025, après prise en compte des évènements postérieurs à la clôture.

Les tensions au niveau international sur le plan géopolitique et les risques macroéconomiques n'ont pas eu à ce jour d'impact significatif sur les comptes du Groupe et ne sont pas traduites par des changements d'estimation significatifs, ni par une augmentation des incertitudes liées à certains éléments affectant les comptes. Le Groupe reste cependant attentif aux évolutions des incertitudes économiques.

A ce jour, le Groupe n'a pas identifié d'impacts significatifs à court et moyen terme liés aux risques climatiques sur les comptes, au regard de la règlementation actuelle et des engagements pris par le Groupe, tels que la modification des durées d'utilité des actifs, les tests de dépréciation, la constatation de provisions pour risques, ou encore des dépenses d'investissements significatives.

2.2. Méthodes de consolidation

Les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. L'analyse du contrôle exclusif est effectuée selon les critères définis par la norme IFRS 10 (pouvoir direct ou indirect de diriger les politiques financières et opérationnelles des activités pertinentes, exposition à des rendements variables et capacité d'utiliser son pouvoir pour influer sur les rendements).

Ce contrôle est généralement présumé exister dans les sociétés dans lesquelles le groupe détient directement ou indirectement plus de 50% des droits de vote de l'entreprise contrôlée. Pour apprécier ce contrôle, le groupe prend en compte les droits de vote potentiels immédiatement exerçables, ainsi que ceux exerçables lorsque les décisions portant sur les activités clés devront être prises.

Les états financiers des entités contrôlées sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle est perdu.

Les entreprises dans lesquelles le groupe détient une influence notable, sans exercer de contrôle, sont consolidées par mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le groupe détient plus de 20% des droits de vote.

Les entreprises dans lesquelles le groupe ne détient pas d'influence notable et n'exerce pas de contrôle, ou dont l'impact est non significatif, ne sont pas consolidées.

L'analyse des partenariats effectuée selon les critères définis par la norme IFRS 11 n'a pas conduit à identifier de coentreprises ou d'activités conjointes.

En cas de prise de contrôle répondant à une logique de réorganisation interne et ne répondant pas à la définition d'un regroupement d'entreprise (sans changement de contrôle), l'opération est traitée selon le principe de « continuité du business » en retenant les valeurs comptables historiques à la date de prise de contrôle.

La liste des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation est mentionnée en note 3.1.

Les entreprises consolidées clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Les transactions entre les sociétés du Groupe (achats, ventes, dividendes, créances, dettes, provisions, résultats de cession interne) sont éliminées globalement dans le cadre des sociétés faisant l'objet d'une intégration globale. Dans le cas des sociétés mises en équivalence, seuls les dividendes et les plus ou moins-values de cession sont éliminés.

Les résultats de cession interne sont éliminés.

La prise de contrôle d'une société précédemment mise en équivalence se traduit par la cession des titres précédemment mis en équivalence suivie de l'acquisition de la totalité des titres détenus après la prise de contrôle.

Les sociétés sont déconsolidées à compter de la date de perte de contrôle.

2.3. Méthodes de conversion des devises

La monnaie fonctionnelle et de présentation du groupe IODA SAS est l'euro.

Conversion des transactions en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au cours du jour de la date d'opération.

Dans le cas des actifs et passifs monétaires, les écarts entre d'une part, le cours du jour retenu et le cours de paiement, et d'autre part, entre le cours du jour de l'opération et le cours de clôture, sont constatés en résultat opérationnel ou dans les composants du résultat financier selon la nature de l'opération.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les éléments exprimés en devises concernant les sociétés étrangères sont convertis comme suit :

- Le compte de résultat est converti au taux de change moyen annuel,
- Les actifs et passifs, y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition, sont convertis au cours de change à la date de clôture, à l'exception du capital et des réserves qui sont maintenus au cours historique,
- Les différences de change résultant de la conversion des états financiers des filiales sont constatées en autres éléments du résultat global et présentés distinctement en écarts de conversion dans le tableau de variation des capitaux propres, en distinguant la part qui revient au groupe et celle affectée aux participations ne donnant pas le contrôle,
- Les écarts de conversion sont constatés en résultat net consolidé lors de la perte de contrôle.

Les goodwill liés à l'acquisition de filiales étrangères sont comptabilisés dans la devise de la filiale.

Hyperinflation

Dans une situation d'hyperinflation conduisant à l'application de la norme IAS 29 « Information financière dans les économies hyper-inflationnistes », les éléments d'actifs et de passifs non monétaires sont retraités à l'aide d'un indice général des prix depuis l'acquisition, et font l'objet d'un calcul d'impôt différé, lorsque les impacts sont significatifs. Les éléments du compte de résultat et de l'état du résultat global sont retraités en appliquant la variation de l'indice général des prix à compter de l'enregistrement initial des éléments de produits et de charges dans les états financiers. Les états financiers ainsi ajustés (état de la situation financière et compte de résultat) sont convertis au cours de clôture.

Pour l'exercice 2025, l'Argentine et la Turquie sont considérées comme des économies hyperinflationnistes au sens d'IAS 29, ces deux pays établissant leurs comptes annuels selon la convention du coût historique.
Les indices généraux des prix retenus sont les suivants :

- pour l'Argentine : « IPC nacional », publié par l'organisme FACPCE. Niveaux : 10 121,37 au 31 décembre 2025, contre 7 694,01 au 31 décembre 2024.
- pour la Turquie : « consumer price index », publié par l'organisme Turkstat. Niveaux : 3 513,87 au 31 décembre 2025 contre 2 684,55 au 31 décembre 2024.

L'Éthiopie ne répond plus aux critères d'une économie hyperinflationniste au 31 décembre 2025. En conséquence, les dispositions d'IAS 29 ne lui sont plus applicables pour l'exercice 2025 (l'impact sur les comptes du Groupe est non significatif).

Les impacts liés à la réévaluation des capitaux propres sont présentés en écarts de conversion pour un montant de 569 milliers d'euros, contre 1 026 milliers d'euros en 2024. La perte sur la situation monétaire nette constatée au compte de résultat dans la rubrique « Perte sur situation monétaire nette (hyperinflation) » s'élève à 793 milliers d'euros en 2025, contre 1 349 milliers d'euros en 2024.

2.4. Secteurs opérationnels

La Société qui n'est pas cotée sur un marché réglementé, ni en cours de l'être, n'est pas soumise à l'obligation de fournir une information sur les secteurs opérationnels, conformément au paragraphe 2 de la norme IFRS 8.

2.5. Goodwill

A titre de rappel, la prise de contrôle de Digital Virgo par Digital Virgo Group en juillet 2016 a été constatée aux valeurs historiques. Ainsi, les goodwill existants dans les comptes consolidés de Digital Virgo à la date de prise de contrôle ont été repris pour leur valeur nette comptable à cette date.

Les principes présentés ci-dessous sont ceux définis par la norme IFRS 3.

Les goodwill représentent la différence entre la contrepartie transférée et la juste valeur des actifs et passifs identifiables déterminée à la date d'acquisition. Ils sont enregistrés dans la devise fonctionnelle des sociétés acquises. Le goodwill est présenté en "Goodwill provisoire" lorsque l'analyse de la comptabilisation du regroupement d'entreprises n'est pas finalisée à la date de clôture. La détermination des justes valeurs et des goodwill est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Les modifications intervenues après cette période sont constatées en résultat, y compris celles concernant les impôts différés actifs. Lorsque la différence entre la contrepartie transférée et la juste valeur des actifs et passifs identifiables est négative, l'écart est directement comptabilisé en résultat l'année de la prise de contrôle.

La contrepartie transférée intègre l'impact estimé des ajustements éventuels du prix d'acquisition, tels que les compléments de prix. Les compléments de prix sont déterminés en appliquant les critères mentionnés au contrat d'acquisition (chiffre d'affaires, résultat, …) et en fonction des hypothèses considérées comme les plus probables. Ils sont réestimés à chaque clôture et les variations éventuelles sont imputées en résultat après la date d'acquisition (y compris dans le délai d'un an suivant la date d'acquisition). Ils sont actualisés, lorsque l'impact est significatif. L'effet de la « désactualisation » de la dette inscrite au passif est comptabilisé dans la rubrique "Autres produits et charges financiers". Conformément à la norme IFRS 3, les compléments de prix assortis d'une clause de présence sont considérés comme des compléments de rémunération postérieurs à l'acquisition et étalés sur la période de présence. La charge correspondante est constatée en compte de résultat dans la rubrique « Autres produits et charges opérationnels non courants » si l'impact est considéré comme inhabituel et significatif.

Lors d'une prise de contrôle, le Groupe évalue les participations ne donnant pas le contrôle soit à leur juste valeur (méthode du goodwill complet), soit sur la base de leur quote-part dans l'actif net de la société acquise (méthode du goodwill partiel). L'option est prise pour chaque acquisition.

Les modifications du pourcentage de détention du Groupe dans une filiale n'entraînant pas de perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres. L'impact est constaté en réserves consolidées.

Les goodwill liés aux sociétés mises en équivalence sont comptabilisés au bilan dans la rubrique "Titres mis en équivalence".

Les goodwill sont rattachés à la date d'acquisition à une unité ou groupe d'unités génératrices de trésorerie en fonction des synergies attendues par le Groupe. En pratique, les unités génératrices de trésorerie correspondent aux zones géographiques. Les modifications intervenues en 2025 sont présentées en note 2.10.

Les goodwill ne sont pas amortis. Ils font l'objet de tests de dépréciation selon les modalités définies en note 2.10 dès qu'il existe un indice de perte de valeur, et au minimum une fois par an.

Les pertes de valeur éventuelles sont enregistrées dans la rubrique "Autres produits et charges opérationnels non courants" si elles correspondent à leur définition. Elles ne sont pas réversibles dans le cas des sociétés intégrées globalement. Les dépréciations constatées sur les titres mis en équivalence peuvent être reprises, si les évènements à l'origine de la perte de valeur ont disparu.

2.6. Immobilisations incorporelles

Marques

Les marques sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition lorsqu'elles sont acquises séparément ou à leur juste valeur dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

Les marques ne sont pas amorties, dès lors que leur durée d'utilisation n'est pas définie. Des tests de dépréciation sont réalisés selon les dispositions décrites en note 2.10.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de logiciels informatiques acquis ou de coûts de développement informatiques liés aux logiciels et aux plateformes techniques produits en interne et de contrats acquis.

Les coûts de développement internes de logiciels et de plateformes techniques sont comptabilisés en actifs incorporels s'ils répondent aux critères suivants :

- faisabilité technique,
- intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou de la vendre,
- capacité de l'utiliser ou de la vendre,
- avantages économiques futurs probables,

- disponibilité des ressources et capacité à évaluer de manière fiable les dépenses liées aux actifs.

Les coûts internes de production répondant aux critères ci-dessus sont inscrits à l'actif à hauteur des coûts directs affectés à chaque actif et sont amortis linéairement à compter de leur mise en service sur la durée attendue d'utilité des actifs concernés, comprise généralement entre 3 et 5 ans.

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges opérationnelles lorsqu'ils sont encourus.

Les licences, les logiciels et les plateformes techniques sont amortis linéairement sur leur durée d'utilisation attendue par le groupe, soit sur une durée de 3 à 5 ans. Les contrats acquis en 2017 auprès du groupe Netsize (voir note 3.3) sont amortis linéairement sur une durée de 7 ans. Les contrats acquis en 2025 auprès du groupe Alchimie sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

En application de la décision de l'IFRIC publiée en avril 2021, les projets de renouvellement des outils de gestion du Groupe développés en mode SaaS sont présentés en rubrique « Charges constatées d'avance », et repris en résultat linéairement à compter de leur mise en service sur la durée d'utilisation attendue par le Groupe.

2.7. Immobilisations corporelles (hors actifs liés aux droits d'utilisation)

Les immobilisations corporelles sont constatées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires et autres coûts directement attribuables à l'actif).

Le groupe n'a pas opté pour la réévaluation des actifs.

La mise en œuvre de l'approche par les composants n'a pas d'impact dans le groupe, compte tenu de la nature des actifs concernés.

De même, la mise en œuvre de la norme IAS 23 "Intérêts d'emprunts" n'a pas conduit à intégrer de coût d'emprunt dans la valeur des immobilisations corporelles, en l'absence d'actifs éligibles significatifs.

La valeur nette inscrite au bilan correspond au coût d'entrée initial diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur constatées selon des dispositions décrites en note 2.10.

La base amortissable des actifs corporels correspond au coût d'acquisition, aucune valeur résiduelle significative n'ayant été identifiée.

Les actifs corporels sont amortis linéairement en fonction de la durée d'utilisation attendue par le Groupe, soit :
- Matériel de production : 3 à 5 ans,
- Agencement des locaux : 5 à 10 ans,
- Mobilier et matériel de bureau : 5 à 10 ans,
- Matériel de transport : 5 ans.

2.8. Contrats de location

Les contrats de location (ou les contrats qui contiennent un contrat de location) sont définis par la norme IFRS 16 comme des contrats qui confèrent le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un temps donné, moyennant une contrepartie. Les contrats de location qui répondent à cette définition sont comptabilisés selon les modalités définies ci-dessous, sauf dans les cas d'exemptions prévus par la norme (durée des contrats inférieure à douze mois, ou biens sous-jacents de faible valeur) :

- à la date de début du contrat, le Groupe comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et un passif financier au titre de l'obligation locative ;
- l'obligation locative est évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers non encore versés, sur la durée du contrat. La valeur actualisée est déterminée en utilisant le taux d'emprunt marginal calculé pour chaque pays, en fonction de la durée du contrat. Le taux d'emprunt marginal correspond à un taux « duration » (tenant compte du profil de versement des loyers), et non à un taux à maturité ;
- la durée d'un contrat de location est la période exécutoire, qui correspond à la période non résiliable, augmentée de toute option de prolongation du contrat que le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer, et de toute option de résiliation du contrat que le Groupe a la certitude raisonnable de ne pas exercer.

L'analyse a conduit à ne retraiter que les contrats de location immobilière. Pour les contrats non retraités en tant que contrats de location, les loyers sont constatés en charges de manière linéaire sur la durée du contrat.

Les durées retenues pour les contrats de location en France correspondent en pratique à la période exécutoire de 9 ans (baux commerciaux « 3/6/9 ») : période non résiliable de trois ans et certitude d'exercer les options de prolongation après trois et six ans.

Il n'existe pas de clause de résiliation anticipée dans les différents baux, et il n'existe pas de clause susceptible d'amener les bailleurs à verser au Groupe une indemnité plus que non significative, en cas de non-renouvellement du bail à la fin de la période

non résiliable. De même, il n'existe pas d'incitations économiques susceptibles de conduire l'une des parties à ne pas résilier le bail.

Les paiements de loyers correspondent aux paiements fixes, aux paiements variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, et aux prix d'exercice des options d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer. En pratique, l'essentiel des loyers est fixe. Il n'y a pas d'option d'achat et il n'y a pas de pénalité plus que significative en cas de résiliation du bail à l'initiative du bailleur.

L'actif lié au droit d'utilisation est évalué selon le modèle du coût. Le coût est diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, et ajusté pour tenir compte, le cas échéant, des réévaluations de l'obligation locative. En l'absence d'option d'achat, les actifs liés au droit d'utilisation sont amortis sur la durée du contrat telle que définie ci-dessus.

Les agencements liés aux contrats de location sont amortis sur des durées qui sont en pratique proches de la période exécutoire retenue.

2.9. Immeubles de placement

Les immeubles de placement (immeubles non utilisés pour l'exploitation du groupe, mais loués à des tiers) sont présentés dans une rubrique distincte de l'actif non courant, qu'il s'agisse de titres d'une société immobilière, ou de constructions. IODA SAS n'a pas opté pour la réévaluation à la juste valeur des immeubles de placement, qui sont amortis selon les règles définies en note 2.7.

2.10. Tests de dépréciation

Des tests de dépréciation sont réalisés au minimum une fois par an pour tous les actifs incorporels non amortis (essentiellement le goodwill et les marques), et pour les autres actifs immobilisés pour lesquels il existe un indice de perte de valeur. Les tests sont réalisés, soit au niveau des actifs individuels, soit au niveau des unités génératrices de trésorerie qui correspondent au plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de flux de trésorerie largement indépendantes.

Au 31 décembre 2024, le Groupe identifiait six unités génératrices de trésorerie (UGT), selon la zone géographique et, pour la France, selon la nature des plateformes d'activités : la plateforme Télécom délivrant les services de Monétisation et de Paiement et la plateforme Marketing délivrant les services de Marketing. Au cours de l'exercice 2025, le Groupe a procédé à une réorganisation interne de ses activités en France, matérialisée par l'absorption de la société Addict Mobile Technology par la société Digital Virgo France. Cette réorganisation a entraîné depuis 2025 des changements opérationnels importants (plus d'indépendance des flux de trésorerie propres à l'activité Marketing, pilotage commun des activités Télécom et Marketing, plus d'actifs identifiables pouvant être affectés à la seule activité Marketing). En conséquence, l'UGT Marketing France a été regroupée dans l'UGT Télécom. De plus, toutes les UGT étant dès lors liées à la plateforme Télécom, le Groupe a choisi d'identifier ses UGT uniquement selon la zone géographique. Les tests de dépréciation de l'exercice 2025 ont été réalisés sur la base de la nouvelle structure des UGT.

Au 31 décembre 2025, le groupe identifie six unités génératrices de trésorerie (UGT) : France, Espagne et Portugal, Reste de l'Europe, Amérique du Sud, AMEA et Allemagne (nouvelle UGT identifiée par le Groupe suite à l'acquisition de la société Alchimie GmbH - voir note 1.1). Cf note 3.2.

Les goodwill sont testés au niveau des unités génératrices de trésorerie.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur nette comptable d'un actif ou d'un groupe d'actifs est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est égale à la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des frais de cession lorsqu'elle peut être mesurée de manière fiable, et la valeur d'utilité. En pratique, le Groupe retient la valeur d'utilité qui correspond aux cash-flows prévisionnels actualisés sur trois ans avec prise en compte d'une valeur terminale.

Le taux d'actualisation est déterminé après effet d'impôt, mais un calcul avant impôt conduirait à un résultat similaire. Le taux d'actualisation intègre les éléments suivants : taux sans risque, prime de risque marché actions, coefficient Béta permettant d'ajuster le risque lié au marché sur le risque lié au secteur, et le cas échéant, une prime de risque spécifique liée aux unités génératrices de trésorerie (principalement prime risque pays).

Les flux de trésorerie prévisionnels ne prennent pas en compte les flux liés aux investissements de croissance et les flux liés aux restructurations non engagées.

La valeur terminale est déterminée en actualisant à l'infini un flux de trésorerie normatif en tenant compte d'un taux de croissance à l'infini correspondant aux zones géographiques et aux plateformes d'activités.

Des tests de sensibilité sont effectués en faisant varier les hypothèses actuarielles et certains indicateurs opérationnels clés (résultat opérationnel majoré des dotations aux amortissements, investissements, besoin en fonds de roulement).

Les dépréciations constatées sur une unité génératrice de trésorerie sont imputées en priorité sur le goodwill, puis sur la valeur des autres actifs de l'unité génératrice de trésorerie dans la limite de leur valeur recouvrable.

Les dépréciations constatées sur les actifs amortissables viennent minorer la base amortissable.

Comme indiqué en notes 1.2 et 2.1, la crise géopolitique ainsi que les incertitudes économiques et les risques climatiques n'ont pas eu à ce jour d'impact significatif sur les modalités de réalisation des tests de dépréciation au 31 décembre 2025.

L'analyse effectuée n'a pas conduit à identifier d'actifs liés aux contrats de location qui seraient à tester indépendamment d'une unité génératrice de trésorerie.

2.11. Actifs financiers non courants

En application de la norme IFRS 9, les actifs financiers non courants sont ventilés en trois catégories, présentées ci-dessous :

- Actifs financiers évalués au coût amorti : il s'agit d'actifs financiers dont l'objectif du modèle économique est de percevoir des flux contractuels, et dont les conditions contractuelles prévoient à des dates spécifiées des flux correspondant uniquement à des remboursements en capital et en intérêts. Les actifs financiers non courants évalués au coût amorti correspondent principalement aux dépôts et cautionnements. Une provision pour dépréciation est constatée le cas échéant lorsque des pertes attendues sont identifiées. En pratique, l'analyse n'a pas conduit à constater de dépréciations.

- Actifs financiers évalués à la juste valeur, avec constatation des variations de justes valeurs en autres éléments du résultat global recyclables en résultat : il s'agit d'actifs financiers dont l'objectif du modèle économique est à la fois de percevoir des flux contractuels et la vente des actifs, et dont les conditions contractuelles prévoient à des dates spécifiées des flux correspondant uniquement à des remboursements en capital et en intérêts. Le Groupe détient des actifs financiers dérivés répondant à cette définition.

- Actifs financiers évalués à la juste valeur, avec constatation en résultat des variations de justes valeurs : il s'agit des actifs financiers n'entrant pas dans les deux premières catégories. Le Groupe détient essentiellement des titres non consolidés qui correspondent à cette catégorie (cf. note 3.5) .

Pour information, les trois niveaux de juste valeur définis par la norme IFRS 13 sont présentés en note 2.24.

2.12. Stocks

Stocks (hors activité de marchand de biens) :

Les stocks détenus par le groupe ne sont pas significatifs. Ils sont évalués au plus faible de leur coût (méthode Premier Entré - Premier Sorti / FIFO ou au dernier prix connu qui étant donné la durée de rotation des stocks conduit à une valorisation proche de la méthode FIFO) et de leur valeur nette de réalisation.

Stock lié à l'activité de marchand de biens :

Les stocks sont constatés à leur prix d'acquisition.

2.13. Créances clients -actifs et passifs liés aux contrats clients

Créances clients

Les créances clients sont valorisées à la juste valeur qui, dans le cas du Groupe, est proche de la valeur nominale.

Les créances clients concernent principalement les opérateurs et agrégateurs télécom dont les délais de paiement contractuels sont généralement compris entre 30 jours et 90 jours fin de mois.

Le cas échéant, les créances cédées dans le cadre d'opérations de financement (factoring, effets escomptés non échus, Dailly, …) sont maintenues en créances clients lorsque le Groupe conserve la majorité des risques et avantages. Il n'y a pas de créances cédées sur les exercices présentés.

Aucun contrat ne comporte de composante de financement significative.

Les dépréciations sont constatées pour tenir compte des pertes attendues, selon les modalités suivantes :

- Cas des clients douteux, pour lesquels il existe un risque élevé de défaillance : la provision pour dépréciation est constatée au cas par cas.
- Cas des clients pour lesquels des indices de perte de valeur ont été identifiés (retards de règlement, litiges, ...) : des provisions sont constatées au cas par cas, en tenant compte des informations disponibles de nature qualitative et quantitative ; en pratique, des provisions sont généralement constatées en cas de litige, les analyses ne mettant pas en évidence de risque significatif de défaut lié au seul critère de retard de règlement, indépendamment de la situation financière du client.

Dans ce contexte, le risque client est considéré comme globalement peu significatif, compte tenu de la nature de la clientèle. Il est apprécié à chaque clôture.

Dans le cadre des accords de compensation, le risque crédit porte sur un montant net.

Les modalités de constatation du chiffre d'affaires sont détaillées en note 2.20.

Accords de compensation

Les créances clients qui entrent dans le champ d'accords de compensation, concernant la gestion des flux avec certains opérateurs télécom en France (accords commerciaux prévoyant le règlement des créances nettes des frais techniques liés aux créances), sont présentées au bilan pour des montants détaillés en note 3.7.

Autres actifs liés aux contrats clients

Il n'existe pas d'actifs liés aux coûts d'obtention ou d'exécution des contrats.

Passifs liés aux contrats clients

Les passifs liés aux contrats clients correspondent essentiellement aux avances de paiement reçues des opérateurs télécom et aux produits constatés d'avance. Ils sont présentés en « Autres dettes courantes ».

2.14. Autres actifs financiers courants - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les actifs financiers courants sont ventilés selon les mêmes catégories que les actifs financiers non courants.

La rubrique "Trésorerie et équivalents de trésorerie" est constituée de la trésorerie immédiatement disponible (comptes bancaires, caisse, …) et de placements à court terme, liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de perte de valeur.

Les valeurs mobilières de placement et les autres équivalents de trésorerie sont évalués à leur juste valeur à chaque clôture. Les variations de juste valeur sont constatées en résultat (catégorie « Actifs financiers évalués à la juste valeur »).

Les placements et les dépôts ne respectant pas les critères mentionnés ci-dessus sont présentés dans la rubrique "Actifs financiers courants".

2.15. Actifs et passifs destinés à être cédés

La norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » s'applique aux filiales ou aux activités pour lesquelles :

- une décision de cession a été prise par la direction,
- un plan actif de cession a été mis en place,
- une cession est hautement probable dans un délai d'un an.

A compter de l'exercice 2023, le Groupe a appliqué la norme IFRS 5 à sa filiale Buongiorno Mobile Rus, car les conditions définies par la norme IFRS 5 étaient alors respectées. Le montant de l'actif net de cette filiale était totalement déprécié au 31 décembre 2024.

La société Buongiorno Mobile Rus a été radiée du registre du commerce de Russie en décembre 2025, entraînant sa sortie du périmètre de consolidation. Cette sortie de périmètre n'a pas eu d'impact sur les comptes consolidés du Groupe.

2.16. Avantages accordés au personnel

Avantages à court terme

Les avantages à court terme (salaires, charges sociales) sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi sont constitués :

- Des régimes à cotisations définies (l'obligation du groupe est limitée au versement de cotisations) : les cotisations sont constatées en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel.

- Des régimes à prestations définies (le groupe a l'obligation de payer des niveaux de prestations convenus aux membres de son personnel en activité ainsi qu'aux anciens salariés, les risques actuariels incombent alors au groupe) : les engagements du groupe sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetée qui tient compte d'hypothèses actuarielles (taux de rotation du personnel, augmentation des salaires, taux d'actualisation, taux de mortalité).

L'étalement de l'obligation pour les régimes postérieurs à l'emploi est traité comme suit :

- pour les conventions collectives qui répondent aux trois critères définis par la décision IFRS IC publiée en mai 2021 (droits définis en fonction de l'ancienneté, existence d'un plafond des droits, condition de présence à la date de départ en retraite), l'obligation est étalée au prorata de l'ancienneté calculée en ne retenant que les années de services qui génèrent des droits ;
- pour les conventions collectives qui ne répondent pas à ces trois critères, l'obligation est étalée au prorata de l'ancienneté actuelle sur l'ancienneté totale.

Les écarts actuariels sont constatés en autres éléments du résultat global non recyclables en résultat pour leur montant net d'impôt, et les impacts des changements de régime sont constatés en résultat opérationnel courant.

Aucune modification de régime n'est intervenue au cours des exercices présentés, à l'exception du changement de convention collective des anciens salariés de la société Addict Mobile Technology qui sont désormais rattachés à la convention collective de la société Digital Virgo France suite à la fusion de ces deux sociétés au cours de l'exercice 2025 (voir note 1.1).

Le Groupe n'externalise pas le financement de ses engagements en matière de retraite.

Le détail des mouvements des engagements en matière de retraite est donné en note 3.15.

Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme intègrent les avantages à verser au personnel au-delà d'un an après la clôture de l'exercice. Ces avantages font l'objet d'une actualisation, si l'impact est significatif.

Les écarts actuariels et les impacts des changements de régimes liés aux autres avantages à long terme sont constatés immédiatement en résultat.

Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail (exemple : indemnités de licenciement) sont comptabilisées dès que le groupe a engagé une procédure à l'encontre d'un membre du personnel.

Transactions rémunérées par des paiements en actions et assimilés

Les paiements en actions sont constitués d'options de souscription d'actions et d'attributions gratuites d'actions, émises par la Société en décembre 2023, juillet 2025 et octobre 2025 (voir note 3.14). Conformément à la norme IFRS 2 - Paiement fondé sur des actions, les actions gratuites et les options de souscription d'actions attribuées aux salariés du Groupe sont évaluées à la juste valeur de l'avantage accordé à la date d'octroi. Leur juste valeur a été déterminée à l'origine par un expert en appliquant la méthode Black & Scholes dans le cadre des options de souscription d'actions.

Plans de paiement en actions qui se dénouent en actions :

La juste valeur des avantages accordés par le Groupe en contrepartie des services rendus (figée à la date d'acquisition des droits) est constatée en charges sur la période d'acquisition des droits par contrepartie d'une augmentation des réserves, en tenant compte d'une probabilité d'atteinte des conditions d'acquisition des droits (conditions de présence, conditions de performance). La probabilité d'atteinte des conditions d'acquisition des droits est réappréciée à chaque clôture. A l'échéance de la période d'acquisition des droits, le montant des avantages cumulés comptabilisé, correspondant aux droits effectivement acquis, est maintenu en capitaux propres, que les options soient effectivement exercées ou non. Lors de la levée des options, le prix d'exercice est comptabilisé en trésorerie par contrepartie des capitaux propres.

Le détail des transactions rémunérées par des paiements en actions et assimilés donné en note 3.14.

Il n'existe pas de plan de paiement en actions qui se dénoue en trésorerie sur les exercices présentés.

2.17. Provisions pour risques et charges (hors avantages accordés au personnel) - Actifs et passifs éventuels

Provisions pour risques et charges (hors passifs liés aux incertitudes fiscales - voir note 2.19)

Une provision pour risques et charges est comptabilisée si :

- le groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, existant indépendamment d'actions futures du groupe,
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions pour risques et charges sont ventilées entre passif courant et passif non courant en fonction de l'échéance attendue. Les provisions dont l'échéance est à plus d'un an sont actualisées, si l'impact est significatif.

Actifs et passifs éventuels

Les actifs éventuels sont mentionnés en annexe lorsque leur réalisation est probable et que l'impact est significatif.

Les passifs éventuels sont mentionnés en annexe lorsque l'impact est jugé significatif.

2.18. Dettes financières

Les dettes financières sont constatées selon la méthode du coût amorti en déterminant un taux d'intérêt effectif à la date de mise en place du contrat d'emprunt. Le calcul du taux effectif intègre les frais d'émission d'emprunts, et le cas échéant les primes de remboursement.

Les règles de comptabilisation des dettes liées aux obligations locatives sont présentées en note 2.8 ci-dessus.

Aucune dette financière n'est constatée à sa juste valeur, à l'exception des dettes liées aux compléments de prix, constatées et réévaluées à chaque clôture à leur juste valeur telle que définie contractuellement.

Les restructurations de dettes sont traitées conformément à l'amendement à IFRS 9. Les dettes financières mises en place dans le cadre de la nouvelle opération de LBO en 2022 (cf. note préliminaire supra) ont été traitées comme des nouvelles dettes financières.

Les dettes bancaires non courantes sont reclassées en dettes financières courantes lorsque les dispositions des conventions de crédits prévoient que l'absence de respect de certains ratios à la date de clôture entraîne une exigibilité anticipée des engagements liés, sauf dans le cas où un accord des prêteurs (waiver) est obtenu avant la date de clôture de l'exercice concerné.

Les opérations de « reverse factoring » sont comptabilisées en dettes financières lorsqu'elles sont conclues avec un établissement financier et qu'elles conduisent à une modification significative des conditions contractuelles de paiement avec les fournisseurs (voir note 3.14). Les flux liés à ces opérations sont présentés en flux de financement dans le tableau de flux de trésorerie.

2.19. Imposition exigible, imposition différée et incertitudes fiscales

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour les différences temporaires existantes entre les bases comptables et les bases fiscales des actifs et des passifs consolidés (à l'exception du goodwill et des participations dans les filiales). Ils sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôt voté ou quasiment voté applicable à la période de reversement attendue.

Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils peuvent être imputables sur des différences temporaires taxables ou sur des bénéfices fiscaux futurs. L'imputation sur les bénéfices fiscaux futurs est prise en compte lorsqu'il existe une probabilité suffisante de réalisation ou de recouvrement évaluée à partir d'éléments prévisionnels disponibles validés par la direction du Groupe. En pratique, les prévisions sont retenues, par prudence, sur une durée de trois ans.

Au sein d'une même entité fiscale (société, groupe d'intégration fiscale), les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés, quelle que soit leur échéance, dès lors que l'entité fiscale a le droit de procéder à la compensation de ses actifs et passifs d'impôts exigibles, et que les actifs et passifs d'impôts différés concernés sont prélevés par la même administration fiscale.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés en actifs et passifs non courants.

Les impôts différés calculés sur des éléments directement enregistrés en autres éléments du résultat global sont également comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Le Groupe qualifie la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) d'impôt sur le résultat.

Par ailleurs, le Groupe présente le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) en subventions dans la rubrique "Autres produits et charges d'exploitation" au compte de résultat.

Les passifs liés aux incertitudes fiscales sont constatés en dettes d'impôts exigibles (voir note 3.8).

2.20. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est égal à l'ensemble des produits des activités courantes des sociétés intégrées. Il est principalement composé des revenus liés à la diffusion et à la commercialisation de contenus digitaux et à la monétisation d'audiences sur des réseaux télécoms, à des prestations de services et de ventes d'espaces publicitaires, ainsi qu'aux revenus de location et aux ventes de stocks immobiliers.

Revenus du pôle DIGITAL VIRGO

Le Groupe exerce des activités de prestataire de services de paiement télécom (ligne de services « Paiement Télécom »), de monétisation de contenus, services et audiences (ligne de services « Monétisation Télécom ») ainsi que de marketing digital à la performance (ligne de services « Marketing »).

Les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires sont définis par la norme IFRS 15 sur la base d'une analyse en cinq étapes successives :

- l'identification du contrat ;
- l'identification des différentes obligations de performance, c'est-à-dire la liste des biens ou services distincts que le vendeur s'est engagé à fournir à l'acheteur ;
- la détermination du prix global du contrat ;
- l'allocation du prix global à chaque obligation de performance ; et
- la comptabilisation du chiffre d'affaires lorsqu'une obligation de performance est satisfaite.

Les règles de présentation et de reconnaissance du chiffre d'affaires, qui est égal à l'ensemble des produits des activités courantes des sociétés intégrées, sont exposées ci-après pour chaque ligne de services :

- **Paiement télécom** : le Groupe intervient en tant qu'agent des clients professionnels (sites marchands, éditeurs de contenus, etc.). Le Groupe délivre une prestation technique aux sites marchands et aux éditeurs de contenus, leur permettant de monétiser leurs services et contenus auprès des consommateurs finaux via le système de facturation des opérateurs télécom. Par conséquent, le chiffre d'affaires comptabilisé correspond à la commission nette revenant au Groupe, c'est-à-dire au revenu perçu de l'opérateur télécom diminué du reversement rétrocédé au client professionnel. Le fait générateur de la comptabilisation du chiffre d'affaires est la diffusion et la commercialisation des contenus, des services et des audiences.

- **Monétisation télécom** : le Groupe intervient en tant que principal vis-à-vis du consommateur final, car il contrôle le service ou le contenu avant qu'il ne soit fourni au client, a la latitude pour fixer le prix du service ou du contenu et supporte la responsabilité première du service ou du contenu fourni ainsi que le risque lié à l'achat des contenus. Dans ce contexte, le chiffre d'affaires correspond au chiffre d'affaires facturé au consommateur final à travers l'opérateur télécom. Le fait générateur de la comptabilisation du chiffre d'affaires est la diffusion et la commercialisation des contenus, des services et des audiences.

- **Marketing** : le Groupe intervient en tant que principal vis-à-vis de ses clients, au regard des critères définis par la norme IFRS 15 dont principalement le critère du contrôle du service avant qu'il ne soit fourni au client. Le chiffre d'affaires correspond au montant facturé à l'annonceur incluant la mission de conseil et les prestations de communication réalisées par le Groupe, y compris l'acquisition des espaces publicitaires sélectionnés dans le cadre de ces prestations. Le fait générateur de la comptabilisation du chiffre d'affaires est la diffusion des campagnes sur les supports digitaux.

En complément des informations présentées ci-dessus pour chacune des trois lignes de service, les analyses ont conduit à identifier une seule obligation de performance. Les contrats ne prévoient pas de contrepartie variable significative. Par ailleurs, les modalités de paiement prévoient des délais de paiement contractuels généralement compris entre 30 jours et 90 jours fin de mois (voir note 2.13), et sont sans composante financement.

La partie du chiffre d'affaires liée à des estimations est non significative. Comme indiqué en note 2.1, l'exercice du jugement porte sur la distinction entre agent et principal.

Revenus liés à l'activité de ParuVendu.fr :

Le chiffre d'affaires liés aux abonnements web est constaté sur la durée du contrat d'abonnement de manière linéaire, lorsque le montant facturé ne dépend pas de la consommation effective.

Le cas échéant, les abonnements payés d'avance sont constatés en produits constatés d'avance.

Le chiffre d'affaires lié aux contrats de régie publicitaire et d'annonces papier est constaté en fonction des appels à facturation. Le cas échéant, un chiffre d'affaires complémentaire est constaté, lorsque les dispositions contractuelles prévoient un minimum garanti, et que celui-ci n'est pas atteint.

Comme indiqué en note 1.1, la société PARUVENDU.fr a été déconsolidée au 30 septembre 2025, suite à la cession des titres par IODA SA.

Revenus liés à l'activité immobilière

Les revenus provenant des immeubles de placement (cf. note 2.9) sont présentés en « Autres revenus de l'activité ». Ils correspondent essentiellement à des revenus de location, sur les exercices présentés. L'analyse effectuée a conduit à constater en produits les loyers en fonction de la période à laquelle ils sont rattachés.

Les revenus provenant de ventes de stocks immobiliers sont constatés à la date de transfert du contrôle qui en pratique correspond à la date de signature de l'acte notarié de cession.

2.21. Ventilation des charges et des produits opérationnels

Le groupe a opté pour une présentation des charges opérationnelles par fonction. Les charges ont été ventilées dans les rubriques suivantes :

- coûts variables des ventes,
- coûts techniques,
- coûts commerciaux,
- frais généraux,
- autres produits et charges d'exploitation.

Les principaux éléments constitutifs des « Coûts variables des ventes » sont :

- pour la ligne de services « Monétisation Télécom » : la quote-part rémunérant la prestation de l'opérateur télécom, les coûts des contenus, ainsi que les coûts des campagnes publicitaires de promotion des produits et services vendus par le Groupe,
- pour la ligne de services « Marketing » : les coûts d'acquisition des espaces publicitaires.

Remarque : les coûts variables des ventes de l'activité « Paiement Télécom » ne sont pas significatifs.

La rubrique « Coûts techniques » est constituée des coûts du personnel technique, des dotations aux amortissements, des droits d'utilisation des locaux techniques et des matériels techniques, ainsi que des coûts de maintenance et de sous-traitance de production.

La rubrique "Autres produits et charges d'exploitation" est principalement constituée du résultat de change sur les opérations commerciales, du Crédit d'Impôt Recherche, et des subventions d'exploitation.

La rubrique "Autres produits et charges opérationnels non courants" est constituée des produits et charges tels que les résultats de cession des sociétés consolidées et des actifs, les dépréciations d'actifs, les dépréciations de goodwill, les charges de restructuration, les éléments liés aux acquisition de sociétés et d'activités (compléments de rémunération postérieurs à l'acquisition frais d'acquisition, badwill,…), les pénalités ou les litiges, lorsqu'ils sont significatifs et inhabituels ou peu fréquents, et qu'ils sont donc de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant.

2.22. Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte (en partant du résultat net).

Les flux de trésorerie de l'exercice sont ventilés entre les flux générés par l'activité, par les opérations d'investissement et par les opérations de financement.

La capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt est déterminée en rajoutant (ou en déduisant selon le cas) au résultat net :

- les dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations,
- les dotations nettes aux amortissements des actifs liés au droit d'utilisation,
- les dotations nettes aux provisions (hors provisions à caractère courant),
- les charges calculées liées aux stock-options et assimilées,
- les charges calculées liées aux opérations de croissance externe (compléments de rémunération postérieurs à l'acquisition étalés sur la période de présence), y compris les charges d'actualisation,
- la neutralisation de l'impact net de l'hyperinflation sur le résultat,
- les plus et moins-values de cessions,
- la quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence,
- la charge d'impôt,
- et le coût de l'endettement financier net.

La trésorerie nette intègre la trésorerie active ainsi que la trésorerie passive répondant aux conditions du paragraphe 8 de la norme IAS 7 « Tableaux des flux de trésorerie ».

Les variations des autres actifs financiers courants sont présentées en flux d'investissement.

Les flux d'investissements ne comprennent pas les mouvements liés aux actifs liés aux contrats de location, conformément à l'application de la norme (les flux liés aux acquisitions sont compensés avec les flux liés aux nouvelles obligations locatives).

Les flux de trésorerie liés aux acquisitions répondant à la définition d'un regroupement d'entreprise, ainsi que les flux de trésorerie liés aux déconsolidations de filiales avec perte de contrôle (cessions) sont présentés dans une rubrique spécifique des flux liés aux opérations d'investissement. Ils prennent en compte, en cas d'acquisition, le prix d'acquisition payé et la trésorerie nette acquise, et en cas de cession, le prix de cession et la trésorerie nette cédée. En cas de déconsolidation de sociétés sans cession, ces flux font apparaitre le montant de la trésorerie déconsolidée.

Les flux de financement intègrent les remboursements des dettes liées aux obligations locatives, ainsi que les intérêts versés sur les dettes financières y compris les dettes liées aux obligations locatives.

2.23. Comptabilisation et évaluation des instruments financiers

Actifs financiers

La norme IFRS 9 ventile les actifs financiers en trois catégories, présentées en note 2.11 sur les actifs financiers.

Les autres actifs financiers intégrés dans les autres rubriques de l'actif courant, qui concernent essentiellement les créances clients, sont constatés au coût amorti, qui en pratique correspond au coût. Il n'existe pas d'autres actifs financiers comportant une composante financement significative (voir note 2.11).

Passifs financiers

Les dettes financières sont constatées au coût amorti, à l'exception des dettes sur compléments de prix, réévaluées à chaque clôture à leur juste valeur telle que définies contractuellement.

Les autres passifs financiers intégrés dans les autres rubriques du passif courant et non courant, qui concernent essentiellement les dettes fournisseurs, sont constatés au coût amorti, qui en pratique correspond au coût. Il n'existe pas d'autres passifs financiers comportant un composante financement significative.

Instruments dérivés

Le Groupe a mis en place des instruments de couverture du risque de taux répondant à la définition de couverture telle que prévue dans la norme IFRS 9, et en phase avec sa politique générale de gestion des risques (relation de couverture clairement définie et documentée à la date de mise en place de la couverture, efficacité démontrée, instrument de couverture éligible, absence de risques crédit dominant, …).

En pratique, les instruments de couverture correspondent à des produits simples (swaps), dont les principales caractéristiques (taux de référence, échéances de versement des intérêts, ...) sont adossées sur les éléments couverts.

Les dérivés qualifiés de couverture sont comptabilisés à l'origine à leur juste valeur. Ils sont évalués à chaque clôture à leur juste valeur et sont comptabilisés au bilan en rubriques « Autres actifs financiers/ passif financiers non courants ».

Les variations de juste valeur des contrats de couverture des flux de trésorerie sont constatées directement en autres éléments du résultat global pour la partie efficace, et en résultat pour la partie non efficace. En pratique, l'analyse des couvertures mises en place par le Groupe ayant conduit à considérer qu'elles étaient totalement efficaces sur les exercices présentés, les variations ont été intégralement constatées en autres éléments du résultat global. Les montants constatés en autres éléments du résultat global sont repris en résultat de manière symétrique lors de la comptabilisation de l'élément couvert. Les instruments de couverture de taux en vigueur au 31 décembre 2025 sont détaillés en note 3.16.

Reclassements d'actifs et de passifs financiers

Il n'a pas été effectué de reclassements d'actifs et de passifs financiers sur les exercices présentés entre les différentes catégories mentionnées ci-dessus.

Niveaux de détermination de la juste valeur

Conformément à la norme IFRS 13, les instruments financiers sont présentés en trois catégories (voir note 3.26), selon une hiérarchie de méthodes de détermination de la juste valeur :

- *Niveau 1* : juste valeur calculée par référence à des prix cotés non ajustés sur un marché actif pour des actifs et passifs identiques.

- *Niveau 2* : juste valeur calculée par référence à des données observables de marché pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (prix côtés de niveau 1 ajustés), soit indirectement à partir de données dérivées de prix, à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données observables telles que des prix d'actifs ou de passifs similaires ou des paramètres cotés sur un marché actif.

- *Niveau 3* : juste valeur calculée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (exemple : à partir de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des données non observables telles que des prix sur un marché inactif ou de valorisation sur la base de multiples pour les titres non cotés).

3. NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

3.1. Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2025

SAS IODA : société consolidante

					31.12.2025		31.12.2024	
Nom des sociétés	**Note**	**Activité**	**Mode de consolidation**	**Siège social**	**% contrôle**	**% intérêt**	**% contrôle**	**% intérêt**
IODA SAS		(c)	société mère	société mère	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
IODA SA		(c)	IG	Luxembourg - Luxembourg	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Digital Virgo (Ex DVG)		(c)	IG	Lyon - France	50,51%	50,51%	50,51%	50,51%
IODA Coloc AM		(f)	IG	Lyon - France	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Paruvendu.fr		(b)	IG	Lyon - France	0,00%	0,00%	53,76%	53,76%
IODA RE		(f)	IG	Lyon - France	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCP Fex		(d)	IG	Lyon - France	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI Too Do Bem		(f)	IG	Lyon - France	51,00%	51,00%	51,00%	51,00%
SCI Too Campus		(f)	IG	Lyon - France	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI Too Vaillant		(f)	IG	Lyon - France	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI Too Villardiere		(e)	IG	Lyon - France	70,00%	70,00%	70,00%	70,00%
SCI Too Naos		(e)	IG	Aix - en - Provence - France	70,00%	70,00%	70,00%	70,00%
SCI We are the office		(f)	ME	Meyzieu - France	20,00%	20,00%	20,00%	20,00%
Lacoloc.fr		(f)	IG	Lyon - France	51,00%	51,00%	51,00%	51,00%

Les titres de la société PARUVENDU.FR ont été cédées par IODA SA au 30 septembre 2025 (cf. note 1.1).

Les SCI Too Naos, Too Villardière, sont propriétaires de locaux utilisés par les sociétés intégrées globalement.

Les autres SCI, ainsi que la société IODA RE, louent des locaux à des tiers et à ce titre sont présentées en immeubles de placement.

Les sociétés non consolidées sont présentées ci-après :
- Altiplano et Desmarques détenues par IODA SA pour respectivement 15% et 14,25%.
- SCI Too Fun Parc, Rhône Alpes 2014, Archivea et Too Cordinaux détenues par IODA RE pour respectivement 30%, 10%, 3% et 10%.

Les variations périmètre sont décrites en note 1.1.

Palier – Digital Virgo :

Nom des sociétés	Note	Activité	Mode de consolidation	Siège social	31.12.2025		31.12.2024	
					% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
Addict Mobile Technology Sas (1)		(b)	IG	Paris - France	0,00%	0,00%	100,00%	50,51%
Addict Mobile Inc		(b)	IG	New York - USA	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Alchimie Gmbh (2)		(a)	IG	Dusseldorf - Allemagne	100,00%	50,51%	0,00%	0,00%
Axis Mundi Sa		(a)	IG	Buenos Aires - Argentine	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Buongiorno Mobile Rus Llc (3)		(a)	IG	Moscou - Russie	0,00%	0,00%	100,00%	50,51%
Buongiorno South Africa (Pty) Ltd		(a)	IG	Le Cap - Afrique du Sud	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Contento do Brasil Ltda		(a)	IG	Sao Paulo - Brésil	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Contento Media Inc (4)		(a)	IG	Santa Monica - USA	0,00%	0,00%	100,00%	50,51%
Desarrollos y Soluciones		(a)	IG	Mexico - Mexique	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digitales DV Srlcv		(a)	IG	Mexico - Mexique	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Digital Online Development de Chile Spa		(a)	IG	Santiago - Chili	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Online Development Sl		(a)	IG	Madrid - Espagne	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Africa Sa		(a)	IG	Abidjan - Côte d'Ivoire	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo AMEA Ltd		(a)	IG	Rose Hill - Ile Maurice	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Arabia Ltd		(a)	IG	Riyad - Arabie Saoudite	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Burkina Faso Sarl		(a)	IG	Ouagadougou - Burkina Faso	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Cameroun Sarl		(a)	IG	Douala - Cameroun	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo do Brasil Ltda		(a)	IG	Sao Paulo - Brésil	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Egypt Llc		(a)	IG	Le Caire - Egypte	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo E.P. Sau		(a)	IG	Madrid - Espagne	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Espana Sl		(a)	IG	Madrid - Espagne	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo France Sas		(a)	IG	Aix-en-Provence - France	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Guinée Sarl		(a)	IG	Conakry - République de Guinée	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Gulf FZ-Llc		(a)	IG	Dubaï - Emirats Arabes Unis	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Hellas Mobile Ltd (5)		(a)	IG	Athènes - Grèce	0,00%	0,00%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Italia Spa		(a)	IG	Milan - Italie	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Mali Sarl		(a)	IG	Bamako - Mali	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Maroc Sarl		(a)	IG	Casablanca - Maroc	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Nigeria Ltd		(a)	IG	Lagos - Nigeria	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Payment UAB		(a)	IG	Vilnius - Lituanie	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Peru Sac Lda		(a)	IG	Lima - Pérou	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Polska Sa		(a)	IG	Varsovie - Pologne	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Portugal Lda		(a)	IG	Lisbonne - Portugal	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo RDC Sarl		(a)	IG	Kinshasa - RDC	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Sénégal Sarl		(a)	IG	Dakar - Sénégal	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Technology Solutions Plc		(a)	IG	Addis-Abeba - Ethiopie	70,00%	35,36%	70,00%	35,36%
Digital Virgo Ticketing Srl		(a)	IG	Milan - Italie	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo Tunisie Sa		(a)	IG	Tunis - Tunisie	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Digital Virgo UK Ltd (6)		(a)	IG	Londres - Royaume-Uni	0,00%	0,00%	100,00%	50,51%
Digitaran Sl		(a)	IG	Madrid - Espagne	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
D-Mobilelab Spain Sa		(a)	IG	Madrid - Espagne	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
D-Mobilelab USA Inc		(a)	IG	Miami - USA	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
DV Pass Technologies Sl		(a)	IG	Madrid - Espagne	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
DV Turkey Dijital Telekomünikasyon Ltd		(a)	IG	Istanbul - Turquie	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Euromag Sarl (7)		(a)	IG	Casablanca - Maroc	0,00%	0,00%	100,00%	50,51%
MVP Innovations A Technologies Ltd (8)		(a)	IG	Lagos - Nigéria	100,00%	50,51%	0,00%	0,00%
MyAlert Mexico S.R.L.		(a)	IG	Mexico - Mexique	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Pass2mobile Sp Zoo		(a)	IG	Varsovie - Pologne	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
PS Mobile Access Sas		(a)	IG	Aix-en-Provence - France	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Rainbow Development Sa		(a)	IG	Buenos Aires - Argentine	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Sedeco Ltd		(a)	IG	Rose Hill - Ile Maurice	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%
Virgo Facilities Sarl		(c)	IG	Lyon - France	100,00%	50,51%	100,00%	50,51%

Notes sur les modifications intervenues 2025 :

(1) Société fusionnée avec effet rétroactif au 1er janvier 2025
(2) Société acquise en janvier 2025
(3) Société radiée en décembre 2025
(4) Société liquidée en décembre 2025
(5) Société liquidée en juillet 2025
(6) Société liquidée en janvier 2025
(7) Société fusionnée en juin 2025
(8) Société acquise en juin 2025

Les variations périmètre sont décrites en note 1.1.

Activité :
(a) : « Paiement télécom » et /ou « Monétisation Télécom »
(b) : « Marketing »
(c) : « Corporate »
(d) : « Société détenant des valeurs de placement »
(e) : « Société immobilière / Locaux utilisés par le groupe »
(f) : « Société immobilière / immeuble de placement »

Mode de consolidation :

IG : intégration globale.
ME : mise en équivalence.

3.2. Goodwill

3.2 Goodwill net à la clôture

Entités	Unité génératrice de trésorerie	Exercice 2025			Exercice 2024		
		Goodwill	Dont goodwill définitif	Dont goodwill provisoire	Goodwill	Dont goodwill définitif	Dont goodwill provisoire
Digital Virgo	(a)	5 615	5 615	0	5 615	5 615	0
Paruvendu.fr	(b)	0	0	0	4 015	4 015	0
Palier Digital Virgo	(c)	37 647	36 306	1 341	36 332	36 332	0
Total		**43 262**	**41 921**	**1 341**	**45 962**	**45 962**	**0**

(a) Comme indiqué en note préliminaire de l'annexe, le goodwill généré par l'intégration globale de Digital Virgo est suivi au niveau global.. L'analyse n'a pas conduit à identifier de risques de perte de valeur.

(b) Suite à la cession des actions Digital Virgo Media en juillet 2016, dont 54,29% à la société à IODA SA, le goodwill Digital Virgo Media a été conservé en totalité au niveau de IODA SA dans la mesure où le contrôle exclusif est conservé.

(c) Le détail au niveau du palier Digital Virgo des goodwills par unité génératrice de trésorerie au 31 décembre 2025 est donné dans le tableau ci-après :

Entités	Exercice 2025		
	Goodwill	Dont définitf	Dont provisoire
France	31 084	30 883	201
Espagne et Portugal	1 023	1 023	-
Allemagne	1 098	-	1 098
Reste de l'Europe	3 241	3 241	-
AMEA	654	612	42
Amérique du Sud	547	547	-
Total	**37 647**	**36 306**	**1 341**

Au 31 décembre 2025, le Groupe a identifié six unités génératrices de trésorerie (UGT) selon la géographie (voir note 2.10) :

- France
- Espagne et Portugal
- Allemagne
- Reste de l'Europe
- AMEA (Afrique, Moyen-Orient et Asie)
- Amérique du Sud

Au 31 décembre 2024, le Groupe avait identifié six unités génératrices de trésorerie (UGT) selon la géographie et, pour la France, selon la nature des plateformes utilisées (Télécom ou Marketing) :

- Plateforme Marketing - France
- Plateforme Télécom - France
- Plateforme Télécom - Espagne et Portugal
- Plateforme Télécom - Reste de l'Europe
- Plateforme Télécom – AMEA (Afrique, Moyen-Orient et Asie)
- Plateforme Télécom - Amérique du Sud

Evolution du goodwill au cours de l'exercice 2025

Goodwill	Ouverture	Acquisitions et entrées de périmètre	Cessions et sorties de périmètre	Corrections	Dépréciations	Ecarts de conversion	Clôture
Valeurs brutes	49 412	1 341	-4 015	0	0	-26	46 712
Dépréciations	-3450				0		(3 450)
Valeurs nettes	**45 962**	**1 341**	**0**	**0**	**0**	**(26)**	**43 262**

L'acquisition au cours de l'exercice 2025 des entités Alchimie GmbH et Cellfish (cf. note 1.1) a conduit à la comptabilisation de goodwill pour respectivement 1 098 milliers d'euros et 201 milliers d'euros.

Les diminutions de goodwill sont liées à la cession de PARUVENDU.fr pour 4 015 milliers d'euros (cf. note 1.1)

Tests de dépréciations :

Les tests de dépréciation sont réalisés par unité génératrice de trésorerie, et non par entité juridique, selon la méthodologie définie en note 2.10 en retenant les hypothèses et paramètres suivants :

Hypothèses retenues pour la réalisation des tests de dépréciation des UGT	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	Coût moyen pondéré du capital	Taux de croissance à l'infini	Coût moyen pondéré du capital	Taux de croissance à l'infini
France - Marketing *(a)*	n.a.	n.a.	10,0%	2,0%
France	8,5%	2,0%	8,5%	2,0%
Allemagne *(b)*	10,0%.	2,0%.	n.a.	n.a.
Espagne et Portugal	9,4%	2,0%	10,2%	1,5%
Reste de l'Europe	10,6%	1,7%	10,0%	1,8%
AMEA	12,8%	1,8%	12,4%	1,6%
Amérique du Sud	14,0%	1,6%	15,9%	1,1%

(a) L'UGT Marketing France a été regroupé dans l'UGT Télécom France, devenue l'UGT France.
(b) Aucun test de dépréciation n'a été réalisé sur l'UGT Allemagne, créée en 2025 suite à l'acquisition de la société Alchimie GmbH.

Le taux de croissance à l'infini correspond au taux appliqué pour le calcul de la valeur terminale.

Le taux de croissance à l'infini correspond au taux appliqué pour le calcul de la valeur terminale.

Des tests de sensibilité ont été réalisés en faisant varier le coût moyen pondéré du capital de plus ou moins 1 point, le taux de croissance à l'infini de plus ou moins 0,5 point, et le résultat opérationnel majoré des amortissements de plus ou moins 20%.

Les valeurs recouvrables de chaque UGT, après tests de sensibilité, sont supérieures à leur valeur comptable.
Le Groupe n'a identifié aucun autre scenario raisonnablement probable susceptible de conduire à une dépréciation des goodwill.

3.3. Immobilisations incorporelles, corporelles et actifs liés aux droits d'utilisation

Valeurs brutes	Ouverture	1ère application IFRS 16	Entrées de périmètre	Sorties de périmètres	Apport de fusion	Acquisitions	Diminutions	Mouvements de change	Autres	Clôture
Marques	3 125									3 125
Frais d'établissement										
Autres immobilisations incorporelles	80 849		2 147	(2 667)		10 516	(6 169)	8	862	85 546
Immobilisations incorporelles	**83 974**		**2 147**	**(2 667)**		**10 516**	**(6 169)**	**8**	**862**	**88 671**
Terrains	1 111									1 111
Constructions	9 431								()	9 431
Installations techniques	2 402			(89)		40	(865)	(29)	15	1 474
Autres immobilisations corporelles	11 688		104	(79)		657	(694)	(84)	(94)	11 497
Immobilisations corporelles	**24 632**		**104**	**(168)**		**697**	**(1 559)**	**(113)**	**(80)**	**23 513**
Actifs liés aux droits d'utilisation (*)	**5 664**					**691**	**(1 039)**	**(50)**		**5 266**
Total	**114 270**		**(584)**			**11 903**	**(8 767)**	**(155)**	**782**	**117 450**
dont crédit-bail										

Amortissements et dépréciations	Ouverture	1ère application IFRS 16	Entrées de périmètre	Sorties de périmètres	Apport de fusion	Dotations	Diminutions	Mouvements de change	Autres	Clôture
Marques	(3 125)									(3 125)
Frais d'établissement										
Autres immobilisations incorporelles	(60 464)		(1 776)	1 059		(10 908)	6 163	(10)	(829)	(66 765)
Immobilisations incorporelles	**(63 589)**	**0**	**-1776**	**1059**	**0**	**(10 908)**	**6 163**	**(10)**	**(829)**	**(69 890)**
Terrains										
Constructions	(4 091)					(365)				(4 456)
Installations techniques	(2 071)			89		(101)	866	26	(14)	(1 205)
Autres immobilisations corporelles	(9 822)		(88)	72		(798)	674	67	57	(9 838)
Immobilisations corporelles	**(15 984)**	**0**	**-88**	**161**		**(1 264)**	**1 540**	**93**	**43**	**(15 499)**
Actifs liés aux droits d'utilisation (*)	(2 476)					(1 182)	1 039	20		(2 599)
Total	**(82 050)**	**0**	**-644**			**(13 353)**	**8 742**	**103**	**(785)**	**(87 988)**

Les flux de diminutions des valeurs brutes et des amortissements et dépréciations concernent des mises au rebut.

Marques

Cette rubrique comprend les marques Jet Multimédia et Prizee qui sont intégralement dépréciées.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent des coûts de développement pour une valeur nette de 15 444 milliers d'euros au 31 décembre 2025, contre 16 476 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

Le Groupe n'a pas identifié sur les exercices présentés d'indices de perte de valeur sur les immobilisations incorporelles et corporelles susceptibles de conduire à une dépréciation supplémentaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont essentiellement constituées de matériels informatiques (serveurs, accès aux réseaux télécoms, …), d'agencements de locaux techniques et administratifs ainsi que de mobilier de bureau.

Le Groupe n'a pas identifié sur les exercices présentés d'indices de perte de valeur sur les immobilisations incorporelles et corporelles susceptibles de conduire à une dépréciation supplémentaire.

Droit d'utilisation

Conformément à la norme IFRS 16 relative aux contrats de location, le Groupe comptabilise à compter du 1er janvier 2019 des actifs au titre du droit d'utilisation, correspondant à l'utilisation de locaux administratifs.

Les colonnes « Acquisitions » et « Diminutions » des droits d'utilisation du tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles n'a pas d'impact dans le tableau des flux de trésorerie, conformément aux dispositions de la norme. En effet, la colonne « Diminution » ne comprend sur les exercices présentés que des contrats de location arrivés à leur terme, et non des contrats cédés.

La mise en œuvre des tests de dépréciation sur les actifs liés au droit d'utilisation n'a pas conduit à constater de dépréciation (voir note 2.10).

Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont constitués des SCI Too Campus, SCI Too Vaillant, SCI Too Do Bem et de la société IODA RE.

	Exercice 2025				Exercice 2024	
Immeuble de placement	Valeur Brutes	Amortissement	Valeurs nettes	% détention	Valeurs nettes	% détention
SCI Too Vaillant	7 524	(5 633)	1 891	100,00%	2 239	99,00%
SCI Too Campus	1 425	(556)	869	100,00%	918	99,90%
Ioda Re	67 763	(13 795)	53 967	100,00%	56 720	100,00%
SCI Too Do Bem	11 130	(1 626)	9 503,96	51,00%	9 907	51,00%
Total	**87 841**	**(21 609)**	**66 232**		**69 784**	

Immeuble de placement	Ouverture	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Acquisitions	Diminutions	Mouvements de change	Autres	Clôture
Construction	76 555			53	(219)		15	76 402
Terrains	10 877			1 642	(1 526)		(116)	10 877
Autres	542			4			16	562
Sous-total valeurs brutes	**87 973**			**1 698**	**(1 746)**		**(85)**	**87 841**
Constructions	(18 189)			(3 858)	438		(1)	(21 609)
Autres								
Sous-total amortissements et dépréciations	**(18 189)**			**(3 858)**	**438**		**(1)**	**(21 609)**
Total	**69 784**			**(2 159)**	**(1 308)**		**(85)**	**66 232**

L'augmentation des immobilisations corporelles est principalement due aux investissements effectués par IODA RE avec la construction d'un un ensemble immobilier pour 1 694 milliers d'euros

La diminution est principalement liée à la cession d'un immeuble à Chassieu par IODA RE en novembre 2025. La valeur brute de l'immeuble cédée s'élève à 1 745 milliers d'euros, et les amortissements repris de 438 milliers d'euros (cf. note 1.1). Les flux classés en « autres » concernent principalement le reclassement de la TVA non déductible à reverser sur l'immeuble cédé.

Un écart de réévaluation de 3 242 milliers d'euros a été constaté sur les terrains et constructions de la SCI Too Vaillant lors de la constitution du groupe au 31 décembre 2013. Au 31 décembre 2025, l'écart de réévaluation ressort à 908 milliers d'euros (contre 1 102 milliers d'euros en 2024).

3.4. Titres mis en équivalence

La valeur des titres mis en équivalence de la société We are the office correspond à la quote-part des capitaux propres retraités selon les règles de consolidation retenues pour l'ensemble consolidé.

We are the office	Exercice 2025	Exercice 2024
Quote-part de situation nette avant résultat	18	18
Quote-part de résultat	9	7
Titres mis en équivalence	**27**	**25**

Les chiffres clés de la société We are the office (SCI) sont présentés ci-dessous :

En milliers d'euros	31/12/2024	Variation périmètre	QP résultat 2024	Dividendes reçus	Ecarts de conversion et autres mouvements	31/12/2025
We are the office	25		2	0		27
Titres mis en équivalence	**25**		**2**			**27**

Aucune dépréciation n'a été constatée sur les titres de la société mise en équivalence.

3.5. Titres non consolidés

	Exercice 2025			Exercice 2024		
	Valeurs Brutes	Variation Juste Valeur	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Variation Juste Valeur	Valeurs Nettes
Actifs financiers évalués au coût amorti						
Obligations	3 464	-	3 464	3 299	-	3 299
Titres à la juste valeur par le résultat						
SICAV LagToo dont titres Fex (a)	6 331	6 116	12 447	6 331	5 544	11 875
SCI Rhône Alpes (b)	200		200	200		200
SCI TOO FUN PARK (b)	1 240		1 240	1 240		1 240
SCI ARCHIVEA (b)	664		664	664		664
Altiplano (c)	1 000		1 000	1 000		1 000
The Galion (d)						
Desmarques (e)	125		125	125		125
CIMEHOTEL (f)	5 500		5 500			
SCI TOO Cordinaux						
Sous-total	15 060	6 116	21 176	9 560	5 544	15 104
Autres placements financiers par le résultat						
Divers	6 722	1 096	7 818	3 539	824	4 363
Total	**25 246**	**7 212**	**32 458**	**16 398**	**6 368**	**22 766**

Les actifs financiers évalués au coût amorti sont principalement constitués d'obligations Lalbatros, soit 3 464 milliers d'euros en 2025 contre 3 299 milliers d'euros en 2024. Les autres placements financiers évalués à la juste valeur par le résultat correspondent à divers placements financiers effectués principalement dans des fonds. Leur juste valeur s'élève à 7 818 milliers d'euros en 2025, contre 4 363 milliers d'euros en 2024.

	Exercice 2025							
Titres non consolidés	Ouverture	Entrées de périmètre	Augmentations	Diminutions	Variations de JV (hors liées à la cession)	Ecarts de conversion	Autres	Clôture
Valeur brute	16 528		9 843	(988)				25 383
Provisions	(129)		(103)	96				(136)
Variation de juste valeur	6 368				844			7 212
Total	**22 766**		**9 740**	**(892)**	**844**			**32 459**

Les titres non consolidés sont principalement qualifiés en titres à la juste valeur par le résultat (cf. note 2.11).

Les variations de juste valeur ont été constatées en autres produits et charges financiers.

(a) Le groupe détient au 31 décembre 2025 6 330 milliers d'euros de parts de la SICAV LagToo, soit 4 348 milliers d'euros par SAS IODA et 1 983 milliers d'euros par la SCP FEX consolidée, sans changement par rapport à 2024.

La SICAV LagToo est une OPCVM diversifiée (stratégie d'investissements sur différentes classes d'actifs : actions, obligations, monétaires), gérée et commercialisée par le groupe Edmond de Rotschild. La juste valeur est déterminée par rapport à la valeur liquidative des parts (niveau 1 selon IFRS 13, cf. note 2.23).

(b) IODA RE a des participations dans des SCI :
- 200 milliers d'euros dans la SCI Rhône Alpes (10% du capital).
- 1 240 milliers d'euros dans la SCI Too Fun Parc (30% du capital).
- 664 milliers d'euros dans la SCI ARCHIVEA (3% du capital).

(c) Pour rappel, IODA SA a acquis 15% de la société ALTIPLANO pour 1 000 milliers d'euros en 2019. La société n'est pas consolidée car, à ce jour, le groupe ne détient pas d'influence notable.

(d) Pour rappel, SAS IODA a acquis des titres de la société THE GALION pour 0,5 milliers d'euros en 2019.

(e) Pour rappel, IODA SA a acquis sur l'exercice 2020, des titres de la société DESMARQUES pour 125 milliers d'euros (soit 14,25% du capital).

(f) IODA SA a acquis sur l'exercice 2025 des titres de la société CIMEHOTEL pour 5 500 milliers d'euros.

Autres actifs financiers non courants

Autres actifs financiers non courants	Exercice 2025			Exercice 2024		
	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Dépôts et cautionnements versés	111		111	337		337
Juste valeur des dérivés de couverture	45		45	274		274
Actifs financiers au coût amortis						
Autres	402	(265)	137	285	(264)	21
Total	**558**	**(265)**	**293**	**896**	**(264)**	**632**

Autres actifs financiers non courants (VNC)	Exercice 2025							
	Ouverture	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Augmentations	Diminutions	Ecarts de conversion	Autres	Clôture
Dépôts et cautionnements versés	337	20	(1)	22	(5)	(7)	(255)	111
Juste valeur des dérivés de couverture	274						(229)	45
Autres	285			122	(3)	(2)		402
Total valeurs brutes	**896**	**20**	**(1)**	**145**	**(8)**	**(9)**	**(484)**	**558**
provisions	(264)						(1)	(265)
Total valeurs nettes	**632**	**20**	**-1**	**145**	**(8)**	**(9)**	**(485)**	**293**

Les autres actifs financiers non courants sont évalués au coût amorti et à la juste valeur par OCI (cf. note 2.11).

Au 31 décembre 2025, les autres actifs financiers non courants sont constitués principalement de la juste valeur de contrats de couverture du risque de taux mis en place en 2022 (solde au 31 décembre 2024 : 274 milliers d'euros) principalement lié à Digital Virgo dont l'impact est de 37 milliers d'euros, cf. note 3.16, et de dépôts et cautionnements, ainsi que de participations chez IODA SA. La variation sur l'exercice 2024 s'explique principalement par la variation de la juste de valeur des dérivés de couverture.

Les autres mouvements concernent des dépôts et cautionnements reclassés selon l'évolution de leur échéance entre la rubrique « Actifs financiers non courants » et la rubrique "Actifs financiers courants".

3.6. Stocks

Stocks	Exercice 2025			Exercice 2024		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Stocks						
Stocks liés à l'activité de marchand de biens	9 087	0	9 087	6 584		6 584
Total	**9 087**		**9 087**	**6 584**		**6 584**

Les stocks sont liés aux sociétés IODA RE et IODA COLOC AM.

Les stocks de la société IODA RE sont d'un montant de 3 402 milliers d'euros au 31 décembre 2025, contre 919 milliers d'euros en 2024). L'augmentation est liée à l'acquisition d'un ensemble immobilier à Lyon 9è pour 2 482 milliers d'euros (frais et travaux compris). Cf note 1.1.

Ce stock inclut une villa située dans la commune de Lyon, acquise en février 2021. Le prix de revient au 31 décembre 2025 (prix d'acquisition et travaux) s'élève à 919 milliers d'euros (Idem 2024).

Le reste des stocks sont détenus par la société IODA COLOC AM à hauteur de 5 685 milliers d'euros au 31 décembre 2025, contre 5 665 milliers d'euros en 2024.

3.7. Créances clients / autres actifs liés aux contrats clients

Clients et comptes rattachés	Exercice 2025			Exercice 2024		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Créances clients	103 195	(1 295)	101 900	97 178	(1 519)	95 660
Total	**103 195**	**(1 295)**	**101 900**	**97 178**	**(1 519)**	**95 660**

Tableau de mouvement des créances clients	Ouverture	Variations de périmètre	Dotations / reprises	Variations	Ecarts de conversion	Autres	Clôture
Créances clients	97 178	1883,7		6 308	-2277	102	103 195
Dépréciations des créances clients	(1 519)	275	(89)		38		(1 295)
Total	**95 660**	**2 159**	**(89)**	**6 308**	**(2 239)**	**102**	**101 900**

Les créances correspondent essentiellement aux factures émises à l'attention des opérateurs télécom (lignes de services « Paiement Télécom » et « Monétisation Télécom ») et des annonceurs (ligne de services « Marketing »).

Les créances clients et comptes rattachés ont une échéance inférieure à un an.

La répartition des créances clients entre la part échue et la part non échue du pôle DIGITAL VIRGO est donnée dans le tableau ci-après :

Echéancier des créances clients au 31 décembre 2025	Créances non échues	Créances échues					Total des créances échues et non échues
		< 30 jours	30-60 jours	60-90 jours	90-120 jours	> 120 jours	
Total	**86 711**	7 261	1 741	1 208	900	3 138	**100 959**

Le montant net des créances échues de plus de 120 jours (hors décalage technique) non provisionnées s'élève à 3 138 milliers d'euros au 31 décembre 2025. Il s'agit essentiellement de factures émises envers des opérateurs télécom situés à l'étranger présentant des délais de règlement structurellement longs. Le risque client est considéré comme globalement non significatif (voir note 2.13).

Le montant des créances non provisionnées du fait de garanties n'est pas significatif.

Aucune créance client ne fait l'objet d'accord de rééchelonnement au 31 décembre 2025 (idem 2024).

Les créances clients qui entrent dans le champ d'accords de compensation avec des dettes, concernant la gestion des flux avec certains opérateurs télécom en France (accords commerciaux prévoyant le règlement des créances nettes des frais techniques liés aux créances), s'élèvent à 20 millions d'euros au 31 décembre 2025, contre 17,8 millions d'euros au 31 décembre 2024. Les dettes relatives à ces créances soumises à compensation, qui représentent un montant de 3,6 millions d'euros au 31 décembre 2025, contre 3,3 millions d'euros au 31 décembre 2024, sont présentées en dettes fournisseurs (voir note 3.17).

Le montant de la charge concernant les pertes sur créances s'est élevé 0,3 million d'euros en 2025, soit un montant identique à celui de l'exercice précédent. Cette charge représente moins de 0,1 % du chiffre d'affaires.

Aucune créance n'a été cédée à un factor au cours des exercices présentés.

Autres actifs et passifs liés aux contrats clients

Il n'existe pas d'actifs constatés liés aux coûts marginaux d'obtention et d'exécution des contrats.

Les passifs liés aux contrats clients sont liés aux avances reçues et aux produits constatés d'avance. Cf note 3.21.

3.8 Créances et dettes d'impôts sur les sociétés

Créances et dettes nettes d'IS	Exercice 2025	Exercice 2024
Créances d'impôt sur les sociétés	2 504	2 547
Dettes d'impôt sur les sociétés	-4 669	-2 282
Créance nette d'impôt sur les sociétés	**-2 165**	**266**

Actifs et passifs liés aux incertitudes fiscales

L'analyse menée a conduit à constater des passifs liés aux incertitudes fiscales (cf. note 2.19 à hauteur de 542 milliers d'euros au 31 décembre 2025 contre 264 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

3.9. Créances fiscales et sociales (hors créances d'impôt sur les sociétés)

Créances fiscales et sociales	Exercice 2025	Exercice 2024
Taxes sur la valeur ajoutée	5 474	2 831
Autres créances fiscales	1 918	694
Personnel et organismes sociaux	212	121
Total	**7 604**	**3 646**

Les créances fiscales et sociales ont une échéance inférieure à un an.

3.10. Actifs financiers courants

Les actifs financiers courants sont principalement composés de dépôts dans le cadre des baux immobiliers ayant une échéance inférieure à un an souscrits par les sociétés du Groupe, ainsi que de comptes courants.

	Exercice 2025			Exercice 2024
Actifs financiers courants	Valeurs Brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes
Comptes courants	2 431		2431	1625
Dépôts	686		686	336
Sous - Total	**3 117**		**3117**	**1 961**
Total	**3 117**		**3 117**	**1 961**

3.11. Autres actifs courants

	Exercice 2025			Exercice 2024		
Autres actifs courants	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Avances et acomptes versés aux fournisseurs	2 238		2 238	883		883
Charges constatées d'avance	5 243		5 243	4 599		4 599
Juste valeur des instruments financiers dérivés						
Débiteurs divers	424		424	1 106	(2)	1 104
Autres	12		12	176		176
Total	**7 916**		**7 916**	**6 763**	**(2)**	**6 761**

Les charges constatées d'avance intègrent notamment les coûts liés aux projets de renouvellement des outils de gestion du Groupe développés en mode SaaS, pour 709 milliers d'euros au 31 décembre 2025, contre 851 milliers d'euros au 31 décembre 2024.
Les autres actifs d'exploitation courants ont une échéance inférieure à un an.

3.12. Trésorerie et équivalents de trésorerie - Comptes bancaires créditeurs

Valeurs brutes	Exercice 2025	Exercice 2024
Valeurs mobilières de placement	37 054	29 113
Disponibilités	33 790	51 630
Trésorerie et équivalent de trésorerie	**70 844**	**80 743**
Comptes bancaires créditeurs	(1 449)	(38)
Trésorerie passive	**(1 449)**	**(38)**
Trésorerie actif (+) / passif (-)	**69 396**	**80 705**

L'explication de la variation de la trésorerie est donnée dans le tableau des flux de trésorerie, ainsi que dans la note 3.25 pour les commentaires sur les principaux flux de trésorerie.

Le portefeuille des placements est le suivant :

Portefeuille des placements au 31 décembre 2025	2025	2024
Valeurs mobilières détenues pas IODA SA	36 025	26 870
Valeurs mobilières détenues DV	1 029	2 243
Total	**37 054**	**29 113**

Les placements sont à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les variations de juste valeur ne sont pas significatives compte tenu des délais de rotation de ces placements.

3.13. Actifs destinés à être cédés

Au 31 décembre 2024, la rubrique « Actifs destinés à être cédés » correspondait à l'actif net de la filiale Buongiorno Mobile Rus qui était intégralement déprécié (voir note 2.14). Cette société a été radiée du registre du commerce de Russie en décembre 2025 et ne fait donc plus partie du périmètre de consolidation.

Au 31 décembre 2025, aucun actif n'est soumis à la norme IFRS 5.

3.14. Capitaux propres

Evolution de la composition du capital social et des primes

Au 31 décembre 2025, le capital social de SAS IODA s'élève à 776 796 euros. Aucun mouvement n'est intervenu sur les exercices présentés.

Le capital social est divisé en 776 796 actions d'un euro (nominal entièrement libéré), sans changement sur l'exercice.

Il n'existe pas d'actions propres, ni d'actions de préférence.

L'évolution du capital, des primes et des réserves de la société SAS IODA au cours de l'exercice 2025 est retracée dans le tableau suivant (les montants autres que la valeur nominale sont en milliers d'euros) :

	Valeur nominale	Nombre de parts sociales	Capital Social	Primes	Réserve Légale	Autres Réserves	Report à nouveau	Résultat	Capitaux propres
Solde au 31 décembre 2024	**1 €**	**776 796**	**777**	**6 655**	**78**	**54 933**		**1 040**	**63 482**
Affectation résultat 2024						1 040		(1 040)	
Résultat 2025								3 439	3 439
Dividendes distrubués						(6 000)			(6 000)
Solde au 31 décembre 2025	**1 €**	**776 796**	**777**	**6 655**	**78**	**49 973**		**3 439**	**60 922**

Dividendes versés

IODA SAS a versé 6 000 milliers d'euros de dividendes en 2025, (contre 4 000 milliers d'euros en 2024)

Palier Digital Virgo :

Les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions ordinaires émis par la société Digital Virgo, en vigueur au 31 décembre 2025.

Plan d'attribution d'options de souscription d'actions ordinaires émises par Digital Virgo

Plan d'options de souscription d'actions en vigueur au 31 décembre 2025	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Plan n°4
Date de l'Assemblée Générale	22.12.2023	22.12.2023	22.12.2023	22.12.2023
Date de la décision du Président	29.12.2023	29.12.2023	03.07.2025	08.10.2025
Nombre total d'options autorisées	2 365 444	135 765	355 076	135 765
Nombre d'options accordées	2 365 444	135 765	355 076	135 765
Date d'expiration	29.12.2030	29.12.2030	29.12.2030	29.12.2030
Prix d'exercice (en euro)	1,12 €	1,12 €	1,31 €	1,31 €
Nombre d'options levées au 31.12.2025	0	0	0	0
Nombre d'options abandonnées au 31.12.2025	490 841			
Nombre d'options restant à lever au 31.12.2025	1 874 603	135 765	355 076	135 765

Les conditions d'acquisition des options de souscription d'actions sont liées à la présence des bénéficiaires pour les quatre plans, ainsi qu'à une condition de performance pour le plan n°2.

La période d'acquisition des droits est de 36 mois après la date d'attribution pour les plans n°1 et n°2, de 24 mois après la date d'attribution pour le plan n°3, et de 21 mois après la date d'attribution pour le plan n°4. La période d'exercice est de 48 mois à compter de la date d'acquisition pour les plans n°1 et n°2, et de 42 mois à compter de la date d'acquisition pour les plans n°3 et n°4.

Pour chacun des quatre plans, la juste valeur des services reçus a été évaluée de manière définitive par un expert en évaluation, par référence à la juste valeur des options à la date de leur attribution et en tenant compte des conditions d'acquisition des droits. La juste valeur a été déterminée à partir d'un modèle d'évaluation reconnu et adapté aux modalités d'attribution des paiements en actions concernés : méthode Black & Scholes.

La juste valeur déterminée par l'expert pour les plans d'options de souscription d'actions s'élève à 1 022 milliers d'euros. La volatilité retenue est de 30% pour l'ensemble des plans et le taux sans risque pris en compte est de 3,25% pour les plans n°1 et n°2, et de 2,70% pour les plans n°3 et n°4. Cette juste valeur est étalée sur la période d'acquisition des droits, la probabilité d'acquisition des droits étant mise à jour à chaque clôture.

Le montant constaté en charges au cours de l'exercice 2025 est de 234 milliers d'euros, contre 255 milliers d'euros au cours de l'exercice 2024.

Attribution d'actions gratuites par Digital Virgo

Cinq plans d'attribution gratuite d'actions sont en vigueur au 31 décembre 2025.

Les caractéristiques des plans d'attribution gratuite d'actions sont présentées ci-dessous.

Plan d'attibution d'actions gratuites ordinaires en vigueur au 31 décembre 2025	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Plan n°4	Plan n°5
Date de l'Assemblée Générale	22.12.2023	22.12.2023	22.12.2023	22.12.2023	22.12.2023
Date de la décision d'attribution	29.12.2023	29.12.2023	29.12.2023	03.07.2025	03.07.2025
Nombre total de droits accordés	513 457	513 457	513 457	28 500	28 500
Date limite d'acquisition définitive	29.06.2027	29.06.2027	29.06.2027	03.07.2027	03.07.2027
Valeur unitaire des actions attribuées gratuitement (en euros)*	1,18 €	1,14 €	1,10 €	1,15 €	1,13 €
Nombre d'actions créées au 31.12.2025	395438	0	0	0	0
Nombre de droits abandonnésau 31.12.2025	19 146	31 330	31 330		
Nombre d'actions restant à créer au 31.12.2025	98 873	482 127	482 127	28 500	28 500

* *valeur déterminée lors de l'attribution des plans le 29 décembre 2023 pour les plans n°1 à n°3*
* *valeur déterminée lors de l'attribution des plans le 3 juillet 2025 pour les plans n°4 et n°5*

Les plans d'attribution gratuite d'actions portent sur des actions ordinaires et seront dénoués en actions.

Les conditions d'acquisition des actions gratuites sont liées à des conditions de performance (atteinte des objectifs minimum d'EBITDA annuel ou cumulé sur la période de chaque plan) et à la présence des bénéficiaires à la date d'atteinte de ces objectifs.

La période d'acquisition des droits est comprise entre 18 mois et 42 mois après la date d'attribution pour les plans n°1, n°2 et n°3.

La période d'acquisition des droits est comprise entre 12 mois et 24 mois après la date d'attribution pour les plans n°4 et n°5.

La juste valeur globale déterminée par l'expert en évaluation pour les trois plans d'attribution gratuite d'actions s'élève à 1 569 milliers d'euros. Cette juste valeur est étalée sur la période d'acquisition des droits, la probabilité d'acquisition des droits étant mise à jour à chaque clôture.

Le montant constaté en charges au cours de l'exercice 2025 est de 492 milliers d'euros pour l'ensemble des plans, contre 672 milliers d'euros au cours de l'exercice 2024.

Intérêts ne donnant pas le contrôle (palier Digital Virgo)

Les intérêts ne donnant pas le contrôle concernent la société Digital Virgo Technology Solutions Plc, société éthiopienne créée en 2024 dans laquelle le pourcentage d'intérêt du Groupe est de 70%.

En milliers d'euros

Quote-part des intérêts ne donnant pas le contrôle dans les principaux agrégats	Exercice 2025 (12 mois)	Exercice 2024 (12 mois)
Chiffre d'affaires	381	0
Marge contributive	44	(1)
Résultat opérationnel courant	(16)	(8)
Résultat global	(20)	(2)
Capitaux propres	27	47
Trésorerie nette d'endettement	91	50

Résultat par action

	Exercice 2025 (12 mois)	Exercice 2024 (12 mois)
Nombre d'actions ordinaires en fin de période	**104 830 426**	**104 434 988**
Nombre moyen d'actions en circulation pendant la période	104 830 426	104 434 988
Nombre moyen d'actions auto-détenues pendant la période		
Nombre moyen d'actions pris en compte pour le calcul avant dilution	**104 830 426**	**104 434 988**
Nombre moyen d'actions en circulation pris en compte ci-dessus	104 830 426	104 434 988
Effet de dilution des plans d'options de souscription d'actions	291 580	2 292 541
Effet de dilution des plans d'attributions d'actions gratuites	871 938	1 503 819
Nombre moyen d'actions pris en compte pour le calcul après effets dilutifs	**105 993 945**	**108 231 348**
Résultat net - part du Groupe (en milliers d'euros)	**14 610**	**7 924**
Résultat net - part du Groupe - Dilué (en milliers d'euros)	**14 610**	**8 851**
Résultat net - part du Groupe par action (en euros)	**0,14**	**0,08**
Résultat net - part du Groupe dilué par action (en euros)	**0,14**	**0,08**

Le résultat par action dilué est calculé selon la méthode du rachat d'action. Les fonds recueillis à l'exercice des options sont supposés être affectés en priorité au rachat d'action au prix du marché. Le nombre théorique d'actions qui seraient ainsi rachetées vient en diminution du nombre total des actions qui résulteraient de l'exercice des droits liés aux attributions d'actions gratuites et aux options de souscription d'actions.

3.15. Provisions pour risques et charges (hors passifs liés aux incertitudes fiscales, cf. note 3.8)

Provisions pour risques et charges	31.12.2024	Impact en résultat consolidé		Autres éléments du résultat global	Entrée de périmètre	Reclassements	Ecart de conversion	31.12.2025	Charges supportées liées aux reprises
		dotations	reprises						
Provisions non courantes	1 929	263	(118)	(25)	(520)	(5)	(27)	1 497	-68
Provisions courantes	84	27	(138)		202	5	(1)	178	(127)
Total	**2 013**	**290**	**(256)**	**(25)**	**(319)**		**(28)**	**1 675**	**(195)**

Les provisions non courantes concernent exclusivement les indemnités de départ à la retraite.

Les provisions courantes concernent des litiges prud'homaux, des litiges commerciaux ainsi que des risques sociaux et fiscaux.

L'ensemble des provisions présente une échéance prévisionnelle à moins d'un an, à l'exception des provisions pour retraites et assimilées qui sont actualisées.

Provisions pour retraites et assimilées

La provision pour indemnités de départ à la retraite des salariés en France s'élève à 1043 milliers d'euros au 31 décembre 2025, contre 919 milliers d'euros au 31 décembre 2024 (soit respectivement 70% et 67% des provisions non courantes). La provision pour indemnités de départ à la retraite en France est calculée selon les dispositions des conventions collectives et couvre les droits non définitivement acquis concernant les salariés en activité. La méthode de calcul utilisée repose sur la méthode des unités de crédit projetées et sur les éléments d'actualisation suivants :

- Age de départ à la retraite : 65 ans.
- Droits à l'indemnité de départ à la retraite : en fonction des conventions collectives applicables aux différentes sociétés du Groupe.
- Taux de charges sociales : calculé par catégorie (cadre / non-cadre) et par société, compris entre 42,8% et 47,3% en 2024. La fourchette était comprise entre 40,4% et 47,2% en 2024.
- Taux de rotation des effectifs : en fonction des taux historiques constatés dans chaque société et des tranches d'âges auxquelles appartiennent les salariés. Les taux historiques pris en compte pour le calcul du taux de rotation excluent les départs à l'initiative de l'employeur (licenciements individuels et ruptures conventionnelles).
- Coefficient de survie : table INSEE TD-TV 19-21.
- Taux d'actualisation : 4% en 2025, contre 3,2% en 2024.
- Coefficient de revalorisation des salaires : 3% en 2025, (idem 2024).

Le Groupe n'a aucun engagement envers d'anciens salariés, les droits acquis étant définitivement payés lors du départ à la retraite du salarié.

L'essentiel des engagements en matière de retraite a une échéance supérieure à 5 ans.

Conformément à la norme IAS 19 Révisée « Avantages au personnel », les mouvements de l'exercice ont été ventilés entre le résultat opérationnel et les autres éléments du résultat global.

La variation de la provision pour retraites et assimilées est donnée dans le tableau suivant :

Variation des provisions pour retraites et assimilées	Exercice 2025	Exercice 2024
Montant en début d'exercice	**1 929**	**1 786**
Droit acquis	150	177
Indemnités versées	(68)	(84)
Coûts financiers	41	44
Ecarts actuariels	(25)	(1)
Variation de périmètre	-520	
Earts de change	-27	6
Autres	17	1
Montant en fin d'exercice	**1 497**	**1 929**

Les écarts actuariels sont constatés en autres éléments du résultat global. Les autres variations sont constatées en résultat opérationnel courant.

Actifs et passifs éventuels :

Il n'existe pas d'actifs et passifs éventuels significatifs pour les exercices présentés.

3.16. Dettes financières (hors découverts bancaires)

Dettes financières - part à plus d'un an	Exercice 2025	Exercice 2024
Ligne de financement - Prêt	121 335	24 453
Prêts BPI France	1 834	2 875
Dépôts reçus	1 123	1 137
Total hors obligations locatives	**124 292**	**28 465**
Dettes financières liées aux obligations locatives	5 934	7 030
Total	**130 226**	**35 495**

Les montants débiteurs des prêts bancaires – Tranches B et C sont liés à l'imputation sur le montant des dettes des commissions correspondant aux frais d'émission.

Au 31 décembre 2024, à la suite du non-respect du ratio des covenants bancaires chez Digital Virgo « Cash -flow libre / Service de la dette », 99,2 millions d'euros avaient été reclassés en dettes financières à moins d'un an (voir note 1.2)

Dettes financières - part à moins d'un an hors découvert	Exercice 2025	Exercice 2024
Ligne de financement - Prêt	16 636	129 017
Crédit renouvellable	14 933	24 766
Prêts BPI France	833	897
Reserve factoring	4493	4498
Intérêts courus non échus	219	290
Comptes courants associés	1 961	1 518
Dépôts et cautionnements reçus	42	
Total hors obligations locatives	**39 117**	**160 986**
Dettes financières liées aux obligations locatives	1 632	1 735
Total	**40 749**	**162 721**

				Nouveaux emprunts						
Evolution des dettes financières	Ouverture	1ère application IFRS 16	Variation périmètre	Hors obligations locatives	liés aux obligations locatives	Augmentations	Diminutions	intérêts et commissions	Autres mouvements (reclsts)	Clôture
Ligne de financement - Prêt	153 470			(2)			(15 735)	299	(61)	137 971
Crédit bancaire de croissance externe	0									0
Reserve factoring	4498						(5)			4493
Crédit renouvellable	24 766						(10 000)	68	99	14 933
Avance en compte-courant Digitl Virgo Group										
Prêt refinancement	0									0
Prêts BPI France	3772						(1 105)			2667
Subvention remboursable										
Comptes courants associés	1 518					444			()	1 961
Dépôts et cautionnements reçus	1 137			2		61	(36)			1 165
Sous-total dettes, hors obligations locatives	**189 161**					**505**	**(26 881)**	**367**	**38**	**163 190**
Dettes financières liées aux obligations locatives	8 765				691		(1 857)		-33	7 566
Sous-total en dettes en capital	**197 926**				**691**	**505**	**(28 738)**	**367**	**5**	**170 756**
Intérêts courus	290							(71)		219
Total des dettes financières	**198 216**				**691**	**505**	**(28 738)**	**296**	**5**	**170 975**

Les montants présentés dans la colonne « Nouveaux emprunts liés aux obligations locatives » n'ont pas de contrepartie dans le tableau de flux de trésorerie en ligne « Encaissements liés aux nouveaux emprunts / dettes financières », car ils correspondent à la signature d'un nouveau contrat de location, sans impact sur la trésorerie.

Les commissions correspondent aux frais d'émission des dettes bancaires qui sont intégrés au taux d'intérêt effectif en fonction des périodicités de remboursement des dettes auxquelles ils sont rattachés. La charge est présentée au compte de résultat dans la rubrique « Coût de l'endettement financier brut » et le solde des frais restant à prendre en compte en résultat à la clôture est présenté en diminution des rubriques « Dettes financières non courantes » et « Dettes financières courantes » selon leur échéance.

Lignes de financement – Palier Digital Virgo

a. Convention de crédits de juin 2022

Au mois de juin 2022, la Société a souscrit une convention de crédits auprès de cinq banques et de quatre fonds de gestion.

Cette convention de crédits se décompose en trois éléments :
- un prêt d'un montant total en principal de 140 millions d'euros, divisé en trois tranches (tranche A, tranche B et tranche C), destiné à financer l'acquisition du groupe Digital Virgo (RCS 821 560 455) ainsi que tous frais y afférents,
- une ouverture de crédit non confirmée d'un montant maximum en principal de 10 millions d'euros destinée à financer des opérations de croissance externe,
- une ouverture de crédit renouvelable d'un montant maximum en principal de 30 millions d'euros destinée à financer les besoins généraux d'exploitation et les besoins en fonds de roulement de la Société et de ses filiales.

Au 31 décembre 2025, les tranches A, B et C du prêt de 140 millions d'euros sont intégralement utilisées, le crédit renouvelable est utilisé à hauteur de 15 millions d'euros et le crédit bancaire de croissance externe n'est pas tiré.

Les principales caractéristiques de la tranche A du prêt bancaire sont les suivantes :
- Montant : 80 millions d'euros.
- Durée : 6 ans.
- Taux d'intérêt : Euribor 3 mois (flooré à 0%) majoré d'une marge ajustée chaque année en fonction de l'évolution du ratio entre les Dettes financières nettes et l'Excédent brut d'exploitation retraité.
- Date de paiement des intérêts : trimestriel.
- Calendrier de remboursement du capital : annuel (premier remboursement le 15 juin 2023 et dernier remboursement le 15 juin 2028).

Les principales caractéristiques de la tranche B du prêt bancaire sont les suivantes :
- Montant : 30 millions d'euros.
- Durée : 6 ans et demi.
- Taux d'intérêt : Euribor 3 mois (flooré à 0%) majoré d'une marge ajustée chaque année en fonction de l'évolution du ratio entre les Dettes financières nettes et l'Excédent brut d'exploitation retraité.
- Date de paiement des intérêts : trimestriel.
- Calendrier de remboursement du capital : in fine, le 15 décembre 2028.

Les principales caractéristiques de la tranche C du prêt bancaire sont les suivantes :
- Montant : 30 millions d'euros.
- Durée : 7 ans.
- Taux d'intérêt : Euribor 3 mois (flooré à 0%) majoré d'une marge ajustée chaque année en fonction de l'évolution du ratio entre les Dettes financières nettes et l'Excédent brut d'exploitation retraité.
- Date de paiement des intérêts : trimestriel.
- Calendrier de remboursement du capital : in fine, le 15 juin 2029.

Les principales caractéristiques du Crédit renouvelable sont les suivantes :
- Encours maximum : 30 millions d'euros.
- Durée : 6 ans.
- Taux d'intérêt : Euribor 3 mois ou Euribor 1 mois (flooré à 0%) selon la durée du tirage, majoré d'une marge ajustée chaque année en fonction de l'évolution du ratio entre les Dettes financières nettes et l'Excédent brut d'exploitation retraité.
- Date de paiement des intérêts : à l'échéance de chaque tirage de 1 mois ou 3 mois.
- Commission de non-utilisation équivalant à 35% de la marge applicable sur l'encours maximum non utilisé.

En plus des clauses usuelles dans le cadre des conventions de crédits, la Société est tenue au respect de ratios financiers au titre de cette convention de crédits, et des garanties ont été accordées par la Société au profit des prêteurs. Les clauses de covenant sont respectées au 31 décembre 2025.
Au 31 décembre 2024, le ratio entre les Cash-flows libres et le Service de la dette qui devait être supérieur ou égal à 1 n'était pas respecté. En l'absence de réception de l'accord formel des prêteurs avant la date de clôture, la totalité des dettes financières concernées avait été reclassée en dettes financières à moins d'un an, étant rappelé que la Société avait adressé aux prêteurs postérieurement à la clôture une demande de renonciation à l'exigibilité anticipée des engagements liés (« waiver ») qui a été acceptée par les prêteurs le 16 avril 2025 (voir note 1.2.2).

b. Prêts souscrits auprès de BPI France

Au mois de juillet 2019, la société Digital Virgo (RCS 821 560 455) avait souscrit deux prêts de 5 millions d'euros chacun auprès de BPI France (« Prêt de Croissance Internationale 2019 » et « Prêt French Fab - Ambition technologique du futur »). Au mois de juin 2022, la société Digital Virgo (RCS 821 560 455) a souscrit un nouveau prêt de 5 millions d'euros auprès de BPI France (« Prêt de Croissance Internationale 2022 »).
Le dernier remboursement du prêt BPI France Croissance Internationale 2019 a eu lieu le 31 janvier 2024.

Les principales caractéristiques du prêt BPI France French Fab - Ambition technologique du futur sont les suivantes :
- Montant : 5 millions d'euros, assortis d'une retenue de garantie de 5%.
- Durée : 5 ans.
- Taux d'intérêt : 1,9%.
- Date de paiement des intérêts : trimestriel.
- Calendrier de remboursement du capital : trimestriel (premier remboursement le 30 septembre 2020 et dernier remboursement le 31 janvier 2025).

Les principales caractéristiques du prêt BPI France Croissance Internationale 2022 sont les suivantes :
- Montant : 5 millions d'euros, assortis d'une retenue de garantie de 5%.
- Durée : 7 ans.
- Taux d'intérêt : 2,07%.
- Date de paiement des intérêts : trimestriel.
- Calendrier de remboursement du capital : trimestriel (premier remboursement le 31 août 2023 et dernier remboursement le 31 mai 2029).

Le Groupe n'est pas tenu au respect de ratios financiers au titre des prêts souscrits auprès de BPI France.

Les prêts BPI France Croissance International et French Fab - Ambition technologique destinés au financement de la croissance organique et externe du Groupe sont intégralement remboursés au 31 décembre 2025.
Le prêt BPI France Croissance Internationale 2022 a été tiré au 31 décembre 2025. Le solde de la dette à payer au titre de ce prêt est de 2,7 millions d'euros au 31 décembre 2025. La dernière échéance de remboursement trimestriel interviendra le 31 mai 2029.

c. Autres financements court terme

Les opérations de reverse factoring, qui permettent de bénéficier d'un coût de financement à court terme avantageux, s'élèvent à 4,5 millions d'euros au 31 décembre 2025. Elles portent intérêt à Euribor 3 mois, majoré d'une marge de 0,75% et ont une échéance à quatre mois. Le montant maximum du financement disponible s'élève à 4,5 millions d'euros. Le Groupe n'a pas donné de garanties relatives à ces opérations.

d. Instruments de couverture de taux

Les utilisations des tranches A, B et C du prêt bancaire, soumises à versement d'un intérêt à taux variable, ont été couvertes par la souscription de caps de taux d'intérêt avec un strike de 1% prenant fin le 15 juin 2026 et portant sur un notionnel de 84 millions d'euros (amortissable selon le même rythme que les tranches du prêt bancaire) pour lequel la Société s'acquitte d'une prime lissée payable trimestriellement.

Endettement net de trésorerie (hors dettes liées à l'acquisition de titres)
L'endettement net de trésorerie correspond au montant de la trésorerie (rubriques "Trésorerie et équivalents de trésorerie" et "Comptes bancaires créditeurs") diminué de l'endettement financier (prêts bancaires, crédit renouvelable, prêts BPI France, reverse factoring, dettes liées aux obligations locatives, dépôts et cautionnements reçus, subvention remboursable et intérêts courus).

Emprunts

SCI Too Naos :

En juillet 2015, un emprunt de 3 200 milliers d'euros d'une durée de 12 ans a été souscrit pour financer une opération immobilière. L'emprunt est à taux fixe. Un privilège de prêteurs de deniers a été donné en garantie. Il n'existe pas de convenants sur cet emprunt.
En juin 2020, un emprunt de 2 584 milliers d'euros d'une durée de 9 ans a été souscrit (taux annuel de 0,84%).

Le solde des emprunts sur Too Naos s'élève au 31 décembre 2025 à 1 533 milliers d'euros contre 2 104 milliers au 31 décembre 2024.

SCI Too Villardière :

Sur décembre 2016, la SCI a souscrit un nouvel emprunt de 950 milliers d'euros, d'une durée de 12 ans. L'emprunt est à taux fixe. Il n'existe pas de convenants sur cet emprunt.
Sur l'exercice 2020, un emprunt de 1 596 milliers d'euros d'une durée de 7 ans a été souscrit (taux annuel de 0,58%).

Le solde des emprunts sur Too Villardière s'élève au 31 décembre 2025 à 596 milliers d'euros contre 907 milliers au 31 décembre 2024.

IODA RE Sas :

Ioda Re Sas a souscrit en décembre 2014 un emprunt amortissable de 1 600 milliers d'euros d'une durée de 12 ans, pour financer une opération immobilière. Le solde au 31 décembre 2025 s'élève à 221 milliers d'euros, contre 365 milliers d'euros au 31 décembre 2024. L'emprunt est à taux fixe (1,75%). Une promesse d'hypothèque en cas de défaut de paiement a été donnée en garantie. Il n'existe pas de convenants sur cet emprunt.

Ioda Re Sas a souscrit en mai 2015 un emprunt d'un montant de 3 160 milliers d'euros d'une durée de 12 ans. Le solde au 31 décembre 2025 s'élève à 351 milliers d'euros contre 638 milliers d'euros au 31 décembre 2024. Le taux appliqué est un taux fixe (1,95%). Un privilège de prêteurs de deniers a été donné en garantie. Il n'existe pas de convenants sur cet emprunt.

Ioda Re Sas avait souscrit en 2017 plusieurs emprunts pour financer d'importantes acquisitions :

- emprunt souscrit en juillet 2017 d'un montant de 250 milliers d'euros d'une durée de 12 ans. Le solde au 31 décembre 2025 s'élève à 82 milliers d'euros, contre 104 milliers d'euros au 31 décembre 2024. Le taux appliqué est un taux fixe (1,25%).
- emprunt souscrit en octobre 2017 d'un montant de 1 200 milliers d'euros d'une durée de 12 ans. Il a été entièrement remboursé en 2025 par anticipation suite à la cession de l'immeuble Jacquard (cf. note 1.1). Le solde au 31 décembre 2024 s'élève à 577 milliers d'euros. Le taux appliqué est un taux fixe (1,25%).
- emprunt souscrit en décembre 2017 d'un montant de 664 milliers d'euros d'une durée de 12 ans. Le solde au 31 décembre 2025 s'élève à 233 milliers d'euros, contre 290 milliers d'euros au 31 décembre 2024. Le taux appliqué est un taux fixe (1,28%).
- emprunt souscrit en décembre 2017 d'un montant de 7 000 milliers d'euros d'une durée de 15 ans. Le solde au 31 décembre 2025 s'élève à 3 404 milliers d'euros, contre 3 871 milliers d'euros au 31 décembre 2024. Le taux appliqué est un taux fixe (1,35%).

En 2018, Ioda Re Sas avait souscrit trois nouveaux emprunts :

- emprunt souscrit en octobre 2018 d'un montant de 2 994 milliers d'euros d'une durée de 15 ans. Le solde au 31 décembre 2025 s'élève à 1 823 milliers d'euros contre 2 026 milliers d'euros au 31 décembre 2024. Le taux appliqué est un taux fixe (1,12%).
- emprunt souscrit en novembre 2018 d'un montant de 400 milliers d'euros d'une durée de 8 ans. Le solde au 31 décembre 2025 s'élève à 103 milliers d'euros contre 154 milliers d'euros au 31 décembre 2024. Le taux appliqué est un taux fixe (0,75%).
- emprunt souscrit en novembre 2018 d'un montant de 276 milliers d'euros d'une durée de 7 ans. Le solde au 31 décembre 2025 s'élève à 27 milliers d'euros contre 63 milliers d'euros au 31 décembre 2024. Le taux appliqué est un taux fixe (1,23%).

En 2020, Ioda Re avait souscrit trois nouveaux emprunts :

- en avril 2020, souscription d'un emprunt de 468 milliers d'euros destiné au financement de travaux sur un immeuble. Cet emprunt est amortissable sur 14 ans au taux de 0,7%. Le solde au 31 décembre 2025 s'élève à 279 milliers d'euros, contre 313 milliers d'euros au 31 décembre 2024.
- en juillet 2020, souscription d'un emprunt de 3 400 milliers d'euros destiné au financement de l'acquisition d'un immeuble. Cet emprunt est amortissable sur 15 ans au taux de 0,9%. Le solde au 31 décembre 2025 s'élève à 2 413 milliers d'euros, contre 2 648 milliers d'euros au 31 décembre 2024.
- en juillet 2020, souscription d'un emprunt de 4 400 milliers d'euros destiné au financement de l'acquisition d'un immeuble. Cet emprunt est amortissable sur 15 ans au taux de 1,15%. Le solde au 31 décembre 2025 s'élève à 2 945 milliers d'euros, contre 3 230 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

En 2023, IODA RE a souscrit deux nouveaux emprunts :

- en septembre 2023, souscription d'un emprunt de 9 300 milliers d'euros destiné au financement de l'acquisition de la société Cambaceres. Cet emprunt prend la forme d'une avance à terme fixe, renouvelable mensuellement jusqu'à son remboursement par la société IODA RE. L'avance en cours au 31 décembre 2025 est de 9 200 milliers d'euros (idem 2024).
- En septembre 2023, souscription d'un emprunt de 5 400 milliers d'euros destiné au financement de la construction du siège social de la société FACC. Cet emprunt prend la forme d'une avance à terme fixe, renouvelable mensuellement, jusqu'à son remboursement par la société IODA RE. L'avance en cours au 31 décembre 2025 est de 5 400 milliers d'euros (idem 2024).

En 2025, IODA RE a souscrit à un nouvel emprunt :

- En octobre 2025, souscription d'une ligne de crédit de 10 000 milliers d'euros destiné au financement de l'acquisition immobilière de colocation transversale. La date d'échéance du crédit est indéterminée. Le taux appliqué est un taux variable (EURIBOR + 0.5% pour les tirages en euros). Au 31 12 2025, 2 000 milliers d'euros ont été tirés.

SCI Too Vaillant :

La SCI Too Vaillant a souscrit en juillet 2020 un emprunt amortissable de 1 805 milliers d'euros, d'une durée de 7 ans (taux de 0,48%).
Le solde au 31 décembre 2025 s'élève à 457 milliers d'euros contre 716 milliers d'euros en 2024.

SCI Too Campus :

La SCI Too Campus a souscrit en septembre 2014 un emprunt amortissable de 1 500 milliers d'euros, d'une durée de 12 ans. Le solde au 31 décembre 2025 s'élève à 104 milliers d'euros, contre 241 milliers d'euros au 31 décembre 2024. L'emprunt est à taux fixe. Une promesse d'hypothèque en cas de défaut de paiement a été donnée en garantie. Il n'existe pas de convenants sur cet emprunt.

SCI Too Do Bem :

En 2021, la SCI Too Do Bem a souscrit à 14 emprunts à taux variable pour financer les 7 acquisitions de l'exercice, pour un montant total de 10 200 milliers d'euros. Le solde de ces emprunts au 31 décembre 2025 s'élève à 7 480 milliers d'euros contre 8 160 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

Trésorerie nette d'endettement

La trésorerie nette d'endettement correspond au montant de la trésorerie (rubriques "Trésorerie et équivalents de trésorerie" et "Comptes bancaires créditeurs") diminuée de l'endettement financier (prêts bancaires, crédit renouvelable 2022, prêts BPI France, reverse factoring, dettes liées aux obligations locatives, dépôts et cautionnements reçus, subvention remboursable et intérêts courus).

Trésorerie nette d'endettement	Exercice 2025	Exercice 2024
Trésorerie et équivalent de trésorerie	70 844	80 743
Comptes bancaires créditeurs	(1 449)	(38)
Ligne de financement - Prêt et Crédit	(152 904)	(178 236)
Prêt de refinancement		
Prêt BPI France	(2 667)	(3 772)
Avance en compte-cournt Digital Virgo Group		
Reserve factoring	(4 493)	(4 498)
Dettes financières liées aux obligations locatives	(7 566)	(8 765)
Comptes courants associés	(1 961)	(1 518)
Dépôts et cautionnements reçus	(1 165)	(1 137)
Subvention remboursable		
Intérêts courus	(219)	(290)
Total	**(101 579)**	**(117 511)**

3.17. Dettes liées à l'acquisition de titres

Dettes liées à l'acquisition de titres	Exercice 2025	Exercice 2024
Digital Virgo Africa	697	1947
Total	**697**	**1 947**
Dont part à plus d'un an		*697*
Dont part à moins d'un an	*697*	*1250*

Les dettes liées à l'acquisition de titres sont relatives à l'acquisition de 49% des actions et des droits de vote de la société ivoirienne Digital Virgo Africa (voir note 1.2.1) et sont constituées du solde du paiement du prix des actions, dont 1 250 milliers d'euros ont été payés en de juillet 2025, le solde étant exigible au mois de juillet 2026. La mise en œuvre au cours de l'exercice 2024 de la garantie accordée par le cédant s'est traduite par une réduction du prix de 553 milliers d'euros qui a été imputée sur la dernière échéance de juillet 2026.

3.18. Autres dettes non courantes

Autres dettes non courantes	Exercice 2025	Exercice 2024
TFR	261	265
Autres		
Total	**261**	**265**

Variation des autres dettes non courantes	31/12/2024	Variation périmètre	Variation	Actualisation	31/12/2025
TFR	265		(4)		261
Autres					-
Total	**265**		**(4)**		**261**

Les dettes non courantes sont constituées pour les deux exercices présentés de la provision pour indemnités de fin de contrat de travail (TFR - Trattamento Fine Rapporto) des salariés en Italie destinée à couvrir les avantages cumulés acquis par les salariés au cours de leurs années de service. Les indemnités sont versées au départ du salarié et le Groupe n'a plus de dette envers le salarié une fois l'indemnité payée. Les droits sont recalculés chaque année.

3.19. Fournisseurs et comptes rattachés

Fournisseurs et comptes rattachés	Exercice 2025	Exercice 2024
Fournisseurs d'exploitation	81 743	70 795
Fournisseurs d'immobilisations	553	579
Total	**82 296**	**71 374**

Les dettes envers les fournisseurs ont une échéance inférieure à un an.

Les dettes envers les fournisseurs qui entrent dans le champ d'accords de compensation avec des créances, concernant la gestion des flux avec certains opérateurs télécom en France, s'élèvent à 3,6 millions d'euros au 31 décembre 2025, contre à 3,3 millions d'euros au 31 décembre 2024 (voir note 3.5).

Conformément aux principes décrits en note 2.17, les dettes fournisseurs faisant l'objet d'un contrat de reverse factoring avec des établissements financiers ont été présentés en dettes financières (voir note 3.14)

3.20. Autres dettes fiscales et sociales (hors dettes d'impôt sur les sociétés)

Autres dettes fiscales et sociales	Exercice 2025	Exercice 2024
Personnel et organismes sociaux	12 176	10 709
Taxe sur la valeur ajoutée	1 621	2 142
Autres dettes fiscales	4 804	2 463
Total	**18 601**	**15 314**

Les autres dettes fiscales et sociales ont une échéance inférieure à un an.

3.21. Autres dettes courantes

Autres dettes courantes	Exercice 2025	Exercice 2024
Avances et acomptes reçus des clients	431	605
Produits constatés d'avance	2 021	1 952
Autres	580	1 373
sous-total autres dettes liées aux contrats clients	***3 032***	***3 930***
Juste valeur des instruments financiers dérivés		
Autres		
Total	**3 032**	**3 930**

Les autres dettes courantes ont une échéance inférieure à un an.

Les avances et acomptes reçus sont principalement constitués de versements d'opérateurs télécom.

3.22. Analyse de certains postes du compte de résultat

Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires par lignes de services	Exercice 2025	Exercice 2024
Paiement Télécom	**29 926**	**29 906**
Monétisation et Marketing	**419 032**	**380 866**
- dont Monétisation télécom	*387 942*	*349 901*
- dont Marketing	*31 090*	*30 965*
Paru Vendu	*7 379*	*9 997*
IODA RE	-	-
Total Chiffre d'affaires	**456 337**	**420 769**
Autres revenus (principalement liés aux revenus des immeubles de placement)	7 926	7 327
Total Chiffre d'affaires et autres revenus	**464 263**	**428 096**

Une ventilation du chiffre d'affaires est donnée par ligne de services, conformément aux dispositions de la norme IFRS 15. Les lignes de service sont regroupées selon que le Groupe intervient en tant qu'agent (ligne de services « Paiement Télécom ») ou en tant que principal (lignes de services « Monétisation Télécom » et « Marketing »). L'analyse effectuée selon les critères définis par la norme IFRS 15 n'a pas conduit à présenter d'autre ventilation du chiffre d'affaires.

Les autres revenus correspondent principalement aux revenus immobiliers (loyers et ventes de stocks d'actifs immobiliers). Aucune cession de stocks n'est intervenue sur les exercices présentés.

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique d'implantation de la clientèle	Exercice 2025		Exercice 2024	
	Montant	En %	Montant	En %
France	129 702	27,94%	128 644	30,05%
Europe (hors France)	93 819	20,21%	85 922	20,07%
Afrique	153 205	33,00%	99 823	23,32%
Amérique Latine	74 440	16,03%	53 424	12,48%
Autres pays	5 171	1,11%	52 957	12,37%
Total Chiffre d'affaires	**456 337**	**98,29%**	**420 770**	**98,29%**
Autres revenus (principalement liés aux revenus des immeubles de placement)	7 926	1,71%	7 327	1,71%
Total Chiffre d'affaires et autres revenus	**464 263**	**100,00%**	**428 097**	**100,00%**

Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation sont principalement constitués du résultat de change sur les opérations commerciales, du CIR et de la refacturation de loyers à des tiers.

Autres produits et charges d'exploitation	Exercice 2025	Exercice 2024
CIR	179	158
Ecarts de change sur les opérations commerciales	(1 158)	(469)
Refacturations de locaux et de prestations admin. à des tiers	88	180
Autres charges d'exploitation		
Autres produits d'exploitation	8	202
Total	**(883)**	**71**

Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants comprennent les plus ou moins-values nettes sur cessions d'actifs liés aux activités, les coûts de restructuration, les éléments liés aux activités acquises (compléments de rémunération postérieurs à l'acquisition, frais d'acquisition, badwill, …), ainsi que les éléments inhabituels ou peu fréquents qui sont de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant.

Autres produits et charges opérationnels non courants	Exercice 2025	Exercice 2024
Plus ou moins-values sur cession Paru vendu	8 027	
Frais d'acquisition de sociétés et d'activités	(85)	(260)
Dépréciation goodwill		(2 750)
Coûts de restructuration	(52)	(6)
Charge d'impôt sur la fortune IODA SA		(57)
Retraitement IFRS 5 du projet de cession de la filiale russe		309
Coûts liés au projet de cotation au Nasdaq	(2 664)	(2 590)
Autres	79	226
Total	**5 304**	**(5 128)**

Les autres produits et charges non courant comprennent en 2025 principalement :

- La plus-value de cession consolidée des titres PARUVENDU.fr par IODA SA pour 8 027 milliers d'euros avant impôts. (cf. note 1.1),
- La plus-value de cession d'un ensemble immobilier par IODA RE de 142 milliers d'euros, avec un prix de cession de 1 450 milliers d'euros (plus-value de cession consolidée de 142 milliers d'euros).
- Les coûts liés au projet de cotation Nasdaq (honoraires engagés par le Groupe DIGITAL VIRGO dans le cadre du projet de cotation au Nasdaq, en ce compris les charges liées aux actions intentées par Goal Acquisitions Corp. à l'encontre de la Société (cf. note 1.2)

Les autres produits et charges non courant comprenaient en 2024 principalement :

- Les autres produits et charges opérationnels non courants intègrent notamment la dépréciation du goodwill de la société Addict Mobile Technology pour 2 750 milliers d'euros.

- Les coûts liés au projet de cotation Nasdaq concernent les honoraires engagés par le Groupe dans le cadre du projet de cotation au Nasdaq, en ce compris les charges liées aux actions intentées par Goal Acquisitions Corp. à l'encontre de la Société (voir notes 1.1 et 3.27).

- En 2024, le produit de 309 milliers d'euros (contre une charge 613 milliers d'euros en 2023) présentée en « Retraitement IFRS 5 du projet de cession de la filiale russe » correspond à la reprise des dépréciations des actifs de la société Buongiorno Mobile Rus dans le cadre du processus de cession de la filiale (voir note 3.13).

Coût de l'endettement financier net

Coût de l'endettement financier net	Exercice 2025	Exercice 2024
Intérêts des placements de trésorerie	1 622	959
Résultat de change sur la trésorrie	(402)	(524)
Produits nets de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	*1 220*	*435*
Intérêts sur emprunts obligataires		
Intérêts sur autres dettes financières	(9 546)	(10 331)
Intérêts relatifs aux dettes financières aux liées obligations locatives	(97)	(119)
Commissions et autres intérêts liés aux financements	(389)	339
Coût de l'endettement financier brut	*(10 032)*	*(10 112)*
Coût de l'endettement financier net	**(8 812)**	**(10 140)**

Autres produits et charges financiers

Le détail des autres produits et charges financiers est donné dans le tableau ci-après :

Autres produits et charges financiers	Exercice 2025	Exercice 2024
Plus value	-7	0
Dividendes	242	172
Cession et rachat actifs financiers *	0	126
Variation de juste valeur des actifs financiers autres liée à des cessions**	837	832
Autres produits et charges financiers	2 392	2 052
Autres produits et charges financiers	**3 464**	**3 181**

(*) Pour rappel, en 2024 la plus-value sur cession des actifs financiers de 126 milliers d'euros provient de IODA SAS suite à cession des valeurs mobilières de placement qu'elle détenait au 31 décembre 2023 d'une valeur brute de 400 milliers d'euros.

(**) Les autres produits et charges financiers comprennent principalement l'effet de change net des intérêts reçus sur les créances immobilisées ainsi que les frais bancaires (principalement les commissions prélevées sur les paiements internationaux).

Charges calculées sur stock-options et assimilés

Charges calculées sur stock-options et assimilés	Exercice 2025	Exercice 2024
Coût des ventes	(201)	(256)
Autres frais commerciaux	(403)	(482)
Frais généraux	(122)	(189)
Total	**(726)**	**(927)**
dont charges liées aux plans dénoués en actions	*(726)*	*(927)*
dont charges liées aux plans dénoués en trésorerie	*0*	*0*

Les charges sur stock-options et assimilés de l'exercice 2025 comprennent les plans d'attribution d'options de souscription d'actions pour un montant de 234 milliers d'euros (255 milliers d'euros en 2024), ainsi que les programmes d'attribution gratuite d'actions pour un montant de 492 milliers d'euros (672 milliers d'euros en 2024).

La méthode retenue pour évaluer le montant des charges sur stock-options et assimilés est décrite en note 3.14.

Coûts salariaux (hors charges sur stock-options et assimilés)

Coûts salariaux par fonction	Exercice 2025	Exercice 2024
Coûts techniques	(14 179)	(14 820)
Coûts commerciaux	(19 993)	(20 655)
Frais généraux	(11 704)	(12 917)
Autres produits et charges non courants		(160)
Total	**(45 876)**	**(48 551)**

Les coûts salariaux comprennent les salaires bruts (partie fixe et variable), les charges sociales, les variations de provisions sur salaires (congés payés, RTT, …), les dotations et les reprises de provisions pour retraites, les indemnités, les coûts des litiges avec les salariés (nets des provisions) ainsi que la participation et l'intéressement des salariés. Les charges sur stock-options et assimilés sont présentées dans une rubrique spécifique (voir paragraphe ci-dessus).

Charges liées aux immeubles de placement

Les charges comprennent des dotations aux amortissements pour 3 858 milliers d'euros en 2025 (3 745 milliers d'euros en 2024).

Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations

Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations par fonction	Exercice 2025	Exercice 2024
Coûts techniques	(10 792)	(10 040)
Coûts commerciaux	(1 872)	(1 710)
Frais généraux	(689)	(1 433)
Charges liées aux immeubles de placement	(3 858)	(3 745)
Autres produits et charges d'exploitation		(2 750)
Autres produits et charges opérationnels non courants		
Total	**(17 211)**	**(19 677)**

Les dotations aux amortissements des actifs liés au droit d'utilisation s'élèvent à 1 182 milliers d'euros au titre de l'exercice 2025, contre 958 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent.

Dotations / reprises nettes aux provisions pour risques et charges et aux provisions sur actifs circulants

Dotations (-) / reprises (+) nettes de provisions par fonction	Exercice 2025	Exercice 2024
Coûts techniques	(38)	(15)
Coûts commerciaux	(31)	(353)
Frais généraux	20	328
Autres produits et charges opérationnels non courants	92	(52)
Total	**44**	**(92)**

3.23. Impôts sur les résultats

Intégration fiscale

Digital Virgo et quatre de ses filiales françaises ont opté pour le régime de l'intégration fiscale. Le périmètre d'intégration fiscale au 31 décembre 2025 comprend les sociétés suivantes :

- Digital Virgo : Société tête du groupe d'intégration fiscale
- Digital Virgo France : Filiale
- PS Mobile Access : Filiale
- Virgo Facilities : Filiale.

La charge d'impôt est constatée dans les filiales comme en l'absence d'intégration fiscale. La société tête du groupe d'intégration fiscale enregistre en compte de résultat le boni ou le mali lié à l'intégration fiscale.

Imposition différée au bilan

L'évolution de la position nette d'impôts différés au cours des deux exercices présentés est la suivante :

Evolution de la position nette des impôts différés	Exercice 2025	Exercice 2024
Position nette à l'ouverture	**2 931**	**1 782**
Variation de périmètre	97	
Résultat	712	1 132
Autres éléments du résultat global	47	325
Ecarts de conversion	(44)	(308)
Autres	62	
Position nette à la clôture	**3 804**	**2 931**
IDA	6 568	5 911
IDP	2 763	2 980

Comme indiqué en note 2.19, les actifs et passifs d'impôts différés sont présentés au bilan pour un montant net par entité fiscale. Après compensation, les retraitements de consolidation actifs présentent une position créditrice et les déficits fiscaux reportables passifs présentent une position débitrice.

Les principales différences temporaires sont liées aux provisions temporairement non déductibles fiscalement (contribution sociale de solidarité des sociétés, participation des salariés, retraites, provisions non déductibles selon les règlementations locales).

Les impôts différés liés au retraitement des contrats de location selon la norme IFRS 16 ne sont pas significatifs.

Ventilation de la charge d'impôt

Ventilation de la charge d'impôt	Exercice 2025	Exercice 2024
Impôt exigible	(11 296)	(9 229)
Impôt différé	1 004	1 108
Total	**(10 292)**	**(8 120)**

Preuve d'impôt

Preuve d'impôt	Exercice 2025		Exercice 2024	
	Montant	En %	Montant	En %
Résultat comptable avant impôt et résultat des sociétés mises en équivalence et perte sur situation monétaire	**36 801**		**20 766**	
Impôt théorique	**(9 504)**	**25,83%**	**(5 363)**	**25,83%**
Effet des différences permanentes	(1 190)	-3,23%	(2 563)	-14,02%
CVAE (après effet d'impôt)	(101)	-0,27%	(110)	-0,53%
Effet des différentiels de taux d'impôt dans les filiales	(751)	-2,04%	(839)	-4,04%
Effet hyperinflation	(205)	-0,56%	(348)	
Imputation des déficits antérieurs	47	0,13%	1 237	5,96%
IDA non constatés sur déficits reportable	(1 010)	-2,74%	(325)	-1,57%
IDA non constatés /autres	339	0,92%	105,2	0,51%
Plus-value/titres non imposables	2 007	5,45%		0,00%
Autres	77	0,21%	85	0,41%
Impôt sur les bénéfices	**(10 292)**	**27,97%**	**(8 120)**	**39,10%**

Les différences permanentes intègrent notamment les retenues à la source et le Crédit d'Impôt Recherche.

La probabilité de recouvrement des impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables est estimée en fonction des perspectives de résultats en tenant compte de la situation fiscale propre à chaque filiale sur un horizon de trois ans (cf. note 2.19).

3.24. Effectifs

Répartition de l'effectif en activité en fin d'année (sociétés consolidées en IG)	Exercice 2025	Exercice 2024
Production, projets, études, consulting	230	266
Commercial et assistance clients	353	358
Management, administratif et fonctions support	*175*	*183*
Total de l'effectif en fin d'année	**758**	**807**
- dont France	*269*	*299*
- dont étranger	*489*	*508*

Pour information, l'effectif de la société PARUVENDU.FR, cédée le 30 septembre 2025 (cf. note 1.1) s'élevait à 30 au 31 décembre 2024.

3.25. Tableaux des flux de trésorerie

Neutralisation de l'impact de l'hyperinflation

Le montant neutralisé au titre de l'hyperinflation dans le tableau de flux de trésorerie s'élève à 570 milliers d'euros concernant l'exercice 2025 et 937 milliers d'euros concernant l'exercice 2024.

Variations du besoin en fonds de roulement

La variation du besoin en fonds de roulement suit l'évolution de la croissance du groupe.

L'augmentation du stock est liée à l'acquisition d'un ensemble immobilier par IODA RE pour 2 482 milliers d'euros (cf. note 3.6).

Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles

Les décaissements relatifs aux acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles de l'exercice 2025 incluent 8 557 milliers d'euros liés à l'activation des coûts internes de production (principalement constitués de coûts de personnel), contre 8 776 milliers d'euros en 2024.

Comme indiqué en note 2.22, ces flux ne comprennent pas les mouvements liés aux actifs liés au droit d'utilisation.

Encaissements liés aux nouveaux emprunts et remboursements d'emprunts

Les remboursements en 2025 de dettes financières hors obligations locatives, s'élève à 26 845 milliers d'euros, contre 18 246 milliers d'euros en 2024.

Il n'y pas d'encaissements liés aux nouveaux emprunts en 2025. Pour rappel, en 2024 les encaissements liés aux nouveaux emprunts sont constitués de 19 millions d'euros de Crédit renouvelable et 4,5 millions d'euros de reverse factoring.

Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre

Ces flux de trésorerie tiennent compte pour les acquisitions des paiements en numéraire (prix d'achat) ainsi que de la situation de trésorerie acquise. Pour les cessions, les mouvements de périmètre tiennent compte du prix de vente encaissé ainsi que de la situation de trésorerie cédée. En cas de déconsolidation de sociétés, ces flux font apparaitre le montant de trésorerie déconsolidée.

Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre	Exercice 2025	Exercice 2024
Décaissement net lié à l'acquisition de 49% de la société Digital Virgo Africa	-1 250	-1 314
Décalissements liés à l'acquisition des titres des sociétés Alchimie GmbH et Cellfish SAS	-3 745	
Trésorerie nette acquise des sociétés Alchimie GmbH et Cellfish SAS	3 489	
Décalissements liés à l'acquisition des titres de la société MVP Innovations & Technologies	-34	
Sortie de la trésorerie des sociétés liquidées ou déconsolidées	-1 351	
Encaissements liés aux sociétés cédées	13 091	
Impact du retraitement IFRS 5 du projet de cesion de la filiale russe	0	26
Total	**10 200**	**-1 288**

3.26. Instruments financiers

Rubriques du bilan - Exercice 2025	Niveau d'appréciation de la juste valeur	Actifs à la juste valeur par le résultat	Actifs à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	Actifs et passifs au coût amorti
Actif				
Titres non consolidés évalués à la juste valeur par le résultat	1,2 et 3	28 994		3 464
Autres actifs financiers non courants	2		45	248
Clients et comptes rattachés				101 900
Autres actifs d'exploitation courants (*)				2 674
Autres actifs courants liés aux instruments financiers				
Autres actifs financiers courants				3 117
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1			70 844
Passif				
Dettes financières (part courante et non courante) dont dettes liées aux obligations loctives et comptes courants	2			170 975
Comptes bancaires créditeurs				1 449
Dettes liées à l'acquisition de titres (part courante et non courante)				697
Autres passifs non courants				261
Fournisseurs et comptes rattachés				82 296
Autres dettes courantes liées aux instruments dérivés	2			
Autres dettes courantes (*)				1 011

(*) : hors comptes de régularisation et hors créances et dettes fiscales et sociales

Comme indiqué en note 2.11, il existe des actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global.

La juste valeur des actifs et passifs au coût amorti est proche de leur valeur comptable.

Des dépréciations sur les actifs financiers ont été constatées sur les clients et comptes rattachés (voir note 3.7).

La ventilation des instruments financiers présentée selon une hiérarchie de trois catégories de méthode de détermination de la juste valeur, conformément à l'amendement d'IFRS 13, est la suivante au 31 décembre 2025 pour les actifs et passifs constatés à leur juste valeur :

Niveau 1 (prix cotés sur un marché actif et assimilé) : palier Digital Virgo : 1 029 milliers d'euros au 31 décembre 2025 contre 2 243 milliers d'euros de placements de trésorerie au 31 décembre 2024.

Niveau 2 (données autres que les prix ou cours cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour les instruments financiers, soit directement - à savoir des prix - ou indirectement - à savoir des données dérivées de prix) : Palier Digital Virgo : 37 milliers d'euros correspondant à la juste valeur des instruments financiers dérivés pour information, les instruments dérivés concernent les contrats de couverture du risque de taux d'intérêts décrits en note 3.11, contre 237 milliers d'euros en 2024.

Niveau 3 (données relatives aux instruments financiers non basées sur des données observables de marché) : Néant

Aucun niveau d'appréciation de la juste valeur n'est indiqué lorsque la valeur comptable est proche de la juste valeur.

Aucune modification de classement des actifs et passifs financiers n'est intervenue sur les exercices présentés.

3.27. Facteurs de risques et de litiges

Risques commerciaux : les risques inhérents à une clientèle diversifiée sont limités par les revenus perçus des opérateurs télécom. Les créances des lignes de services « Paiement Télécom » et « Monétisation Télécom » sont détenues sur des opérateurs et agrégateurs télécom (voir note 3.7).

Risques relatifs aux brevets, licences et marques : les marques et visuels du Groupe sont déposés auprès de offices compétents au nom des sociétés concernées du Groupe.

Risques monétaires et risques de change : au cours de l'exercice 2025, 48% des flux de facturation du Groupe DIGITAL VIRGO proviennent des devises hors euros (contre 47% au cours de l'exercice précédent). Il s'agit principalement des flux générés en Pologne (21 % des flux d'encaissement hors euros), à l'Ile Maurice (14 % des flux d'encaissement hors euros), en Afrique dans des pays de la zone Franc CFA (14% des flux d'encaissement hors euros) et au Maroc (14% des flux d'encaissement hors euros),

En milliers d'euros

Positions nettes contributives par devises étrangères au 31 décembre 2025 (1/3)	Argentine Pesos	Brésil Real	Chili Pesos	Mexique Pesos	USA Dollar	Ile Maurice Roupie	Pérou Sol
Actifs courants	2 810	1 991	934	4 500	95	12 221	(28)
Passifs courants et non courants	(619)	(2 018)	(388)	(1 499)	(5)	(3 838)	3
Position nette avant opération de couverture	**2 190**	**(28)**	**546**	**3 001**	**90**	**8 383**	**(25)**
Instrument de couverture *							
Position nette après opération de couverture	**2 190**	**(28)**	**546**	**3 001**	**90**	**8 383**	**(25)**

En milliers d'euros

Positions nettes contributives par devises étrangères au 31 décembre 2025 (2/3)	Afrique Franc CFA	Afrique Franc Congolais	Afrique Franc Guinéen	Nigéria Naira	Afrique du Sud Rand	Pologne Zloty	Russie Rouble
Actifs courants	20 254	6	77	1 707	1 665	9 817	0

Passifs courants et non courants	(7 609)	(147)	(31)	(517)	(119)	(9 033)	0
Position nette avant opération de couverture	**12 646**	**(141)**	**46**	**1 190**	**1 546**	**785**	**0**
Instrument de couverture *							
Position nette après opération de couverture	**12 646**	**(141)**	**46**	**1 190**	**1 546**	**785**	**0**

En milliers d'euros

Positions nettes contributives par devises étrangères au 31 décembre 2025 (3/3)	**Émirats Arabes Unis Dirham**	**Egypte Livre**	**Maroc Dirham**	**Tunisie Dinar**	**Turquie Livre**	**Arabie Saoudite Riyal**	**Ethiopie Birr**
Actifs courants	1 963	(120)	10 459	6 449	2 539	571	498
Passifs courants et non courants	(351)	(141)	(6 500)	(2 295)	(686)	(117)	(52)
Position nette avant opération de couverture	**1 612**	**(261)**	**3 959**	**4 154**	**1 853**	**454**	**445**
Instrument de couverture *							
Position nette après opération de couverture	**1 612**	**(261)**	**3 959**	**4 154**	**1 853**	**454**	**445**

* Le Groupe n'utilise aucun instrument dérivé de change sur les exercices présentés.

Une variation des taux de change instantané de plus ou moins un point aurait une incidence estimée à - 102 milliers d'euros sur les capitaux propres et le résultat consolidés du Groupe en 2025, contre - 87 milliers d'euros en 2024.

Risques de liquidité : au 31 décembre 2024, du fait du reclassement de 99,2 millions d'euros de dettes financières en dettes courantes (voir note 1.2.2 et 3.14), les passifs courants étaient supérieurs aux actifs courants à la clôture. La Société avait adressé aux prêteurs postérieurement à la clôture 2024 une demande de renonciation à l'exigibilité anticipée des engagements liés (« waiver ») qui a été acceptée par les prêteurs le 16 avril 2025 (voir note 1.2). Au 31 décembre 2025, les covenants bancaires sont respectés.

Risques pays : le Groupe n'est pas exposé aux risques géopolitiques en Ukraine et au Moyen-Orient. De plus, le Groupe n'a plus d'activité en Russie, où sa filiale locale a été radiée au cours de l'exercice 2025 (voir note 1.1).

Risques de contrepartie : le Groupe n'est pas exposé à un risque de contrepartie significatif. La valeur nette comptable des créances constatées reflète la juste valeur des flux nets à recevoir estimés par la direction, en fonction des informations disponibles à la date de clôture. Il n'existe pas d'actifs financiers échus non dépréciés significatifs. Par ailleurs, les activités exercées dans les différentes filiales n'exposent pas le Groupe à un risque de contrepartie significatif, l'essentiel des créances étant détenues sur des opérateurs télécom. Comme indiqué en note 3.7, l'impact net des clients douteux ne présente pas de caractère significatif.

Risques de taux d'intérêt : les risques de taux identifiés consistent d'une part en un risque de diminution des produits financiers rémunérant la trésorerie du Groupe suite à la baisse des taux servis sur les placements, d'autre part en un risque d'augmentation des charges financières en cas de hausse des taux. Compte tenu de la structure financière du Groupe au 31 décembre 2025 exposée à des taux variables non couverts par des instruments de couverture de taux d'intérêt (lignes de financements), une variation des taux d'intérêt instantanée de plus ou moins un point aurait une incidence estimée à 622 milliers d'euros sur les charges ou les produits financiers annuels, contre 322 milliers d'euros en 2024.

.

Le Groupe utilise des instruments dérivés de taux d'intérêt au 31 décembre 2025 qui sont décrits en note 3.14.

Litiges et autres faits exceptionnels : d'une manière générale, chaque litige connu fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes en s'entourant le cas échéant de l'avis de conseils juridiques. Le Groupe comptabilise des provisions conformément aux principes définis en note 2.16. Si l'obligation n'est qu'éventuelle ou ne peut être raisonnablement évaluée, le Groupe décrit ce risque dans la mesure où il pourrait entraîner une charge significative.

Comme indiqué en note 1.1.4, la Société a mis un terme le 5 juillet 2023 à son projet de rapprochement avec Goal Acquisitions Corp., un SPAC (Special Purpose Acquisition Company) dont les actions sont cotées sur le Nasdaq, en résiliant le contrat intitulé « business combination agreement » conclu, entre autres, avec Goal Acquisitions Corp. et Goal Acquisitions Nevada Corp., conformément aux stipulations dudit contrat. Le projet de rapprochement devait donner lieu à la cotation du nouvel ensemble sur le marché du Nasdaq aux Etats-Unis.

Suite à cette résiliation, Goal Acquisitions Corp. et Goal Acquisitions Nevada Corp. ont intenté en 2023 une procédure d'arbitrage devant la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCI). Le tribunal arbitral a rendu sa sentence au mois de novembre 2025 en confirmant le droit de résiliation par la Société et en mettant ainsi fin à la procédure.

Au mois de février 2026, Goal Acquisitions Corp. et Goal Acquisitions Nevada Corp. ont formé un recours devant la Cour d'Appel de Paris tendant à obtenir l'annulation de la sentence rendue par le tribunal arbitral.
Aucune provision relative à ce litige n'a été constatée au titre des deux exercices présentés.

3.28. Engagements hors bilan

Engagements hors bilan liés aux regroupements d'entreprises

Le cédant de 49% des actions de la société Digital Virgo Africa a accordé à la Société une garantie d'actif et de passif plafonnée à 800 milliers d'euros. Les sommes réclamées par la Société au titre de la garantie viendront s'imputer sur le montant de la dernière échéance de versement du prix en juillet 2026.

Au cours de l'exercice 2024, la Société a mis en œuvre la garantie pour un montant de 553 milliers d'euros (voir note 3.17).

Engagements hors bilan liés au financement

Nantissements d'actifs

En garantie de la bonne exécution des obligations liées aux financements bancaire décrits en note 3.14, les actions détenues par la Société dans le capital de la société Digital Virgo France ont été nanties au profit des banques prêteuses, pour un montant de respectivement 127 525 milliers d'euros (valeur nette des titres de participation au 31 décembre 2025), contre respectivement 107 597 milliers d'euros et 4 800 milliers d'euros au 31 décembre 2024).

Engagements liés aux dettes financières et aux instruments dérivés

Les engagements liés aux dettes financières et aux instruments dérivés sont détaillés en note 3.16.

Engagements hors bilan liés à l'activité opérationnelle

Engagements de loyers

Les engagements de loyers liés aux contrats de location ne sont plus indiqués suite à l'application de la norme IFRS 16. Par ailleurs, les engagements de loyers liés aux contrats rentrant dans le champ des exemptions prévues par les normes et les engagements de loyers liés aux contrats non retraités compte tenu de leur caractère non matériel (comme les locations de véhicules) ne sont pas indiqués, en raison de leur impact non significatif.

Cautions et avals

Le montant des cautions et avals accordés par les sociétés du Groupe au 31 décembre 2025 est de 2 537 milliers d'euros, contre 3 299 milliers d'euros au 31 décembre 2024. Il s'agit principalement de garanties accordées au titre d'opérations commerciales

Engagements de commandes d'immobilisations

Les engagements de commandes d'immobilisations ne présentent pas de caractère significatif à la clôture de l'exercice.

3.29. Informations relatives aux parties liées

a) Avantages accordés aux principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont constitués du Président et des Directeurs Généraux de IODA SAS.

Avantages accordés à la direction	Exercice 2025	Exercice 2024
Avantages à court terme :		
- Rémunérations, salaires et indemnités	288	258
- Charges sociales sur salaires	121	106
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Autres avantages à long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
Paiements en actions	0	0

Il n'existe aucune prime d'arrivée ou de départ, ni régime de retraite complémentaire spécifique au titre des principaux dirigeants.

Options de souscription d'actions, options d'achat d'actions et programmes d'actions gratuites accordés aux dirigeants

Aucun programme d'attribution d'options de souscription d'actions, d'options d'achat d'actions ou d'actions gratuites n'a été mis en œuvre au profit des principaux dirigeants du Groupe, notamment au titre des plans décrits en note 3.14.

Engagements en matière de pensions et de retraites accordées aux dirigeants

Néant.

Prêts et garanties accordées aux dirigeants

Néant.

b) Transactions réalisées avec les parties liées

La société MANUREVA TWO a accordé des avances en comptes courants aux SCI Too Naos et Too Villardière pour un total de 1 719 milliers d'euros au 31 décembre 2025, contre 1 288 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

La SCI ARCHIVEA a accordé une avance en compte courant à IODA RE pour 241 milliers d'euros au 31 décembre 2025, contre 211 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

IODA RE a accordé des avances en compte courant à la SCI WE ARE THE OFFICE pour un total au 31 décembre 2025 de 108 milliers d'euros (101 milliers d'euros en 2024), à la SCI TOO FUN PARC pour un total de 1 746 milliers d'euros (1 524 milliers d'euros en 2024), à la SCI TOO CORDINAUX 517 milliers d'euros (0 millier d'euros en 2024) à la SCI RHONE ALPES 47 millier d'euros (19 milliers en 2024) et à la société DESMARQUES 14 milliers d'euros (0 millier d'euros en 2024).

3.30. Honoraires des commissaires aux comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le groupe pour les sociétés consolidées (en milliers d'euros)

Honoraires des commissaires aux comptes de la société et de leurs réseaux	Odicéo				Grant Thornton				Cap Office			
	Montant		Pourcentage		Montant		Pourcentage		Montant		Pourcentage	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Audit												
Commissariat aux comptes, certification des comptes individuels et consoldiés	48	58	100,0%	100,0%	455	414	100,0%	97,8%	7	7	100,0%	100,0%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	0	0	0,0%	0,0%	0	0	0,0%	0,0%	0	0	0,0%	0,0%
Sous-total	**48**	**58**		**100,0%**	**455**	**414**	**100,0%**	**97,8%**	**7**	**7**	**100,0%**	**100,0%**
Services autres que la certification des comptes												
Juridique, fiscal, social			0,0%	0,0%	0	14	0,0%	2,2%	0	0	0,0%	0,0%
Technologies de l'information			0,0%	0,0%	0	0	0,0%	0,0%	0	0	0,0%	0,0%
Autres			0,0%	0,0%	0	0	0,0%	0,0%	0	0	0,0%	0,0%
Sous-total	**0**		0,0%	0,0%	**0**	**14**	**0,0%**	**2,2%**	**0**	**0**	**0,0%**	**0,0%**
Total	**48**	**58**	**0,0%**	**100,0%**	**455**	**428**	**100,0%**	**100,0%**	**7**	**7**	**100,0%**	**100,0%**

3.31. Evènements postérieurs à la clôture

Palier Digital Virgo :

A ce jour, les activités du Groupe ne sont pas significativement impactées par la guerre au Moyen-Orient qui a débuté le 28 février 2026 avec le déclenchement de l'offensive israélo-américaine contre l'Iran.

Autres sociétés :

Néant.